PREMIÈRES PRÉSENCES FRANÇAISES DANS LE GOLFE SAINT-LAURENT

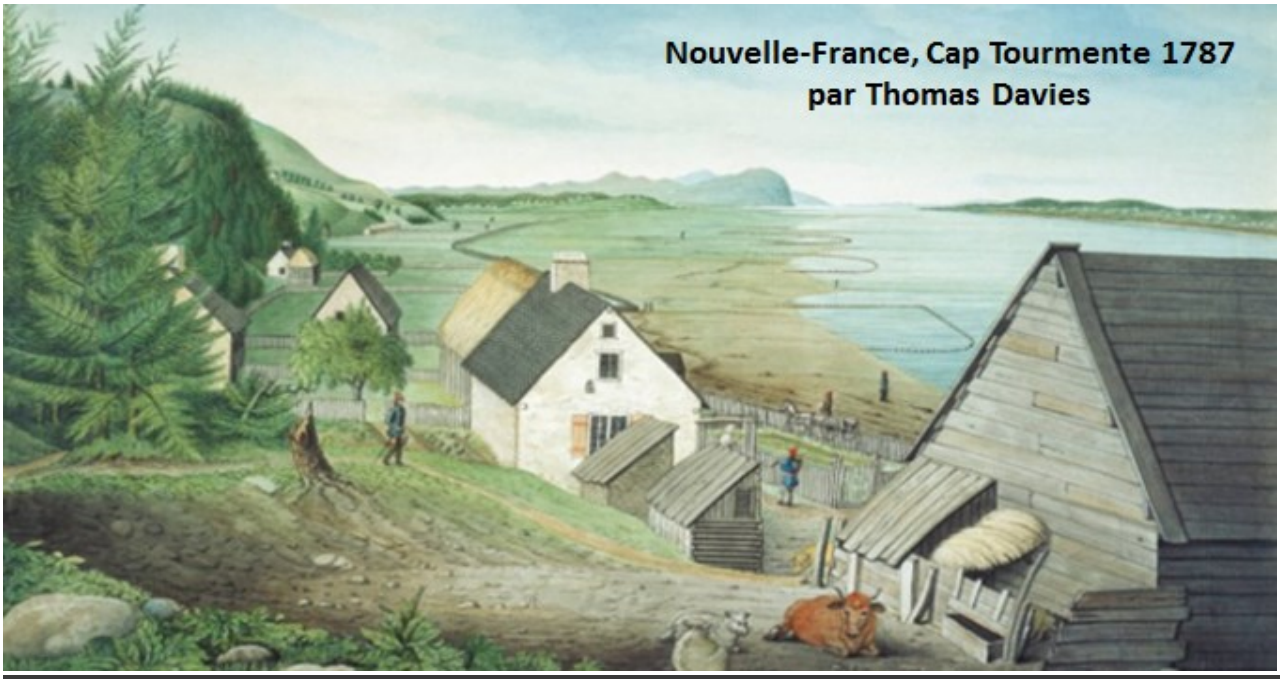

Table des matières

1- Premières présences françaises dans le Golfe Saint-Laurent P3
- St. Brendan d'Irlande
- Les Vikings an 1,000

2- Premiers pêcheurs français à Terre-Neuve P7
- Alternance et combats français vs anglais
- Campagne d'Iberville pour déloger les anglais à T.N.
- Saint-Pierre et Miquelon dernier bastion français

3- De Plaisance à Terre-Neuve P9
- Évolution des droits de pêche
- Les 3 forts de Plaisance
- Louisbourg et sa forteresse
- Saint-Pierre et Miquelon

4- Jacques Cartier P22
- Prise de possession du Canada 1534
- Trois voyages et cartes interactives
- Roberval supplante Cartier
- Retraite de Roberval 1543

5- Les religions en Nouvelle-France P28

6- Samuel de Champlain P29
- Première colonisation durable au Canada
- Aventure acadienne
- Fondation de Québec 1608
- Avancée vers l'ouest
- Louis Hébert
- Fondation de Ville-Marie 1642

7- Régiment Carignan-Salières et Filles du Roi P40

8- Fondation permanente de l'Acadie 1632 P41
- Endroits et dates importantes
- Rebondissante histoire de Nicolas Denys
- Nicolas Denys (Musée et Société Historique)

9- Nicolas Denys, une histoire remplie de rebondissements P43

10- Super concession de Louis XIV à Nicolas Denys 1654 P46
- Tout le Golfe Saint-Laurent appartient maintenant à Denys

11- Histoire de l'Acadie P60
- Chronologie 1632-2020
- Île Royale (Cap Breton), Île Saint-Jean (IPE)
- Forteresse de Louisbourg
- Confrontations et déportations
- Acadie aujourd'hui

12- Rébellion des Patriotes 1837(Exécutions et déportation) P72

13- Arbre généalogique N. Denis P74

14- Bibliographie P75

Novembre 2020

PREMIÈRES PRÉSENCES FRANÇAISES DANS LE GOLFE SAINT-LAURENT

Les Autochtones habitaient l'Amérique depuis plus de 5 000 ans lorsque les premiers Européens ont débarqué sur la côte est de l'Amérique du Nord.

À la petite école on apprenait que Christophe Colomb avait découvert l'Amérique en 1492 et que Jacques Cartier avait découvert le Canada en 1534. Or certains moines irlandais seraient peut-être venus jusqu'à Terre-Neuve au 6ième siècle.

St. Brendan et ses 17 compagnons accostent à la « Terre promise des saints ». Après l'avoir explorée, ils repartent vers leur point de départ en emportant avec eux des fruits et des pierres précieuses. Il est présumé que St. Brendan s'est rendu jusqu'à Terre-Neuve en se servant des îles de l'Atlantique Nord comme de tremplins vers sa destination

Monument irlandais dédié à St. Brendan situé Compté Kerry, côte Ouest

Nous savons qu'aux 5e et 6e siècles de notre ère, l'Irlande est le foyer d'un bouillonnement culturel. Elle est la gardienne de la chrétienté de l'Europe du Nord à la suite du déclin et de la chute de l'Empire romain. À cette époque, les moines irlandais prennent le risque de traverser l'Atlantique Nord en quête d'une mission de nature divine ou spirituelle.

Né en Irlande vers 489, St. Brendan fonde le monastère à Clonfert dans le comté de Galway. Selon la légende, il est septuagénaire lorsqu'il se lance dans une expédition vers l'ouest. Il part avec 17 compagnons sur un curragh, un bateau fait de peaux de bœuf sur une armature en bois. D'après un récit du 10e siècle, Navigatio Sancti Brendani Abbatis (Le voyage de Saint-Brendan), les moines naviguent pendant sept ans dans l'Atlantique Nord.

En 1976 et 1977, Tim Severin, un écrivain et explorateur britannique, fait la démonstration qu'une telle expédition est réalisable et elle fut publiée dans la revue National Geographic. Il reproduit un curragh, le Brendan, et navigue jusqu'à Terre-Neuve. Si les moines irlandais ont réellement traversé l'Atlantique, ce qu'ils ont accompli représente un exploit d'une grande importance historique. Avant le 8e siècle, l'Irlande subit les attaques répétées des Vikings. C'est donc peut-être par les Irlandais que les Scandinaves apprennent l'existence de terres lointaine à l'Ouest.

Aussi, bien avant que les premiers grands explorateurs n'entreprennent leurs voyages en Amérique du Nord, les baleiniers et les morutiers européens en avaient sondé les côtes. **Aux environs de l'an 1,000,** les **Vikings sont venus** à Terre-Neuve où on y a trouvé des vestiges de stations baleinières et morutières comme celle de l'Anse-aux-Meadows qui est devenue une attraction touristique importante et elle est reconnue par le patrimoine mondial de l'UNESCO.

C'est du Groenland qu'est partie l'expédition maritime qui permit aux Vikings de mettre pied en Amérique en l'an **1000**. Menée par **Leif Eriksson (970-1020)**, surnommé Leif L'Heureux, (fils d'Erik le Rouge), l'expédition fit une première halte dans un lieu qu'ils appelèrent Helluland (Île de Baffin-pays de pierre). À deux jours de navigation plus au

sud, ils créèrent la Colonie de Markland (Labrador-pays des forêts), puis, encore à deux jours de navigation plus au sud, ils arrivèrent au Vinland (Terre-Neuve-pays du vin). Ils créèrent dans ces localités de petites colonies. Vinland était une terre riche, au climat accueillant comparé à celui auquel ils étaient habitués au Groenland et en Islande. Mais le Vinland était une terre habitée, et des conflits éclatèrent entre colons scandinaves et Amérindiens.

Aux environs de l'année 1000 le bateau d'Erikson aurait navigué du Groenland jusqu'à la Terre De Baffin puis au Labrador et aboutir dans le Nord de Terre Neuve (Anse-aux-Meadows). L'hiver approchait et ce lieu avait des vignes et raisins. (d'où le nom Vinland). Il y avait beaucoup de saumon également.

Erikson savait qu'il avait trouvé un endroit en or et son équipage s'installa pour la saison. Son père mourut soit juste avant ou juste après son retour au Groenland. Il devint donc le Chef de ce territoire. Il décida cependant qu'il était le propriétaire du Vinland et que toutes les expéditions subséquentes devaient être autorisées et imposées par lui. On pense qu'Erikson ne retourna pas au Vinland mais ses frères l'ont fait.

Début des années 1960, deux chercheurs norvégiens, Helge Ingstad et Anne Stine Ingstad découvrirent et fouilla le camp de base des Vikings à l'Anse-aux-Meadows au Nord de Terre-Neuve, le premier site officiellement confirmé de la présence Viking en Amérique. Daté entre les années 989 et 1020, le camp avait 3 salles et un assortiment de huttes où on faisait des tissus, des articles en fer et de la réparation de bateaux.

Leif Erikson n'avait pas eu de difficulté avec les premières nations lors de son séjour et il retourna vers sa base au Groenland pour s'occuper des affaires familiales. Son frère Thorwald revint en l'an 1005 et les relations avec les premières nations (possiblement les Beothuks, Dorset ou Algonquins) ne tardèrent pas à se dégrader. Les Vikings les appelaient « Skraelings ». Les amérindiens préparaient simplement leurs bateaux un jour lorsqu'ils furent massacrés par les Vikings à l'exception d'un qui prit la fuite et revint avec quantité de ses compatriotes armés d'arcs et de flèches. Thorwald et ses amis furent à leur tour massacrés. Les Vikings ont alors réalisé qu'ils n'avaient pas alors suffisamment de guerriers pour faire face aux amérindiens. Ils décidèrent de quitter les lieux.

Bataille des Vikings contre les amérindiens à l'Anse-aux-Meadows

On pensait que l'aventure Viking au Canada se terminait avec l'assassinat de Thorvald mais des recherches récentes permettent de croire à des voyages Vikings à Terre-Neuve jusque vers l'année 1,300 (note 36). Après leur défaite, les Vikings se seraient contentés de faire de la pêche saisonnière. Les historiens se questionnent beaucoup sur la localisation du Vinland. Qui peut imaginer que des vignes poussent à l'Anse-aux-Meadows ? Peut-être que c'est dû au phénomène de **l'optimum climatique médiéval** (note 37) parfois appelé réchauffement climatique de l'an mil qui est une période de climat inhabituellement chaud localisé sur les régions de l'Atlantique nord et ayant duré de l'an 950 à l'an 1250 approximativement. Ce phénomène correspond presque parfaitement aux voyages et peuplement Vikings en Islande, Groenland et Vineland. Ceci dit, certains historiens prétendent que le Vinland serait plutôt le Nouveau Brunswick. Des recherches se poursuivent à cet effet.

Récentes recherches sur la présence des Vikings au Canada

Dans la Saga d'Érik le Rouge, une légende islandaise du 13ième siècle, l'intrépide explorateur Thorfinn Karlsefn voyage vers la Terre de Hóp. Là il y trouve des grappes de raisin, beaucoup de saumons, des récifs ensablés et des indigènes qui utilisent des canots faits de peaux d'animaux.

Les récits de la colonie Viking de Hóp a longtemps été perdue dans l'histoire mais Birgitta Wallace, une archéologue à la retraite chez Parcs Canada, est convaincue que cet endroit était situé au Nouveau Brunswick (note 43). « La seule région Atlantique qui correspond aux critères de la Saga, c'est le Nord-Est du Nouveau Brunswick. » dit-elle. Dans un article sur l'histoire du Canada, elle décrit toute l'évidence menant spécifiquement vers la région Miramichi-Baie-des-Chaleurs.

Les historiens ont théorisé sur la possibilité que Hóp aurait pu être localisé en Nouvelle-Angleterre ou New York. Cependant, Wallace n'accrédite pas ces théories, une raison étant que le saumon n'abonde pas en Nouvelle-Angleterre ou New York mais il est abondant au Nouveau-Brunswick.

Selon elle, la région incluant les rivières Miramichi et Restigouche sont particulièrement riches en saumon. Elle ajoute que la présence de vignes est également importante pour situer le Hóp. Le Nouveau-Brunswick est la limite nordique pour la vigne sauvage. Le Maine, l'île-du-Prince Édouard et la Nouvelle Écosse ne sont pas propices à la culture du raisin.

Si tout cela peut être confirmé un jour, Hóp pourrait devenir le second établissement des Vikings au Canada après celui de l'Anse-aux-Meadows à Terre-Neuve.

Birgitta Wallace au Groenland

2- PREMIERS PÊCHEURS FRANÇAIS À TERRE-NEUVE

Selon certains historiens, les Basques qui auraient découvert l'île de Terre-Neuve dès le XIIe siècle. Il n'y a cependant pas encore de preuve concrète à ce jour pour confirmer cette activité. Une étude sérieuse sur la présence Basque en Amérique du Nord fut produite par les éditions Érudit (note 35). Il se serait donc passé deux siècles après le départ des Vikings pour que les européens reviennent à Terre-Neuve.

Le Vénitien Giovanni Caboto (devenu John Cabot en anglais : Jean Cabot en français) partit de Bristol en Angleterre et navigua vers l'ouest pour accoster à Terre-Neuve le 24 juin **1497**. Il retourne ensuite en Angleterre et après une traversée de 15 jours, il accoste le 6 août 1497. Malgré que le site d'arrivée à TN soit contesté, lors des célébrations du 500ième anniversaire en 1997, les gouvernements du Canada et du Royaume Uni désignèrent Cap Bonavista comme le lieu officiel d'arrivée de Cabot.

Cabot fut rapidement suivi à TN par les pêcheurs français à partir de **1504**. La France a été l'une des premières nations européennes à pratiquer la pêche migratoire à Terre-Neuve et au Labrador. Elle a dominé l'industrie durant le 16ième et 17ième siècles. Selon les écrits, le premier navire de pêche français a traversé l'Atlantique en 1504 et à peine quatre ans plus tard, les navires français traversaient régulièrement l'Atlantique en nombre croissant. Dès les années 1520, les ports français envoyaient annuellement de 60 à 90 bateaux et l'industrie a pris régulièrement de l'ampleur les décennies suivantes. La plupart des pêcheurs étaient originaires de la Bretagne ou de la Normandie, sur la côte nord-ouest de la France et, par conséquent, étaient dans une position idéale pour exploiter les champs de pêche de Terre-Neuve et du Labrador. Certains provenaient également de La Rochelle et d'autres régions de la côte ouest du pays, tandis que des pêcheurs et baleiniers Basques originaires du sud-ouest de la France migraient également à Terre-Neuve et au Labrador.

La première expédition Basque répertoriée à Terre-Neuve a lieu en 1517 mais c'est seulement à partir des années 1530 que l'on peut identifier un établissement régional. Ce sont toutefois les techniques et le commerce développés dans leurs expéditions de pêche à la sardine en Irlande ou de chasse à la baleine sur leurs côtes qui permettent aux Basques d'établir un monopole lucratif au Labrador. Par contre, les pêcheurs de morue Bretons ont fréquenté ces eaux avant les Basques, au plus tard à partir de 1536, et c'est grâce aux Bretons que les Basques ont eu connaissance de la riche population de cétacés. Les Basques pêchent alors la morue au Sud de l'île, dans la baie de Plaisance, à la baie St. Mary's et à Trepassey, ainsi qu'à l'est, à des endroits comme Saint-Jean de Terre-Neuve et Renews. Il y a aussi un site de pêche répertorié au détroit de Belle-Isle, entre le Labrador et Terre-Neuve, vers 1535. Une autre région fréquentée par les pêcheurs est le détroit de Canso, dans l'actuelle Nouvelle-Écosse, vers les années 1560. Les Basques étaient aussi très actifs sur la côte Nord du Québec. Champlain a dû négocier avec eux à Tadoussac en 1608 parce qu'ils refusaient d'accepter le monopole de traite des fourrures octroyé par le roi Henri IV au sieur Pierre Duga de Mons.

Les pêcheurs français passaient le plus clair de leur temps à Terre-Neuve et au Labrador, occupés à pêcher la morue et à la transformer. Pour conserver la morue, les Français utilisaient tant le saumurage que le séchage à sec. La première technique consistait à saler fortement la morue et à la tremper dans une saumure, et la deuxième, à laisser sécher la morue légèrement salée à l'extérieur, en l'exposant au soleil et au vent. Les Français préféraient généralement le saumurage, mais les prises des Basques et certaines prises des Bretons et des Normands étaient séchées. Les marchands tentaient de vendre la morue en saumure sur les marchés français et la morue séchée aux acheteurs du sud de l'Europe.

S'ajoutant aux pêcheurs migratoires, de petits groupes d'habitants-pêcheurs Français étaient également actifs sur l'île de Terre-Neuve durant la deuxième moitié du 17ième siècle. La plupart vivaient à la colonie française de **Plaisance** (Placentia) établie sur la côte sud-ouest de la péninsule d'Avalon, alors que d'autres travaillaient ailleurs sur les côtes nord et sud de l'île à des endroits tels que Sainte Marie (St. Mary's), Saint Laurent (St. Lawrence), Fortune, Burin, Paradise Sound, Grand Banc, Trépassés (Trepassey), dont la population était francophone et anglophone, l'anse Hermitage, la baie Mortier, Merasheen et Harbour Breton.

Nous verrons un peu plus tard dans le chapitre sur Champlain, qu'il était parti du port d'Honfleur en Normandie pour organiser le premier peuplement permanent au Canada. Donc il est normal d'examiner les archives de France relatives aux expéditions de pêche à partir d'Honfleur. De 1574 à 1583, il y avait en moyenne 17 bateaux qui partaient pour Terre-Neuve à chaque année et pêcher sur les Grands Bancs. Cette activité basée sur la pêche à la morue comptait pour environ le tiers des activités longue distance du port. Étant donné que les marins d'Honfleur étaient très expérimentés, on leur demanda de faire des essais de colonisation suite à la fin des guerres de religion en Europe.

La première tentative de colonisation a été dirigée en 1597 par le Breton Troïlus de Mesgouez, sieur de la Roche, qui avait déjà été nommé en 1578 par Henri III, Vice-roi des « Terres neufves » mais qui avait été incapable d'y fonder une colonie la même année à cause de l'opposition des Anglais. Il était à Honfleur au printemps 1597 pour arrêter les conditions de l'affrètement de la Catherine, un navire dont le capitaine était Thomas Chefdhostel. Celui-ci s'est engagé à prendre à son bord des soldats. Avec eux, il est allé pêcher sur les bancs de Terre-Neuve et a opéré des prises sur les ennemis de la couronne de France.

À Terre-Neuve, vers 1578, les bancs de pêche étaient couverts de voiles. Plusieurs nationalités avaient flairé la bonne affaire : Espagnols 100 vaisseaux, Basques 20 à 30, Portugais 50 à 60, Français 150 et Anglais environ 50. Pas surprenant que Cartier ait croisé ses compatriotes à Terre-Neuve lors de ses voyages au Canada.

La France (Basques, Bretons et Normands) a poursuivi activement ses activités de pêche sur les côtes de Terre-Neuve durant les **400 années qui ont suivi**. La France a soutenu ces pêches migratoires pour deux raisons : elles étaient d'une grande valeur économique et elles créaient une réserve de marins expérimentés pour la marine

française, ce qui l'a aidée à rester l'une des grandes puissances maritimes mondiales. Les marchands français dirigeaient l'industrie et ils recrutaient chaque hiver des travailleurs souhaitant se rendre outre-mer pour y pratiquer la pêche migratoire. Aux 16ième et 17ième siècles, les pêcheurs français travaillaient au sud du Labrador et sur les côtes sud, ouest et nord-est de Terre-Neuve.

3- DE PLAISANCE À TERRE-NEUVE

En Nouvelle-France, **la colonie française de Terre-Neuve portait le nom de Plaisance**, non celui de «**Terre-Neuve** » qui désignait l'île toute entière et dont l'administration fut partagée durant soixante-trois ans par la France au sud et l'Angleterre au nord. Le nom de «Plaisance» aurait été donné par les Basques en souvenir de la ville Basque de Guipeicoa, appelée Plazencia en espagnol. Le baron Louis-Armand de Lahontan (1666-1715) en donna en 1692 l'explication suivante: « Les Espagnols ayant autrefois découvert l'île de Terre-Neuve [...] la nommèrent « terre de Bacallao ou des morues par la quantité qu'ils y en pescherent dans la baye de Plaisance, qui tire son nom de Plazencia que les Espagnols luy donnerent.»

Cependant, ces frontières n'ont jamais fait l'objet d'ententes formelles entre les Français et les Anglais, de sorte que, par exemple, des Anglais résidaient en permanence à Trepassey alors que des Français s'installaient le long de la côte ouest vers le nord jusqu'à la pointe Riche et même sur la côte du Petit-Nord jusqu'à Bonavista.

Il y eut même des «engagés» français auprès d'habitants anglais et des «engagés» anglais chez des habitants français, ce qui ne plaisait pas aux autorités locales. Les gouverneurs de Plaisance n'ont jamais manifesté de la bienveillance envers les habitants de religion protestante, qu'ils soient d'origine huguenote, anglaise ou écossaise, car l'une de leurs fonctions était de faire respecter la religion catholique. De façon générale, les relations entre les Français et les Anglais à l'île de Terre-Neuve restaient relativement harmonieuses, même au plan des administrations, sauf en temps de guerre où les attaques réciproques devenaient fréquentes.

Mentionnons la présence de nombreux corsaires à Terre-Neuve, surtout à partir de 1692. En quelques années, les corsaires français auraient capturé une soixantaine de navires anglais. Ils ravitaillaient en même temps la colonie en denrées indispensables,

prises sur les navires ennemis. **Les historiens croient que, si la colonie de Plaisance a pu résister longtemps aux Anglais, c'est à cause de la contribution des corsaires français qui semaient la terreur chez leurs ennemis**, la France n'ayant plus les ressources militaires lui permettant de garantir la sécurité de sa petite colonie.

Pierre Le Moyne d'Iberville

Ce personnage célèbre de l'Histoire du Canada a été bien documenté par le Musée Virtuel de la Nouvelle-France. Voici un extrait de cette publication:

Baptisé à Ville-Marie le 20 juillet 1661, **Pierre Le Moyne d'Iberville** est le troisième des onze garçons et deux filles nés du mariage de Catherine Thierry-Primot et du marchand montréalais Charles Le Moyne de Longueuil. Pierre était assez instruit pour maîtriser une plume alerte et incisive, assez éduqué pour être à l'aise avec le roi et ses ministres et assez rusé pour jouer de cruauté et de générosité. S'il avait été gouverneur de la Nouvelle-France et si la mort ne l'avait pas fauché à l'âge de 45 ans dans l'île de Cuba, l'Amérique du Nord aurait peut-être été française…

Pierre Le Moyne d'Iberville a livré de nombreuses batailles à la Baie James, à Terre-Neuve, en Louisiane et dans les Antilles. Cette publication fait état de ses nombreux déplacements au moyen de cartes interactives.

Hyperlien : https://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/les-explorateurs/pierre-le-moyne-diberville-1686-1702/

C'est en représailles contre des corsaires anglais que le canadien **Pierre Le Moyne d'Iberville** (1661-1706), surnommé «le Cid canadien», s'illustra à Terre-Neuve durant l'hiver de 1696-1697, avec une flotte de trois navires et l'aide de 200 miliciens canadiens et d'amérindiens alliés. Avec la «collaboration» du gouverneur Jacques-François de Monbeton de Brouillan, il détruisit presque tous les postes anglais échelonnés sur la côte orientale de l'île, soit une quinzaine, dont le chef-lieu St John's (qui devint provisoirement Saint-Jean); il massacra plus de 200 Anglais et fit plus de 700 prisonniers; il s'appropria ou anéantit plus de 370 bateaux de pêche. À la fin de l'expédition, en mars 1697, il ne restait plus aux Anglais que deux petites agglomérations, Bonavista et Carbonear. Pendant cette période de quatre mois d'offensive, d'Iberville avait fait disparaître 36 postes de pêche anglais. Ce fut la campagne la plus importante et la plus dévastatrice de la carrière de Le Moyne d'Iberville. Jamais les Français n'avaient frappés les Anglais aussi fort. Pour d'Iberville et les Français, c'était «mission accomplie».

Pour les Britanniques, ces excès de massacres, de pillages et d'incendies furent considérés comme des «actes de barbarie dignes des sauvages Abénaquis».

Il existait aussi des corsaires anglais, lesquels tentèrent à deux reprises (1690 et 1692) de saccager Plaisance. Pendant l'été de 1702, pour ne prendre que cet exemple, des corsaire anglais brûlèrent les vigneaux français à Trepassey, à St Mary's, à Colinet et à St Lawrence. Ils détruisirent également le fort de l'île Saint-Pierre. Régulièrement, Anglais et Français commettaient ce genre d'exaction et saccageaient tout ce qui se trouvait sur leur chemin.

En 1706, Philippe Pastour de Costebelle, profitant de la présence de navires canadiens et acadiens forcés par le mauvais temps d'hiverner à Plaisance, il enrôla leurs équipages qu'il dirigea dans une nouvelle expédition contre les postes anglais de Terre-Neuve. C'est le lieutenant de Plaisance, Joseph de Brouillan de Saint-Ovide qui prit le commandement du détachement, comprenant quelque deux cents hommes. Il les dirigea contre le chef-lieu Saint-Jean. Débarqués à la faveur de la nuit, les assiégeants attaquèrent le fort Guillaume, à la pointe du jour, avec une telle impétuosité qu'ils s'en emparèrent aussitôt et que les deux autres forts protégeant Saint-Jean se rendirent sans coup férir. L'élément surprise avait été fatal aux Anglais. De Saint-Ovide fit quelque 800 prisonniers au nombre desquels se trouvait le major Lloyd, gouverneur des établissements anglais de l'île. Terre-Neuve était de nouveau tombée aux mains des Français. Après avoir démantelé les trois forts protégeant Saint-Jean, de Saint-Ovide retourna à Plaisance. La première prise de St. John's par d'Iberville (1696) était bien connue mais la deuxième prise De Saint-Ovide (1706) l'est beaucoup moins.

En 1711, la marine britannique attaqua à son tour Plaisance. Bien qu'elle disposât de 15 bâtiments, de 900 canons et de 4000 hommes, elle ne réussit pas à prendre la ville.

Évolution des droits de pêche français à Terre-Neuve

Les premières restrictions sont celles qui ont été imposées après la guerre de Succession d'Espagne (1702-1713), au cours de laquelle la Grande-Bretagne et ses alliés européens ont forcé la France à se retirer des Pays Bas espagnols et des possessions espagnoles dont elle s'était emparée en Italie. Ratifié en **1713, le traité d'Utrecht** a contribué à mettre fin à la guerre et il stipulait, entre autres, que la France devait céder certains de ses territoires de l'Amérique du Nord à la Grande-Bretagne.

Le traité accordait à la Grande Bretagne la souveraineté de Terre-Neuve et il interdisait la colonisation française permanente de l'île. Par contre, il permettait à la France d'utiliser, comme base saisonnière pour ses pêcheries, la partie de la côte nord s'étendant du cap Bonavista à la pointe Riche. Les pêcheurs français avaient le droit d'attraper et de faire sécher du poisson dans cette zone couramment appelée le French ou Treaty Shore, mais ils devaient quitter les lieux lorsque la saison de pêche prenait fin, en septembre.

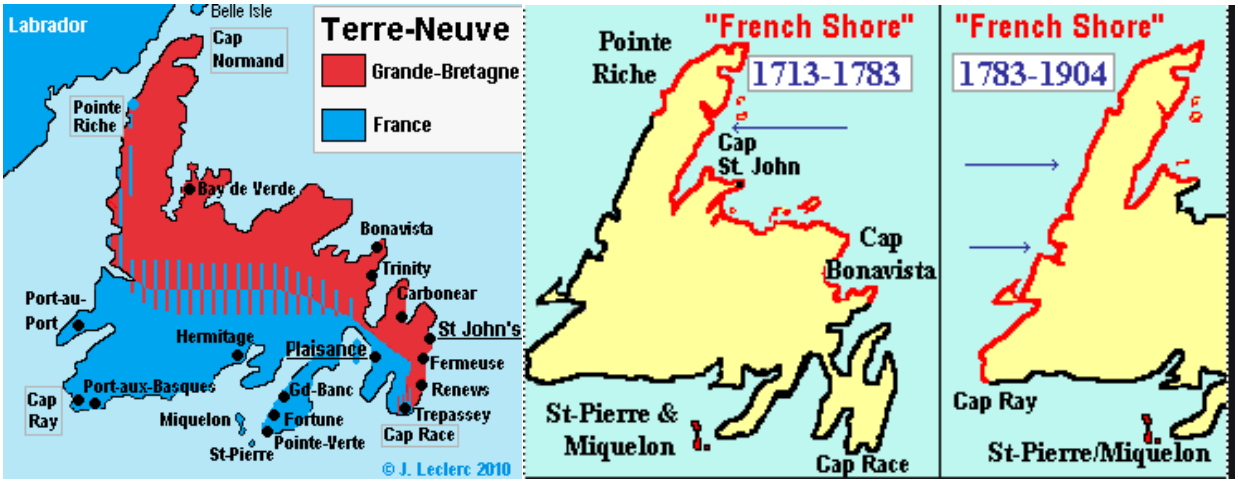

Le traité a fait de Plaisance (Placentia) une colonie anglaise et les colons français pouvaient continuer d'y demeurer à condition de prêter allégeance à la reine d'Angleterre. Certains se sont conformés à cette exigence mais au printemps 1714, la plupart des habitants se dirigèrent vers l'Île Royale (Cap Breton) à l'aide de trois navires du Roi et de navires marchands. Ils furent transportés au site du futur de Louisbourg, de Port Dauphin (anciennement Sainte Anne) et Saint-Pierre au détroit de Canso. On parle d'un groupe comprenant 116 hommes, 10 femmes et 23 enfants. L'Île Royale a alors remplacé Plaisance en tant que centre majeur de la France pour ses activités militaires et commerciales en Amérique du Nord. Elle a également fourni une base pour les pêcheurs français durant la saison morte.

PLAISANCE A EU 3 FORTS PENDANT LA PRÉSENCE FRANÇAISE (1662-1713)

En 1658, à la faveur de l'état de guerre qui existait alors entre la France et l'Angleterre, **Louis XIV** octroya, au capitaine au long cours Nicolas Gargot, le port de Plaisance à titre de fief héréditaire, ainsi qu'une vaste concession s'étendant sur vingt-six lieues de profondeur dans la région du sud de Terre-Neuve. En 1660, une commission royale désignait Nicolas Gargot comme comte de Plaisance et gouverneur de l'île.

En 1662, Louis XIV fit fortifier Plaisance et il fut nommé **Fort de Plaisance**. Ce fort fut construit sur un plateau du Mont Plaisance, à l'est du village. Il était constitué de pieux de bois et remparts de terre. Ce fort était équipé de 32 canons pour défendre l'entrée du port. Ce fort a alors une garnison de 25 soldats français. Dès 1704, ils sont déjà 150, en raison de l'importante croissante de Plaisance à titre de centre de la flotte de pêche française. En 1662, Louis XIV nomma Thalour de Perron comme gouverneur. Thalour de Perron n'a pas le profil de gouverneur. Il s'adonne aux jeux et à la chasse. Le mécontentement des colons gronde contre son comportement. Les dysfonctionnements coloniaux exaspèrent la population. La garnison se rebelle également et en 1663 elle finit par exécuter le gouverneur Perron, son frère et leur ami chapelain. Pendant ce temps la petite colonie sombre dans la misère et la famine.

En 1663, le capitaine Nicolas Gargot, conduisant à Québec le nouveau gouverneur de la Nouvelle-France de Mésy, ainsi que le premier évêque de Québec Monseigneur de

Laval, laissa à Plaisance plusieurs familles de colons, un détachement de soldats ainsi que des vivres et des munitions. Plaisance était devenu un poste fortifié comptant quelque deux cents soldats, colons et pêcheurs.

Pourquoi la Colonie de Plaisance était-elle importante pour la France? Premièrement, cela faisait environ 160 ans que les pêcheurs français pêchaient sur les côtes de cette île et l'abondante récolte de morue rapportait 5 fois plus au trésor français que la traite des fourrures.

Ce premier fort fut insuffisant pour bien défendre la colonie et en 1687 la France décida de construire le **Fort Royal** situé sur une colline surplombant la baie et le village de Plaisance. Il avait des murs de pierre et des batteries de canons. Fort Royal a servi de bastion et résidence du gouverneur. C'est ce fort qui a été légèrement remis à jour par les britanniques et renommé « **Castle Hill** » qui est un lieu historique exploité par Patrimoine Canada avec son centre d'interprétation pour les visiteurs. Il comprend de nombreux artefacts de l'époque et est ouvert au public durant la saison estivale.

Un troisième fort du nom de **Louis** (**Saint-Louis** selon Google et Wikipedia) vit le jour en 1691 sur la partie nord du détroit appelé « Jerseyside ». Il comprenait 300 pas de circonférence avec deux bastions. Il incluait la maison du gouverneur et une caserne pour la garnison. Il y avait une palissade de bois protégée par 26 canons déployés en trois batteries dirigées sur différentes cibles potentielles. Le fort fut attaqué en 1692 durant la guerre de King William. Cette attaque fut nommée « Bataille de Placentia » et les français purent y résister. En 1703, le Fort Saint-Louis avait une structure de pierre avec des murs d'une hauteur de 16 pieds et une épaisseur de 8 pieds.

Fort Louis et Fort Royal demeurèrent en fonction jusqu'à la fin du régime français à Plaisance en 1713. Grâce à ces fortifications et l'habileté de cette petite colonie et ses soldats, Plaisance n'a jamais été conquise. Cependant par le traité d'Utrecht cette année-là, la France fut contrainte d'abandonner sa colonie sur cette île. Pourquoi Plaisance était-elle importante pour l'économie de la France? En 1712 Pontchartrain, le ministre français de la Marine écrivait : « Ce port valait tous les ans à la France **trois à quatre millions**» de livres (équivalent aujourd'hui à C$82 millions à C$110 millions), et les Britanniques avaient constamment tenté de s'en emparer pour contrôler seuls les pêcheries terre-neuviennes.

Possession britannique : Dans un premier geste, les britanniques renommèrent Plaisance par le nom de « **Placentia** ». Bien que ceux-ci aient légèrement renforci les défenses du Fort Royal, renommé, « **Castle Hill** », le rôle de Placentia diminua rapidement au profit de St. John's. La note 38 fourni un lien donnant plus de détails sur les 3 forts construits sous la période française.

Moment historique : L'abandon de Plaisance par la France fut un point tournant dans l'histoire de la Nouvelle-France car graduellement les britanniques bloquèrent l'accès à la France à sa colonie et les défaites de Louisbourg (1758) et Québec (1759) sont là pour le prouver. **C'était le début de la fin…**

Ce qui suit est une vue d'ensemble et de cartographie des 5 forts construits à Plaisance et Placentia de 1662 à 1740. Présentement, seul Castle Hill est toujours en place et il y a un centre d'accueil des visiteurs. Il y a à cet endroit le fort avec ses murs de pierre et batterie de six canons. Il y a des milliers d'articles qui ont été découverts lors de l'excavation du site incluant des boulets de canons, agrès de pêche, outils anciens, céramiques et plus. Une exposition interactive est présentée aux visiteurs. Parcs Canada opère ce site touristique avec une équipe d'acteurs en costume d'époque durant la saison estivale.

Plaisance-Placentia a eu 5 forts

Fort de Plaisance 1662, Fort Royal 1687,

Fort Louis 1691, Fort Frederick 1721, Nouveau Fort 1740

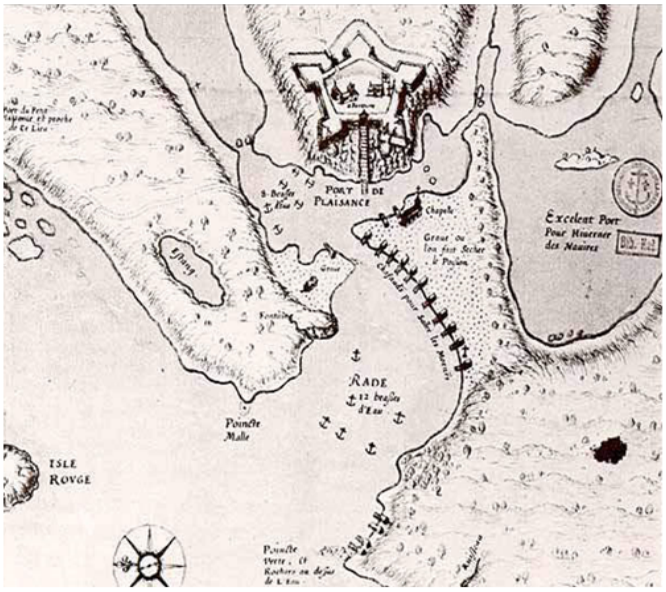

En reconnaissance de l'importance stratégique de cette île, le roi **Louis XIV** ordonna la construction du **Fort de Plaisance en 1662**. Ce fort était situé sur le plateau Mont Plaisance à l'Est du village. Il était constitué de pieux de bois et remparts de terre. Il était équipé de 32 canons pour protéger l'entrée du port.

En 1663, le capitaine Nicolas Gargot accosta à Plaisance en compagnie du Gouverneur de Nouvelle France et du premier évêque, Monseigneur de Laval. Ils y débarquèrent plusieurs fermiers et leurs familles. Plaisance était devenue une colonie de 200 personnes incluant des soldats, des fermiers et des pêcheurs. Pourquoi Plaisance était importante pour la France? Premièrement parce que les pêcheurs français y pratiquaient la pêche depuis plus de 160 ans et la morue rapportait des revenus 5 fois plus importants que la traite des fourrures.

Fort de Plaisance – Le Vieux Fort

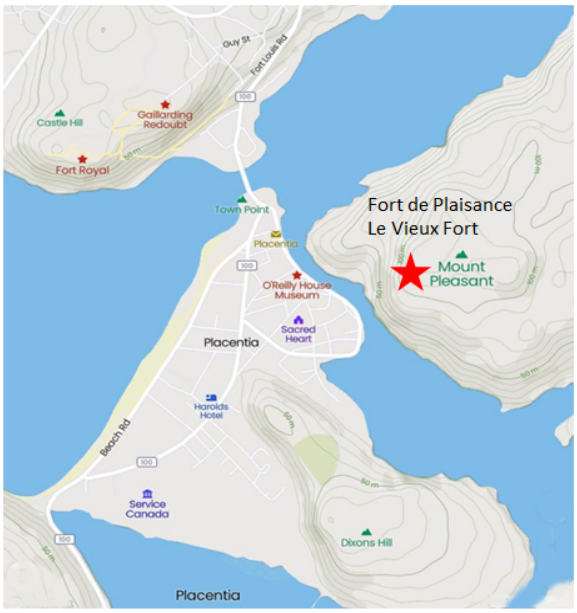

Fort de Plaisance has a rich historical past. It was an important first step in France's intention to defend her interests in the North Atlantic cod fishery. Plaisance was settled to prevent English expansion into southern Newfoundland. Fish was vital as a source of protein and as a source of wealth for the merchants and the Kingdom of France. Recent archeological investigations reveal that the fort was 6.6 m wide and 20 m in length. It was divided in 2 rooms with stone walls and a wooden roof. It had barracks for its soldiers. Artifacts recovered include copper buttons and buckles, a silver ring, a larding needle, iron fragments, gunflints, various types of ceramic wares and tobacco pipes. To date, only a small fraction of the site has been excavated.

Source: The Oxford Companion to Military History, Oxford University Press

Fort Royal 1687

Avec le temps il était devenu clair que le Fort de Plaisance n'était pas bien équipé pour défendre la colonie et en 1687, la France fit construire Fort Royal sur un plateau faisant face au village et l'entrée de la Baie de Plaisance. Les murs étaient faits de pierres et une batterie de canons y fut installée. Le fort servait aussi de résidence pour le Gouverneur. Ce fort fut légèrement amélioré par les britanniques lorsqu'ils en prirent possession en 1714 et le renommèrent « Castle Hill ». De nos jours, le site est maintenu et promu par Parcs Canada. Le centre des visiteurs est ouvert au public durant l'été avec des acteurs habillés en soldats.

Vue actuelle à partir de Fort Royal-Castle Hill

Fort Louis 1691

Ruines actuelles du Nouveau Fort Construit sur les ruines de Fort Louis

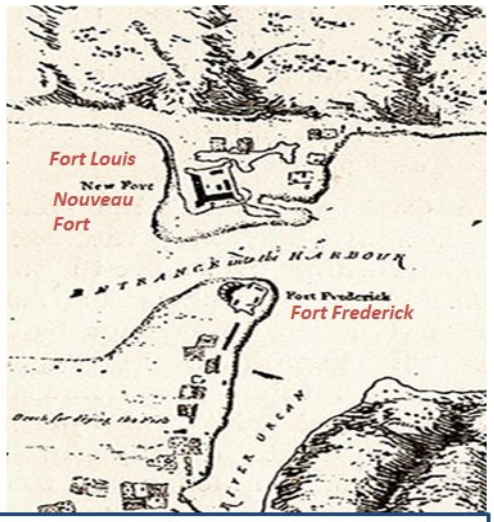

Un troisième fort nommé Louis (Saint –Louis pour certains) fut construit en 1691 sur la rive Nord du port appelée « Jersey ». Il avait une circonférence de 300 pieds avec deux bastions. La structure était de pierre avec des murs de 16 pieds de haut et 8 pieds d'épaisseur. Il incluait la résidence du Gouverneur et une caserne pour l'armée. Il y avait aussi une clôture de bois protégée par 26 canon déployés en 3 batteries pointées vers différentes cibles potentielles. Le fort fut attaqué en 1692 durant la guerre King William. Cette confrontation reçut le nom de la « Bataille de Placentia » et les troupes françaises ont put résister. En 1740, les anglais décidèrent de bâtir le Nouveau Fort sur les ruines de Fort Louis.

Fort Louis 1691

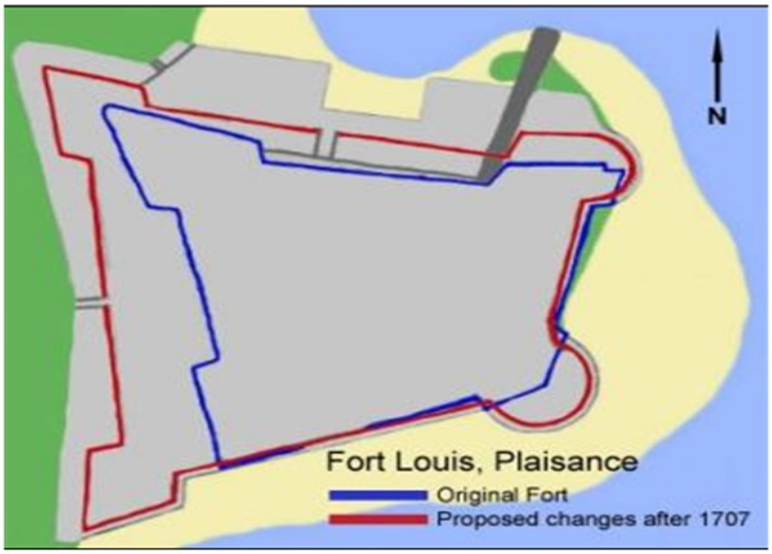

Source: Corner Brook Museum & Archives, NL

Vue aérienne des emplacements des forts Frederick et Louis (Saint-Louis)

Fort Frederick 1721

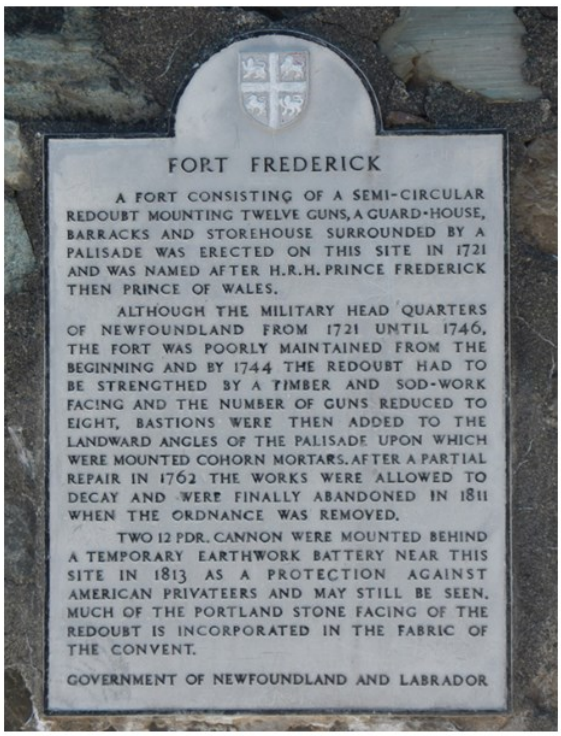

Le Traité d'Utrecht de 1713 changea l'histoire de Terre-Neuve et la Nouvelle-France. La colonie fut abandonnée de façon définitive par la France et un bon nombre de colons français furent transférés à l'Île Royale (Cap Breton) là où on entama la construction de la Forteresse de Louisbourg. Certains iront aussi à Saint-Pierre et Port Dauphin.

Pour ce qui est de Plaisance, elle fut renommée Placentia. Les britanniques avaient déjà pris la décision de faire de Saint John's la capitale de Terre-Neuve et Placentia perdit son importance stratégique et historique.

Ceci dit, la riche histoire de Placentia pourrait mieux être remise en valeur avec la reconstruction de Fort Saint-Louis et Fort Frederick

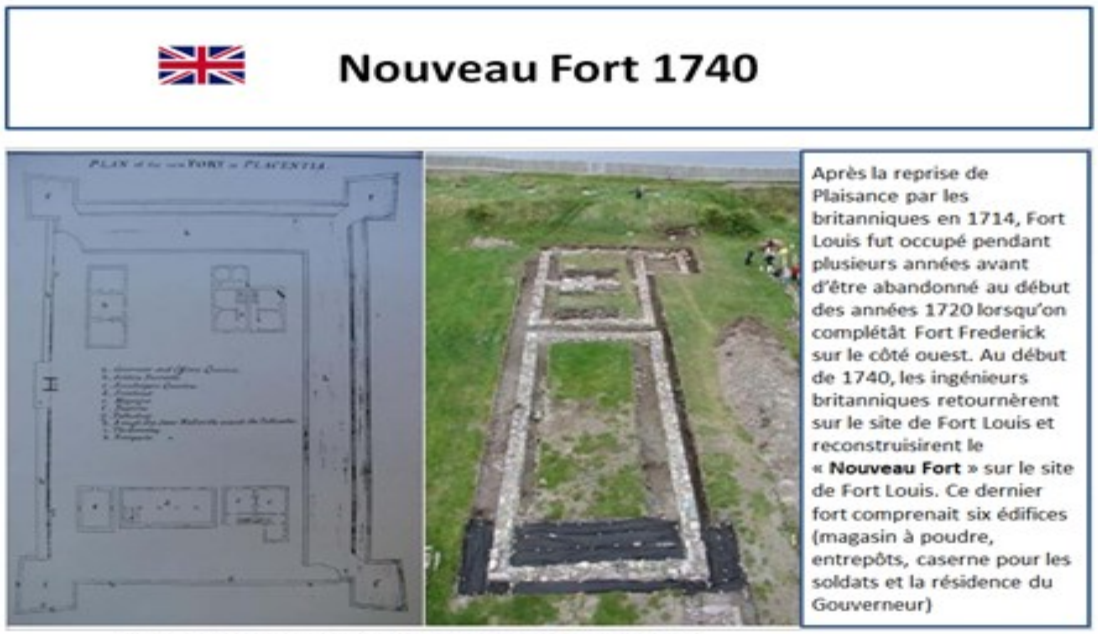

Source: Newfoundland and Labrador Provincial Archeological Office

<u>Louisbourg et sa forteresse</u> : Peinture de *Lewis Parker 1744*

Suite au Traité d'Utrecht de 1713 cela força la France à relocaliser ses forces Atlantique de Plaisance (TN) vers l'Île Royale (Cap Breton) et ils commencèrent la construction de la Forteresse de Louisbourg.

En 1713, la France avait déjà construit une base navale de portée limitée à Port Dauphin, l'ancien site de Fort Sainte-Anne (Englishtown, Cap Breton). Cependant, le port devenait encombré par les glaces en hiver et la France décida de trouver un autre port libre de glaces dans le Sud de l'Île Royale. Ainsi, les forces navales françaises pouvaient utiliser ce port à l'année longue. Ils nommèrent ce port Havre Louisbourg en l'honneur du roi Louis XIV.

Les choses étaient relativement calmes à cet endroit jusqu'à ce que la forteresse soit attaquée par les forces Britanniques et celles de Nouvelle Angleterre en 1745. Les attaquants réussirent à conquérir cette forteresse le 16 juin 1745. Cependant, en 1748, le Traité d'Aix-la-Chapelle, qui mettait fin à la Guerre de Succession d'Autriche, permit à la France de reprendre Louisbourg. Le ministre de la marine français Maurepas, tenait fortement à récupérer ce pilier Atlantique de la défense des intérêts français, particulièrement concernant le commerce lucratif des pêches.

Les colonies britanniques américaines prenaient beaucoup d'expansion durant cette période et elles se confrontaient aux forces françaises et leurs alliés amérindiens en Atlantique et le Golf Saint-Laurent. Les colonies américaines voulaient progresser vers l'ouest du continent contrôlé à ce moment par les forces de Nouvelle-France. Cela mena à la guerre franco-indienne de 1754 et la guerre de sept ans qui débuta en 1756 et qui impliqua tous les gouvernements européens.

Une importante flotte navale française réussit à repousser une attaque Britannique sur Louisbourg en 1757. Cependant, les français n'ayant pu renforcer leurs effectifs en 1758, les Britannique revinrent à la charge et forcèrent la capitulation de Louisbourg le 26 juillet 1758 après un siège de six semaines. La forteresse fut utilisée ensuite pour se lancer à la conquête de Québec en 1759 avec la défaite sur les Plaines d'Abraham. La Nouvelle-France perdait Ville-Marie (Montréal) en 1760 et ce fut la fin de la colonie française en Amérique du Nord.

Suite à cette défaite, les britanniques et français signèrent le Traité de Paris en 1763. Le Traité a mis fin à la guerre de Sept Ans (1756-1763), au cours de laquelle les forces britanniques se sont emparées de bon nombre de colonies françaises en Amérique du Nord, aux Antilles et ailleurs.

Baie Saint-Georges Terre-Neuve

Bien que la France ait cédé la plus grande partie de son territoire nord-américain à la Grande-Bretagne en 1763, le Traité de Paris lui a permis de conserver ses droits de pêche au **French Shore de Terre-Neuve**, ainsi que d'utiliser l'archipel de Saint-Pierre et Miquelon comme base de pêche, en compensation de la perte de l'Île Royale. Malgré ces rebondissements, plusieurs pêcheurs et colons francophones demeurèrent sur l'île de Terre Neuve mais ils se virent forcés de s'assimiler aux populations anglophones. C'est de 1820 à 1860 que les immigrants acadiens sont arrivés à l'île en plus grand nombre. La plupart d'entre eux étaient originaires du Cap-Breton, de la Nouvelle Écosse et des îles de la Madeleine et ils se sont établis à baie Saint Georges, où la population acadienne, dès 1830, s'élevait à quelque 1200 personnes. Un grand nombre de

migrants étaient des travailleurs agricoles à la recherche de terres; d'autres venaient travailler à la pêche locale à la morue, au hareng et au homard. La présence acadienne à baie Saint Georges est devenue tellement importante que l'Église catholique a nommé un prêtre francophone dans la région dès 1850. À la fin du siècle, des Acadiens étaient établis de la péninsule de Port-au-Port située dans la baie Saint Georges jusqu'à la vallée Codroy. Un récit intéressant sur Baie Saint-Georges peut être consulté (note 7).

Saint-Pierre et Miquelon

La pêche française, datant de plusieurs siècles dans les eaux de Terre-Neuve et du Labrador, a pris fin en 1904, lorsque la France a cédé tous ses droits sur le Treaty Shore en vertu de l'Entente anglo-française ou Entente cordiale. L'entente a permis à la France et au Royaume-Uni de régler des disputes coloniales qui persistaient et elle obligeait la France à céder ses droits territoriaux et ses droits de pêche à Terre-Neuve en échange d'un territoire britannique en Afrique. Après 1904, la France a établi toutes ses activités de pêche dans l'Atlantique Nord à **Saint Pierre et Miquelon** au lieu de l'île de Terre-Neuve. L'archipel est composé de deux îles principales : Saint-Pierre, la plus petite qui abrite cependant 86 % de la population, ainsi que Miquelon constituée de trois presqu'îles. L'archipel est l'un des sept territoires français en Amérique et la population totale est de 6,274 habitants.

Lors de la Révolution française (1789), la communauté acadienne quitta subitement l'île de Miquelon pour se réfugier aux îles de la Madeleine, alors que l'exercice républicain à Saint-Pierre connut un terme brutal lors de la nouvelle attaque britannique de 1793. Il fallut attendre la Restauration de Louis XVIII pour que la dernière rétrocession par le Royaume-Uni des îles Saint-Pierre-et-Miquelon à la France soit définitive.

4- JACQUES CARTIER

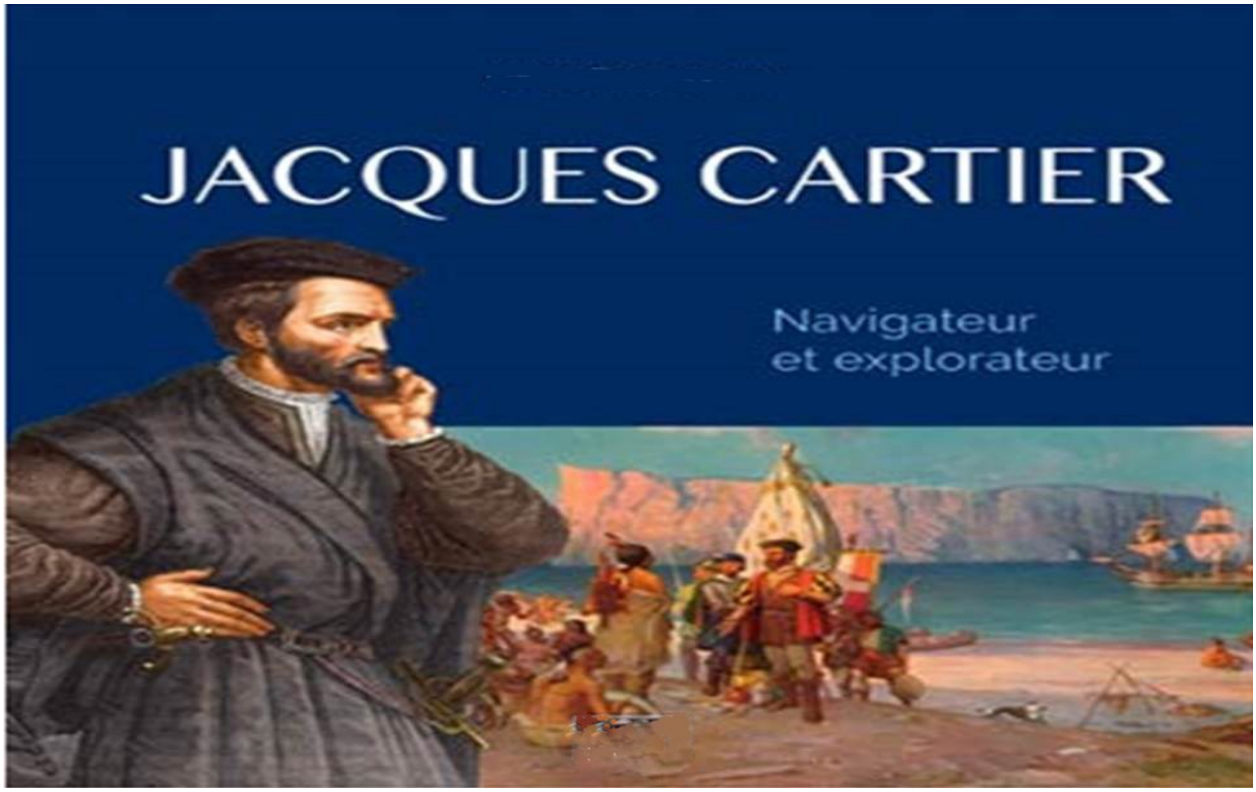

Jacques Cartier, navigateur (né entre le 7 juin et le 23 décembre 1491 à Saint-Malo, France; décédé le 1er septembre 1557 à Saint-Malo, France). Voici le meilleur descriptif de la première expédition de Jacques Cartier au Canada. L'hyperlien suivant permet d'accéder aux cartes interactives : https://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/les-explorateurs/jacques-cartier-1534-1542/

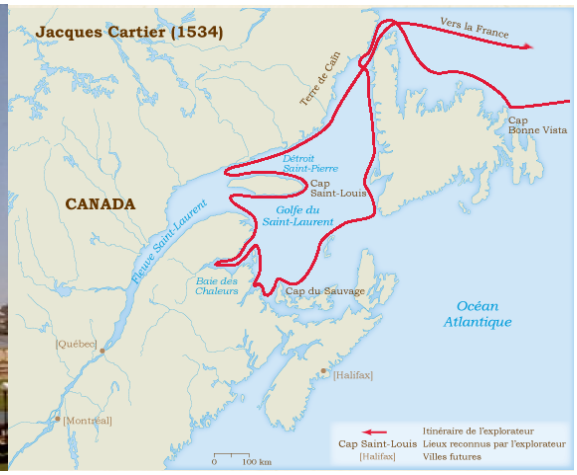

On ne sait pas comment Jacques Cartier a été initié à la navigation, mais Saint-Malo, la ville où il est né entre l'été et l'hiver 1491, était alors l'un des plus importants ports d'Europe. En 1524, il aurait accompagné Giovanni da Verrazzano et participé ainsi aux explorations officieuses engagées par le roi de France. Son passé est très mal documenté. Employé dans le commerce et la navigation dès son jeune âge, Cartier a vraisemblablement navigué comme ses compatriotes à titre de marin, puis officier, le long des côtes de France, de Terre-Neuve et de l'Amérique du Sud (Brésil). Une dizaine d'années plus tard, **Jacques Cartier est un navigateur assez expérimenté** pour que **François 1er** lui demande d'entreprendre l'exploration officielle de l'Amérique du Nord. Il ne fait pas de doute que la route maritime qu'il emprunte, en 1534, lui était déjà familière. Reste que c'est le contexte politique favorable du rattachement de la Bretagne au royaume de France qui encourage le roi François Ier à choisir le navigateur Malouin pour remplacer l'explorateur Giovanni da Verrazano, décédé lors de son ultime voyage.

Vers les Terres Neuves

Le 19 mars 1534, Cartier reçoit la mission de « faire le voyage de ce royaume es Terres Neuves pour descouvrir certaines yles et pays où l'on dit qu'il se doibt trouver grant quantité d'or et autres riches choses ». **Le 20 avril suivant, le navigateur malouin appareille avec deux navires et 61 compagnons**. Vingt jours plus tard, il atteint Terre-Neuve. L'exploration s'effectue d'abord le long d'un territoire fréquenté par les pêcheurs bretons : de la baie des Châteaux (détroit de Belle-Isle) jusqu'au sud de Terre-Neuve. Après avoir planté une croix à Saint-Servan, sur la côte nord du golfe, Cartier pique vers le sud. Après avoir rencontré les Îles-de-la-Madeleine, il met les voiles vers l'actuelle Île-du-Prince-Édouard dont il ne remarque pas l'insularité.

Mensonge et prise de possession

Cartier progresse ensuite jusqu'à la baie des Chaleurs où, le 7 juillet, il rencontre des Micmacs. Les palabres sont assorties d'échanges que l'histoire a consignés comme étant le premier geste commercial intervenu entre Français et Amérindiens. Peu après, Cartier atteint la baie de Gaspé.

Plus de 200 Iroquois de Stadaconé (Québec) se sont rendus dans la péninsule pour pêcher. D'abord confiantes et cordiales, les relations se ternissent quand, le 24 juillet, Jacques Cartier prend possession du territoire. La croix de 30 pieds de haut, qu'il érige à la Pointe-Penouille, semble inconvenante à Donnacona, le chef des Autochtones. Craignant les conséquences de ce mécontentement, Cartier ment en décrivant la croix comme un insignifiant point de repère.

Le 25 juillet, il quitte les environs de Gaspé en direction du golfe Saint-Laurent. Après avoir longé le détroit qui sépare l'île d'Anticosti et la rive nord, il repart pour Saint-Malo où il accoste le 5 septembre. Le fleuve Saint-Laurent n'a pas été découvert.

Révélations des guides amérindiens

Jacques Cartier arrive en France avec deux trophées précieux : Domagaya et Taignoagny, les fils de Donnacona qui se sont laissé convaincre de le suivre. Ils lui parlent du fleuve Saint-Laurent et du « royaume de Saguenay », objectifs du deuxième voyage qui débute le 19 mai 1535. Cartier a été persuasif : son équipage a doublé et il dirige trois navires : la Grande Hermine, la Petite Hermine et l'Émérillon.

Cinquante jours après avoir pris la mer, un premier vaisseau jette l'ancre sur les côtes de Terre-Neuve. Le 26 juillet, le convoi est réuni. L'exploration reprend. Le 10 août, jour de la Saint-Laurent, l'explorateur donne le nom du saint à une petite baie. Les cartographes l'appliqueront au « grand fleuve de Hochelaga et chemyn de Canada » qui conduit vers l'intérieur du continent, « si loing que jamais homme n'avoit esté au bout. »

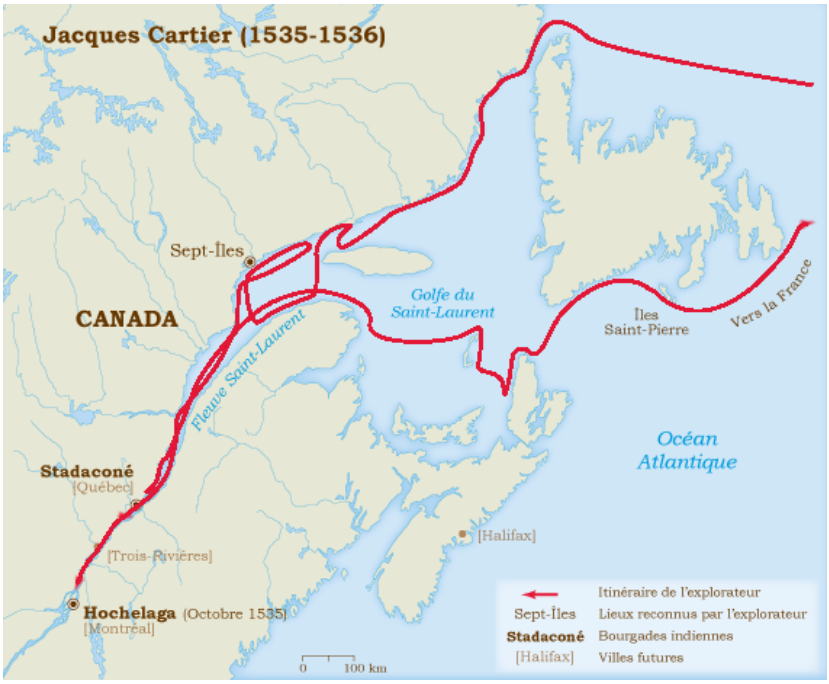

Du Saguenay jusqu'à Hochelaga

Naviguant le long du fleuve jusqu'à Stadaconé (Québec), les navires dépassent l'île d'Anticosti et l'embouchure du Saguenay. Cartier établit ses quartiers généraux sur la rivière Sainte-Croix (rivière Saint-Charles) et, cinq jours plus tard, il monte à bord de l'Émérillon pour se rendre à Hochelaga (Montréal). Laissant le navire dans le lac Saint-Pierre, il poursuit sa route en barque jusqu'au village iroquois où il arrive, le 2 octobre.

Près de deux mille personnes y vivent. L'île et le village sont dominés par une montagne qu'il nomme mont Royal. Il y est conduit par ses hôtes, qui lui parlent des richesses de l'ouest et, encore, du « royaume de Saguenay ». Les rapides, qui coulent au nord et au sud de l'île de Montréal, l'empêchent de poursuivre sa route vers l'ouest.

Cartier doit retourner au havre de la rivière Saint-Charles où il constate que les relations avec les Iroquois se sont envenimées. Un hiver hâtif menace les Français.

Isolement, froid et scorbut

Dès la mi-novembre, les navires sont emprisonnés dans les glaces. Décembre débute sur une épidémie de scorbut. Frappés les premiers, les Iroquois tardent à livrer le **secret de l'anedda, une tisane de cèdre blanc** qui va les sauver. Des 100 Français qui sont touchés, 25 succombent.

Le 3 mai, Cartier fait planter une croix sur le site où il vient d'hiverner. Le même jour, il s'empare d'une dizaine d'Iroquois parmi lesquels se trouve Donnacona, le seul à pouvoir « conter et dire au roi ce qu'il avait vu ès pays occidentaux, des merveilles du monde. »

Le voyage de retour débute trois jours plus tard, sans la Petite Hermine. Au fil d'un crochet le long de Terre-Neuve, Jacques Cartier découvre le détroit qui porte le nom de l'explorateur Giovanni Caboto. Le 16 juillet 1536, Cartier retrouve Saint-Malo.

La colonisation du Canada

Le 17 octobre 1540, François 1er confie au navigateur breton la mission de retourner au Canada pour donner corps à un projet de colonisation dont il serait « capitaine général ». Mais voici que, le 15 janvier 1541, Jean-François de La Roque de Roberval, un courtisan huguenot, supplante Cartier.

Autorisé à partir par Roberval, qui attend la livraison de pièces d'artillerie et de marchandises, Jacques Cartier quitte Saint-Malo le 23 mai 1541. Il dirige cinq navires « bien fournis de victuailles pour deux ans » dont la Grande Hermine, l'Émérillon, le Saint-Brieux et le Georges. Mille cinq cents personnes voyagent avec lui. La traversée dure plus de trois mois.

Sauf une fillette, tous les Iroquois sont morts en France. Cartier avoue le décès de Donnacona, mais il prétend que les autres « étaient restés en France où ils vivaient comme de grands seigneurs; qu'ils étaient mariés et qu'ils ne voulaient pas revenir en leur pays. »

N'étant plus bienvenus à Stadaconé, les colons s'établissent au pied du cap Rouge nommé Charlesbourg Royal. L'expérience est désastreuse. Charlesbourg-Royal (1541—1542), établi près de l'actuelle ville de Québec, fut le premier établissement français en Amérique du Nord.

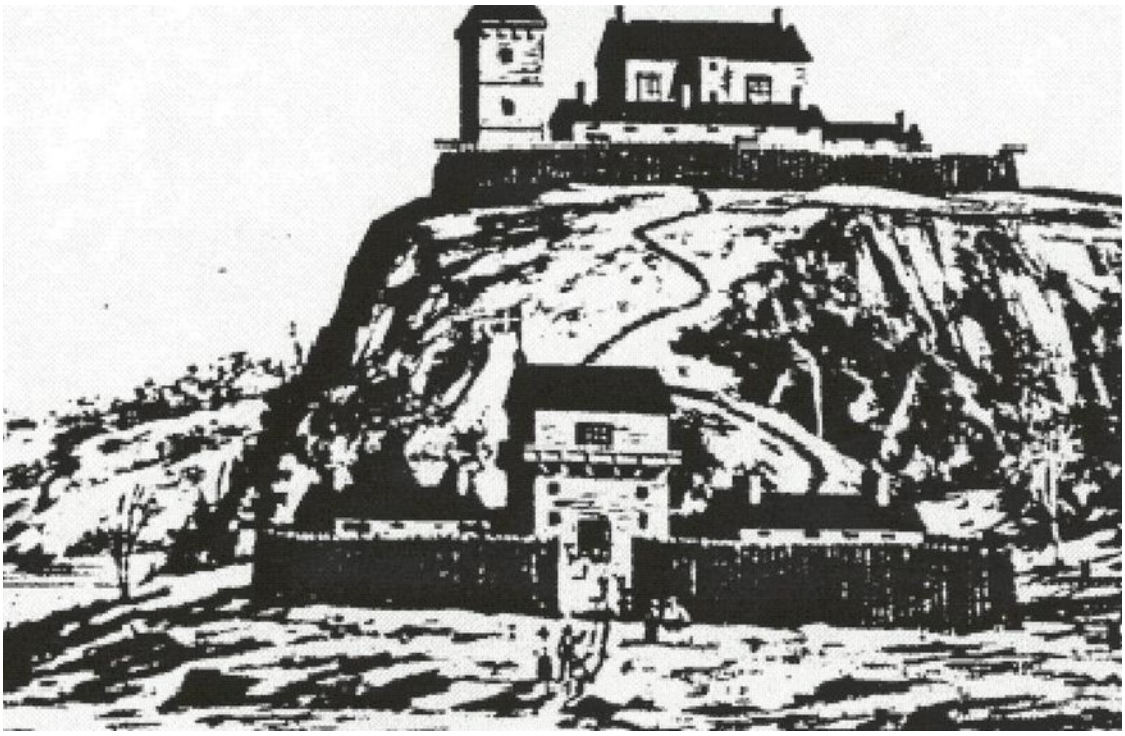

Cette communauté de 400 habitants survécut à son premier hiver malgré le froid sévère et les attaques des Iroquoiens de Stadaconé et d'autres villages. Établi en 1541, par Jacques Cartier, lors de son troisième et dernier voyage dans le territoire français sur les rives du fleuve Saint-Laurent, le fort Charlesbourg-Royal a été composé d'un fort en contrebas et d'un autre en contre-haut situés près de l'embouchure de la rivière du Cap-Rouge. Construit à une élévation de 40 mètres, le fort en contre-haut offrait une position stratégique de défense, tandis que le fort en contrebas, étant protégé des forts vents venant du fleuve, servait de lieu possible de mouillage pour les navires. Les deux forts comportaient un total de trois tours et celui en contre-haut avait été construit en grumes équarries. Nommé d'après Charles, duc d'Orléans et troisième fils du roi François Ier de France, Charlesbourg-Royal a servi de lieu de résidence à Cartier et à un groupe de quelque 400 colons durant l'hiver 1541-1542. Durant cette période d'occupation, les relations avec les populations autochtones de la région ont été difficiles et bon nombre de colons ont souffert du scorbut.

Au mois de juin 1542, Cartier quitte la vallée du Saint-Laurent avec les survivants. À Terre-Neuve, il croise le groupe de Roberval qui n'a quitté La Rochelle qu'au mois d'avril. Pendant la nuit suivant leur rencontre, Cartier compromet l'entreprise en faussant compagnie à son chef. Il accoste à Saint-Malo au cours du mois de septembre. Jacques Cartier ne serait jamais revenu au Canada. Quant à **Roberval, il poursuivit sa route jusqu'à Charlesbourg Royal. Après avoir affronté le climat, le scorbut, les querelles et l'adversité, sa colonie s'éteignit en 1543 sur le rapatriement des survivants.**

En août, 2006, le Premier ministre du Québec, Jean Charest et l'archéologue québécois Yves Chrétien annoncèrent la découverte de cet établissement longtemps perdu à Cap-

Rouge. Yves Chrétien identifia sa localisation grâce aux fragments de décor italien en céramique de 1540-1550 et six échantillons de bois datant du XVIe siècle.

Musée Jacques Cartier, Limoilou (St. Malo), France

5- LES RELIGIONS EN NOUVELLE-FRANCE

Le contraste est spectaculaire avec la situation du patrimoine huguenot au Canada, où le rôle des protestants est pourtant loin d'être négligeable. Après les explorations de Cartier, la première colonisation est tentée en 1541-1543 par un protestant, le sieur de Roberval. Un demi-siècle plus tard, c'est un autre réformé, Dugua de Mons, qui établit la première colonisation en Acadie, à l'Ile Sainte-Croix, en 1604. Ensuite, à partir de 1627, Richelieu interdit officiellement aux protestants de s'installer en Nouvelle-France où en Acadie. Le cardinal Richelieu, reflétant l'intolérance religieuse française de l'époque. Il décrète l'interdiction de séjour et de culte pour les protestants en Nouvelle-France et la confiscation de leurs biens. Durant cette période Samuel de Champlain était toujours présent à Québec. Celui-ci avait été élevé dans la ville protestante de Brouage au sud de La Rochelle qui était le noyau principal du protestantisme à cette époque. Champlain s'est donc converti au catholicisme pour pouvoir poursuivre ses efforts de colonisation au Canada. Marins et marchands actifs en Amérique viennent des provinces atlantiques en grande partie gagnées à la Réforme. Plusieurs soldats du régiment Carignan-Salières (1665) étaient protestants, car l'armée les accueille sans réserve et leurs compagnons d'armes ne se préoccupent pas de leur appartenance religieuse.

Le clergé catholique est mécontent qu'on permette malgré tout aux huguenots d'immigrer dans la colonie. Il dirige ses efforts vers la conversion des protestants établis et obtient la participation des autorités civiles. Des mesures sont déployées contre les non-catholiques : Incitation à abjurer et à poser les actes du culte, exclusions de quelques certaines occupations et professions : médecin, apothicaire, sage-femme,

contrôleur, commis, brigadier, archer, huissier, greffier, procureur, notaire, juge ; obligation de confier les enfants aux institutions catholiques.

Ce qui a réduit la vie protestante à peu de chose en Nouvelle-France, c'est l'impossibilité de s'assembler et de célébrer ouvertement les rites de passage : naissance, mariage, décès. Pas d'églises, pas de cimetières protestants.

On préfère nier leur existence, même après la conquête anglaise, tant l'identité linguistique se confond longtemps avec l'identité religieuse, langue française étant synonyme de catholicisme. Les anglophones s'accordent fort bien de la situation et contribuent à cette occultation.

Le militantisme religieux ayant déchiré l'Europe à diverses reprises incluant la guerre de cent ans, ne se transposera pas en terre de Nouvelle-France. Les Huguenots se sont donc discrètement convertis au catholicisme et devinrent pleinement intégrés à la société de l'époque. Au cours des ans, les Huguenots, persécutés en France, n'ont pas hésité à s'établir aux Etats-Unis. Le huguenot Paul Revere (Paul Rivoire) devint l'un des principaux artisans de leur indépendance de l'Angleterre en 1776.

Première colonisation durable du Canada

6- SAMUEL DE CHAMPLAIN

Né aux environs de 1570 à Brouage, Saintonge, France, Samuel de Champlain à un jeune âge, s'intéresse à l'art de la navigation. Il avait presque 20 ans lorsqu'il participe à un voyage en Espagne et plus tard dans les Caraïbes et l'Amérique du Sud. Il voit Porto Rico, le Mexique, la Colombie, les Bermudes et le Panama. Entre 1603 à 1635 il a fait 12 voyages en Amérique du Nord. Infatigable, il explore différentes régions et il aide d'autres explorateurs. Le but ultime était de trouver un passage vers l'Océan Pacifique et atteindre les richesses de l'Orient.

Sur les traces de Jacques Cartier

Samuel de Champlain a survécu à 27 traversées de l'Atlantique de 1599 à 1633. Le terme n'est pas exagéré car chaque traversée était périlleuse et beaucoup mouraient du scorbut.

Vers 1602, le **Roi Henri IV** accorde à **Samuel de Champlain** le titre de géographe royal. Fort d'un monopole de commerce des fourrures, Aymar de Chaste a établi un poste de traite à Tadoussac. Il invite Champlain à se joindre à son expédition. La mission qui lui est confiée est claire : explorer la Nouvelle-France, en étudier les voies fluviales pour, ensuite, désigner le site où serait aménagé un important comptoir de traite.

C'est ainsi qu'après avoir quitté Honfleur, le 15 mars 1603, Champlain s'apprête à refaire le périple accompli par Jacques Cartier en 1535. Il explore une partie du Saguenay et pressent l'existence de la baie d'Hudson. Il remonte ensuite le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Hochelaga (Montréal). Il ne reste aucune trace de la population et du village amérindien visité par Cartier et le Sault Saint-Louis (rapides de Lachine) semble encore infranchissable. Grâce à ses guides, Champlain apprend que, au-delà des rapides, trois grands lacs (Érié, Huron et Ontario) doivent être explorés.

L'Acadie et la côte Atlantique

Le 8 novembre 1603, le roi Henri IV accorde une commission à Pierre Du Gua de Monts, pour fonder un établissement en Acadie, en tant que «lieutenant général en Amérique septentrionale». En échange d'un monopole de traite d'une durée de 10 ans, ce dernier s'engage à établir 60 colons par année dans cette partie de la Nouvelle-France. En mars 1604, le roi autorise **Champlain** de participer à cette autre expédition et il devra faire rapport de ses découvertes. Appareillant du port d'Honfleur, Normandie le **7 avril 1604**, l'expédition compte deux navires, la Bonne Renommée et le Don de Dieu. Au début de mai 1604, ils accostent à Port-au-Mouton (Nouvelle Écosse). Le 24 juin, le choix se fixe sur l'île Sainte-Croix, pour une installation au départ temporaire. Champlain contribue à instaurer l'habitation sur cette île. On y construit des bâtiments avec des matériaux apportés de France. Cet hiver de 1604 à 1605 est terrible : le scorbut fauche 35 ou 36 Français sur les 79 habitants de l'île, où la glace de la rivière les tient isolés des ressources riveraines. Le 21 septembre 1605, le groupe transporte la colonie à Port Royal pour y construire l'Habitation. Deux ans plus tard et décimée par le scorbut, il est décidé d'abandonner la jeune colonie. Le 3 septembre 1607 tous les habitants de Port-Royal retournent en France à bord du Jonas.

Pendant que les colons labourent, construisent, chassent et pêchent, Champlain exécute sa mission, qui consiste à observer les côtes et à rechercher des havres sûrs. Ce séjour de trois ans en Acadie lui permet de consacrer du temps à l'exploration, à l'observation et à la cartographie. Il parcourt près de 1 500 kilomètres le long de la côte atlantique : du Maine jusqu'au sud de Cape Cod. Voici un hyperlien pour voir se dérouler le trajet de façon interactive : https://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/les-explorateurs/samuel-de-champlain-1604-1616/

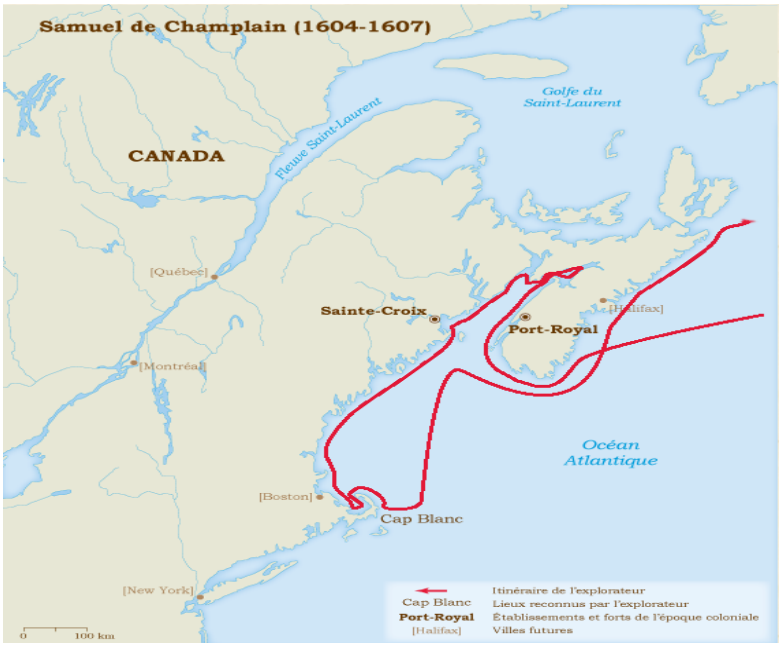

<u>François Gravé Du Pont (Pont-Gravé)</u>: Il est réputé avoir fait de la traite des fourrures possiblement aussitôt que 1580 mais sûrement avant 1599 alors qu'il était à Trois-Rivières cette année-là. En 1599 ou 1600, Gravé quitte Saint-Malo pour s'établir à Honfleur et s'associe à **Pierre Chauvin de Tonnetuit** dans la traite des fourrures. Il se rend presque chaque année en Nouvelle-France, remontant le Saint-Laurent jusqu'à Trois-Rivières et travaillant pour le compte de plusieurs compagnies, telles que les entreprises du Commandeur Aymar de Chastes, de **Pierre Dugua de Mons** et de Guillaume de Caen. En 1599, lui et Pierre de Chauvin de Tonnetuit, fondent un poste de traite à Tadoussac.

Poste de traite de Tadoussac

Fondé par Pierre de Chauvin de Tonnetuit en 1600, le poste de traite de Tadoussac participa à la naissance de la Nouvelle-France. Dans ce lieu d'échanges, Amérindiens et Européens ont fait du troc de marchandises, et ils ont aussi partagé des connaissances et des valeurs. Champlain avait ancré son bateau dans ce port pendant qu'il poursuivit son périple vers Québec dans une plus petite embarcation en 1608.

En 1603 il y retourna avec deux indiens Montagnais qui avaient vécu en France durant les deux dernières années. Il était aussi accompagné de **Samuel de Champlain** comme observateur. Ils se déplacèrent jusqu'à Hochelaga en s'appuyant sur les bonnes relations de Gravé avec les amérindiens.

En 1604, Gravé fut chargé par Pierre Dugua de Mons, accompagné de Champlain, pour aller fonder l'Acadie. Il était le commandant de cette nouvelle colonie établie à Port Royal. De Mons retourna en France en 1605. Le 5 avril, 1608 sous le commandement de François Gravé Du Pont, le navire le Lièvre prend le large au départ d'Honfleur pour la traite à Tadoussac. Gravé est chargé de l'office de la traite des fourrures. Peu après, le 18 avril, Champlain part pour la Nouvelle-France à bord du navire Don de Dieu en direction de Tadoussac et Québec. Gravé fut le premier à arriver à Tadoussac lorsqu'il constata la présence d'un bateau basque. Cette rencontre tourna rapidement au vinaigre lorsque Gravé indiquât aux basques qu'ils n'étaient pas autorisés à faire du commerce dans cet endroit. Il s'en suivit une mêlée dans laquelle Gravé fut blessé sérieusement. Champlain arriva peu après et il utilisa ses talents de négociateur pour arriver à un accord avec les basques qui étaient principalement intéressés par la pêche à la baleine.

Si François Gravé était premièrement un marchand, il était tout de même très apprécié des premières nations. Il joua donc un rôle important dans la colonisation de la Nouvelle-France. Champlain était son fidèle compagnon pendant plusieurs années. Il était là par exemple lors de la fondation de Québec en 1608. Il était toujours avec Champlain lors de la conquête de Québec par les frères Kirke en 1629.

Fondation de Québec par Samuel de Champlain, 1608

En 1608, Samuel de Champlain veut retourner dans la vallée du Saint-Laurent, plus précisément à Stadaconé, qu'il appelle Québec. Selon lui, aucun autre endroit n'est plus propice à la traite des fourrures et à la recherche du fameux passage vers la Chine. C'est au cours de ce troisième voyage que l'existence du lac Saint-Jean lui est révélée et qu'il fonde Québec, **le 3 juillet 1608**.

Rapidement, Champlain fait construire son « Abitation » de bois sur l'emplacement de l'actuelle église Notre-Dame-des-Victoires. Le bâtiment sert à la fois de résidence, de fort et de magasin. Il devient aussi très vite un lieu de rencontre où diverses nations amérindiennes viennent échanger des fourrures contre des produits européens.

Pendant l'été et l'automne 1608, Champlain pousse ses hommes à la limite craignant la venue d'un rude hiver. C'est alors qu'un groupe de 4 personnes ayant à sa tête le serrurier Jean Duval, complote pour assassiner Champlain. Il avait échafaudé son plan dès le départ de France : avec quelques conspirateurs, il comptait assassiner Champlain et vendre la Nouvelle-France aux Basques espagnols, les mêmes qui avaient « accueilli »Pont-Gravé à Tadoussac. Champlain ayant eu vent de ce complot fit arrêter les mutins et leur chef fut condamné à mort. On lui trancha la tête et elle fut

plantée sur un piquet au milieu du fort. Les trois autres furent retournés et jugés en France.

Les Iroquoiens du Saint-Laurent accueillent Samuel de Champlain, à bord du Don de Dieu, lors de son arrivée à Québec en 1608. Cette image est cependant une représentation fictive puisque lors de son premier voyage à Québec, Champlain s'est arrêté à Tadoussac avec son navire et a poursuivi vers Québec en barque pour y arriver le 3 juillet 1608.

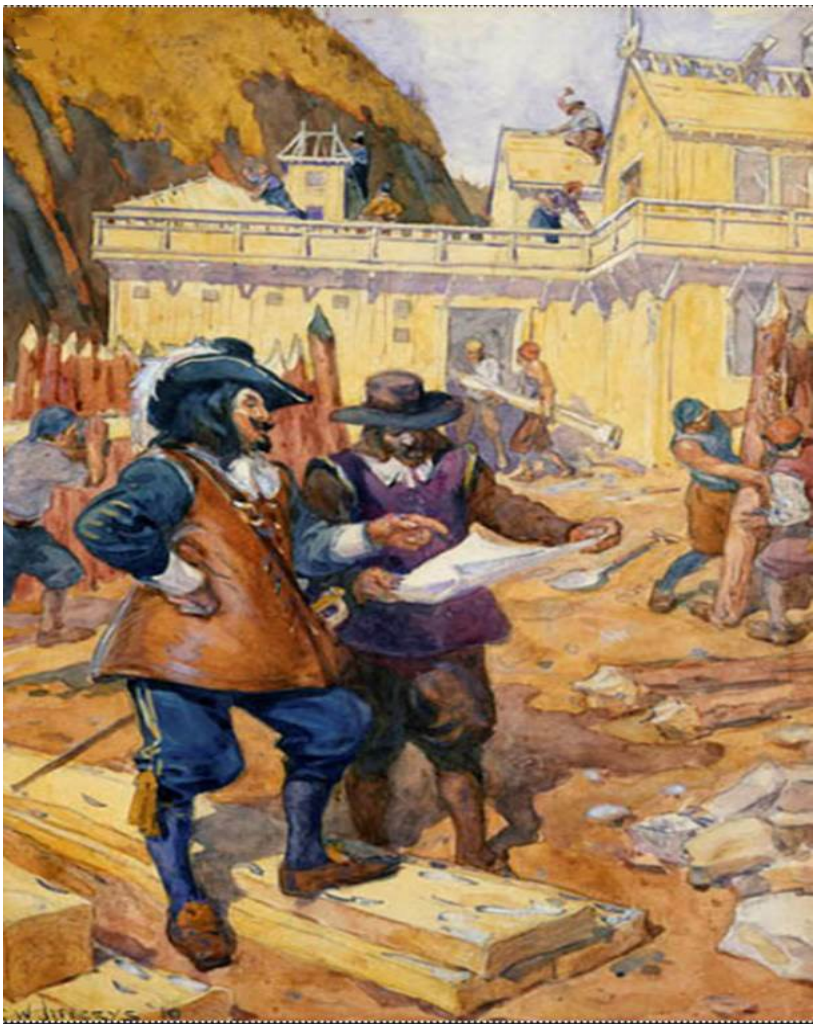

Samuel de Champlain supervise la construction de la première habitation à Québec au pied du Cap aux Diamants

Il est en compagnie de 27 engagés – bûcherons, charpentiers et laboureurs. Mandaté par Pierre Dugua de Mons, qui détient un monopole de commerce des fourrures, Champlain vient pour établir un comptoir de traite.

Champlain s'installe sur la pointe de Québec, aujourd'hui place Royale, un havre naturel. Le site est idéal. Du haut du cap aux Diamants, il est facile d'observer les allées et venues sur le fleuve Saint-Laurent.

Tel que prévu, l'hiver s'installa de façon précoce sur Québec. Le scorbut ne tarda pas à faire son apparition et 20 des 28 hommes périrent. Parmi les survivants il eut Champlain, Étienne Brûlé, le pilote Laroutte et Nicolas Marsolet, le seul à éventuellement fonder une famille en Nouvelle-France. Le 5 juin 1609, les survivants aperçoivent l'arrivée d'une petite barque sur le fleuve. Le capitaine Claude Godet accosta sur les rives de Beauport et lui et ses marins se mirent à décharger quantité de vivres qui étaient gravement manquantes dans la colonie. Champlain appris qu'il s'agissait d'un chargement provenant du bateau de Pont-Gravé ancré au port de Tadoussac. Champlain prit alors le chemin de Tadoussac pour recevoir les dernières nouvelles de France. Il apprit alors que le monopole de la traite des fourrures octroyé à **Pierre Dugua de Mons** n'avait pas été renouvelé et que la traite était ouverte à tous maintenant. Mauvaise nouvelle, De Mons ordonnait à Champlain de rentrer en France à l'automne et de lui faire rapport sur Québec.

Conscient qu'il devait protéger sa vision de la Nouvelle-France, Champlain décida de lancer une expédition contre les Iroquois (Agniers) avec l'appui des nations alliées soit les Montagnais, les Hurons et les Algonquins. Le 28 juin 1609, Champlain quitta Québec avec deux chaloupes remplies de soldats bien armés. Une flottille de canots suivait avec des centaines de guerriers amérindiens. Au milieu de cette expédition il fut décidé de rapatrier une partie des effectifs vers Québec. Champlain poursuivit sa route accompagné des Indiens et de douze français. Ils passèrent devant Trois-Rivières et poursuivirent leur route vers l'entrée de la rivière des Iroquois (le Richelieu d'aujourd'hui). Ils remontèrent cette rivière jusqu'au grand lac de 200 km de long qui fut baptisé Lac Champlain. L'expédition converge vers Crown Point (Ticonderoga) où les deux camps s'affrontent. En habile stratège militaire, Champlain attend que les ennemis soient suffisamment rapprochés pour se faufiler devant les premières lignes de ses alliés avec son arquebuse chargée de quatre projectiles. Avant que l'ennemi attaque, il fait feu tuant trois personnes d'un seul coup, incluant deux de leurs chefs. Ensuite deux autres arquebusiers attaquent et tuent un troisième chef et plusieurs combattants. Ceci provoqua la déroute totale des Iroquois. Voilà une grande victoire pour Champlain qui devait concrétiser la présence française le long du Saint-Laurent.

Obéissant aux ordres de retour en France, Champlain et son ami Pont-Gravé s'embarquèrent pour la France en septembre. Ils arrivent en octobre et Champlain rencontre le roi Henri IV et le sieur De Mons pour faire état de la situation dans la colonie.

Retour de Champlain : Ayant réussi à bien plaider sa cause en France, Champlain retourne au Canada au printemps 1610. Tadoussac bourdonne d'activité car le commerce libre de la fourrure permet maintenant aux basques, normands et bretons de se compétitionner. Par la suite Champlain se dirige vers Québec pour constater que la colonie s'est bien portée durant son absence. Cependant les alliés Amérindiens ne tardent pas à lui demander son aide pour à nouveau affronter les Iroquois. Une centaine de ces derniers avaient bâti un fort à 5 km de l'embouchure du Richelieu et les alliés Amérindiens ne pouvaient en venir à bout. Ils supplièrent Champlain de les aider et c'est ce qu'il fit, appuyé par ses arquebusiers. Après une longue bataille, Champlain

était à nouveau vainqueur des Agniers mais une flèche lui avait percé le cou et il faillit mourir.

De l'Outaouais au lac Huron

En 1611, Samuel de Champlain se dirige vers l'archipel d'Hochelaga. Il repère un havre idéal et, devant celui-ci, il crée la Place Royale autour de laquelle la ville sera créée après 1642.

Fait plus significatif encore, il réussit à dépasser les rapides de Lachine, devenant, si l'on excepte la performance d'Étienne Brûlé, le premier Européen à entreprendre l'exploration du fleuve et de ses affluents vers l'intérieur du continent. Champlain est à ce point persuadé que cette route le conduira vers l'Orient qu'il reçoit, en 1612, la mission de « chercher chemin facile pour aller au païs de la Chine. » Comme la plupart des explorateurs qui viendront après lui, il ne pourra réaliser sa mission qu'avec « l'assistance » des Amérindiens.

L'année suivante, empruntant la rivière des Outaouais, Champlain se rend jusqu'à l'île aux Allumettes. Il ouvre ainsi la route qui, après l'avoir conduit au coeur de l'actuel Ontario, lui permettra d'atteindre le lac Huron, le 1er août 1615.

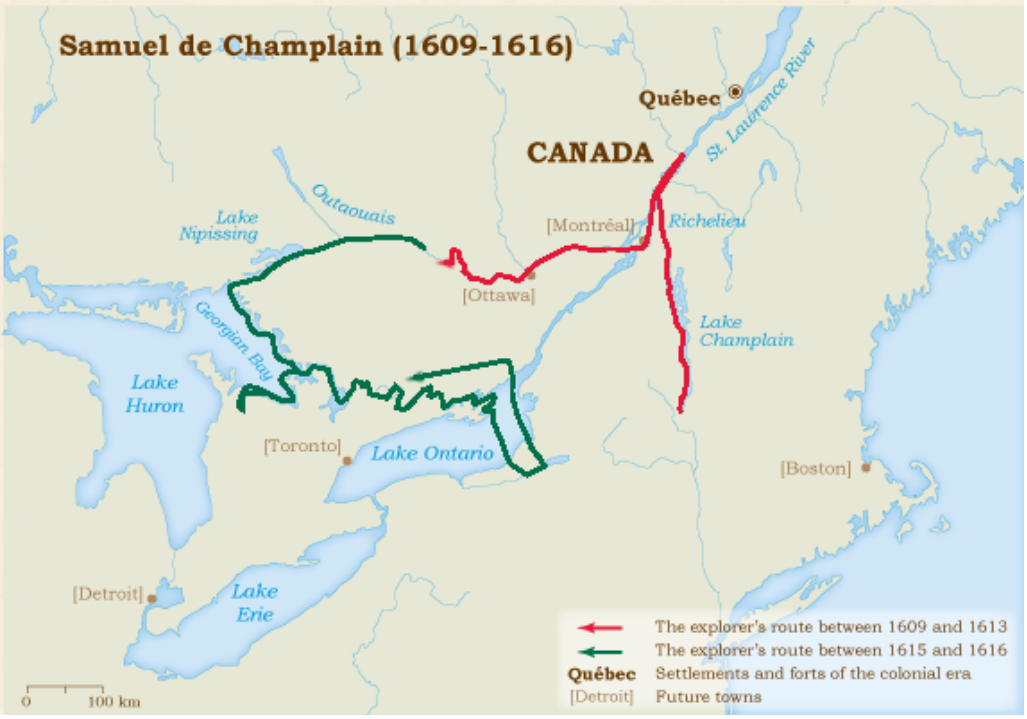

Hyperlien : https://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/les-explorateurs/samuel-de-champlain-1604-1616/

Cette exploration est la dernière à laquelle Samuel de Champlain participe. Au cours des années suivantes, il se consacre à la création d'une colonie française dans la vallée du Saint-Laurent, un projet qu'il appuie sur le peuplement de Québec.

Champlain, qui vient de publier ses Voyages de la Nouvelle-France, conserve le commandement des territoires de la vallée du Saint-Laurent, mais les Récollets en sont formellement exclus pour faire place aux Jésuites, qui, influents et prospères, obtiennent la faveur de Richelieu et de la Compagnie de la Nouvelle-France dont ils font eux-mêmes partie.

1618 Dix ans après la fondation de Québec

Champlain retourne en France pour plaider la cause de la jeune colonie très peu peuplée et sous-développée. Il a cependant tissé des liens commerciaux solides avec les nations amérindiennes. Il est donc en mesure de présenter deux mémoires au début de 1618, l'un au Roi Louis XIII et l'autre à la Chambre de commerce qui visent le bien-fondé et la rentabilité d'un établissement commercial et permanent en Nouvelle-France. Voici son estimé des revenus annuels potentiels (en livres) pour divers secteurs de l'économie :

- Pêcheries	1,000,000 - 2,000,000
- Bois œuvré	400,000
- Sous-produits du bois	500,000
- Mines	1,000,000
- Chanvre	300,000
- Toiles et cordages	400,000
- Fourrures	400,000
- Agriculture	400,000

Dans ce programme, Champlain reconnaît le rôle du commerce des fourrures, mais il n'en fait pas la pierre angulaire du développement colonial. Il envisage des activités économiques diversifiées, qui s'appuieraient sur l'exploitation des matières premières. Par exemple, le bois de la Nouvelle-France est d'assez bonne qualité pour la construction navale et la fabrication de meubles. Les navires construits sur place serviraient d'ailleurs à transporter les diverses marchandises vers la mère patrie. Quant à l'agriculture, elle devra surtout alimenter la colonie et lui permettre de se dégager de sa dépendance envers la France à cet égard.

Le volet commercial est important, mais il vise surtout à soutenir la colonisation, qui est la préoccupation première de Champlain. Jusque-là, la population de la Nouvelle-France se composait principalement d'agents de commerce, d'engagés et d'ecclésiastiques. La majorité d'entre eux retournaient en France à la fin de leurs contrats ou engagements. Pour favoriser le peuplement, Champlain propose d'attirer des familles entières en leur offrant des conditions d'établissement qui favoriseraient leur enracinement au pays.

Sous l'impulsion de Champlain, le fort, construit en 1620, fit de Québec une place forte. C'est également à Québec que se concentrèrent les pouvoirs administratif, judiciaire et religieux. Ces différentes fonctions, qui ne firent que se préciser par la suite, s'inscrivirent donc rapidement dans le paysage de Québec (note 33).

Deux attaques britanniques : En 1628, les frères Kirke, simple marchands britanniques se transforment en pirates et ils envahissent l'Acadie et le Québec en interceptant tous les bateaux français et saisissant toutes les propriétés sur leur passage. Avant de parvenir à Québec ils s'installent à Tadoussac. Ils s'approchent de Québec mais Champlain confond ses émissaires et ce n'est qu'au retour des frères Kirke le 19 juillet 1629 que la reddition pacifique de Québec a lieu. Au grand déplaisir de Champlain, quatre français se mettent au service des conquérants incluant les interprètes Étienne Brûlé et Nicolas Marsolet. Étienne Brûlé retournera éventuellement chez les Hurons et ils l'assassineront et le cannibaliseront en 1633. Quant à Marsolet il connut un meilleur sort. Il resta l'agent des français auprès des Montagnais, il acquit sa propre barque, devint un traiteur, devint prospère et respectable. On l'avait surnommé « le petit roi de Tadoussac ». Après la mort de Champlain, il se fixa et épousa une française, Marie Le Barbier, qui lui donna 10 enfants. Il obtint la seigneurie de Bellechasse le 6 octobre 1637 de la Compagnie des Cent- Associés et accumula terres et biens en divers autres endroits à travers le Québec. Il meurt paisiblement à Québec le 15 mai 1677à l'âge vénérable de 90 ans.

Automne 1629, Champlain est amené en Angleterre par les frères Kirke. Champlain plaide sa cause en invoquant la saisie illégale de Québec selon le Traité de Suze entre l'Angleterre et la France signé le 24 avril 1629. Selon ce traité, toutes les conquêtes et captures faites après la conclusion de cette paix devaient être rendues. Le Roi anglais Charles 1er reconnaît l'illégalité de ce geste mais se refuse de rétrocéder la Nouvelle-France avant de recevoir la deuxième moitié de la dote promise pour son épouse Henriette Marie, la sœur de Louis XIII. Cette dote s'élevait à 2,400,000 livres. Ce n'est qu'en 1632 que Louis XIII accepte de payer cette dote en signant le Traité de Saint-Germain-en-Laye le 29 mars, 1632.

Dès lors l'Angleterre restitue Québec et l'Acadie à la France. Champlain plaide inlassablement en faveur de la Nouvelle-France. Cependant le Cardinal Richelieu ne l'estime pas beaucoup et il offre à son ami **Isaac de Razilly** de reprendre la destinée de la Nouvelle-France à Québec. Ce dernier reconnaissant que Champlain connaissait beaucoup mieux que lui la vallée du Saint-Laurent, refuse cette proposition. Richelieu reviens alors vers Champlain et lui donne une commission et le titre de Lieutenant Général de Nouvelle-France, mais pas celui de Gouverneur. C'est ainsi que Champlain arrive à Québec le 22 mai 1633 après une absence de 4 ans.

L'un des plus grands contributeurs à la colonisation du Québec fut **Robert Giffard** issu du Perche en France. Depuis longtemps il avait connu Champlain et ce dernier lui octroya la Seigneurie de Beauport le 15 janvier 1634. Giffard a réussi à recruter de bons contingents de colons du Perche au fil des ans. Quelques noms peuvent être évoqués incluant les Tremblay, Gagnon, Rivard, Pelletier, Boucher, Cloutier etc.

Champlain fut victime d'une sévère crise cardiaque en octobre 1635 et il décéda à Québec, le 25 décembre 1635. Champlain venait tout juste de publier son récit des Voyages en Nouvelle-France. Cent cinquante Français vivaient alors dans la colonie dont 35 venaient du Perche.

Dans « Le Rêve de Champlain - 2011», l'historien américain David Hackett Fischer brosse un portrait profondément renouvelé et fascinant de cette figure que l'on croyait familière et en fait ressortir les multiples facettes : le soldat, l'espion à la solde du roi, l'artiste doué, le cartographe de génie et le navigateur hors pair.

Champlain a lutté pour la réalisation d'un rêve immense, un Grand Dessein pour la France en Amérique. Pendant trente ans, il a sillonné un territoire que se partagent aujourd'hui six provinces canadiennes et cinq États américains, tout en menant un combat non moins farouche contre les ennemis de la Nouvelle-France à la cour d'Henri IV puis Marie de Médicis et Louis XIII. Lui qui était né dans un pays ravagé par les guerres de religion, il a encouragé les mariages entre colons et Amérindiens, il a prêché la tolérance envers les protestants. Il a inlassablement tenté de maintenir la paix entre les nations indiennes, mais il a su quand il le fallait, prendre les armes et imposer un nouvel équilibre politique, se révélant ainsi un guerrier et un stratège redoutable. Il est à juste titre considéré comme le principal fondateur de la Nouvelle-France.

Administration en Nouvelle-France:

- **Compagnie de la Nouvelle-France** ou Compagnie des Cent-Associés ou Compagnie du Canada (29 avril 1627- 24 février 1663)
- **Compagnie des Indes Occidentales** (1663-1674)
- **Conseil Souverain de la Nouvelle-France** (1674-1760)

La Compagnie de la Nouvelle-France aussi appelée **Compagnie des Cent-Associés** ou **Compagnie du Canada,** fut la première véritable tentative de colonisation de l'Amérique par la France. Les cent actionnaires, dont faisaient partie **Samuel de Champlain** et **Richelieu**, avançaient chacun un capital de 3 000 livres, ce qui constituait un capital de départ assez important pour cette compagnie. Elle voit le jour le **29 avril 1627**. C'est la première à s'installer au Canada parmi les Compagnies européennes fondées au XVIIe siècle.

Elle se voit octroyer le monopole par le roi de tout commerce à perpétuité et celui du commerce des fourrures pour 15 ans au cours desquels elle s'engageait à installer, à ses frais, 4 000 colons, dont 300 lors de la première année, à administrer la colonie, à assurer la défense du territoire, et également à se consacrer à la conversion des Amérindiens. **Le 24 février 1663, Louis XIV procède à la dissolution de la Compagnie de la Nouvelle-France** et la remplace par **La Compagnie des Indes Occidentales** qui sera elle-même dissolue en **1674** pour être remplacée par le **Conseil Souverain de la Nouvelle-France**.

Tableau de Charles Huot (1930) représentant le Conseil souverain, dans le salon rouge de l'hôtel du Parlement du Québec.

Le Conseil Souverain de la Nouvelle-France

Les trois principaux personnages à y siéger sont le gouverneur, l'évêque et l'intendant. Ce dernier préside les délibérations. Tous les membres choisis parmi la noblesse française répondent au secrétaire d'État à la Marine de la France. Le Conseil souverain comprenait en plus neuf fonctionnaires, entièrement responsables de tous les sujets législatifs, exécutifs et judiciaires. Ce régime sera en fonction jusqu'en 1760, date de la conquête du Canada par les Britanniques.

Le premier colon à s'établir au Canada: 1617

Monument Louis Hébert à Québec

Louis Hébert, né en 1575 à Paris (France) est un apothicaire français. Il est surtout connu comme étant le premier colon à s'être installé en Nouvelle-France.

Fils d'apothicaire et provenant d'une grande famille en lien avec la profession, il entreprend des études pour une durée de cinq ans afin de pratiquer le même métier que son père en 1595. Il effectue entre 1606 et 1613 deux longs séjours en Acadie où ses connaissances et ses bonnes relations avec les Amérindiens lui permettent de procéder à un large inventaire des plantes de la région. En 1617, il effectue un troisième voyage vers le Nouveau Monde pour s'installer cette fois dans la région de Québec sur l'invitation de Samuel de Champlain. S'étant construit une demeure en pierres, il vit de l'agriculture et en profite pour étudier les différents végétaux sur le territoire. Louis Hébert est nommé trois ans plus tard procureur du roi où il a pour charge l'administration de la justice. Quelques années plus tard qu'il est élevé au rang de seigneur où la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges lui est concédée en partage avec les pères jésuites, à proximité de Québec. Il meurt le 25 janvier 1627 des suites d'une chute sur la glace. L'année 2017 marquait le 400e anniversaire de l'établissement de Louis Hébert, Marie Rollet et leurs enfants à Québec.

Fondation de Ville-Marie (Montréal) 1642

Monument Paul de Chomedey de Maisonneuve à Montréal

Le samedi 17 mai 1642, quatre embarcations parties de Québec depuis plusieurs jours arrivent en vue des rives de l'île de Montréal (Hochelaga). On nomme cet endroit Ville-Marie.

À bord, une quarantaine de personnes, parmi lesquelles Paul de Chomedy de Maisonneuve, Jeanne Mance, le Gouverneur de Nouvelle-France, Charles Huault de Montmagny et le père Jésuite Barthélémy Vimont.

Le groupe débarque, prend possession des lieux. Le lendemain, on célèbre la première messe. Les hommes se mettent au travail, bûchent des arbres, érigent un "réduit de gros pieux", genre de palissade servant à repousser d'éventuels ennemis et leurs premières habitations.

Célébration de la première messe

7- RÉGIMENT DE CARIGNAN-SALIÈRES ET FILLES DU ROI

En 1665, pressé de sauver sa colonie de Nouvelle-France, Louis XIV consent à lui apporter son aide et envoie 1 300 soldats du régiment Carignan-Salières (commandé par le lieutenant général des armées du roi, Alexandre de Prouville de Tracy) pour combattre les Iroquois qui tuent les colons et pillent la colonie. Le régiment est envoyé en Amérique du Nord pour combattre plus particulièrement, la tribu des "Agniers" aussi appelés "Mohawks" par les Anglais.

Comme première étape, les hommes du régiment construisirent sur les rives de la rivière Richelieu, les forts Saint-Louis, Sainte-Thérèse et Richelieu afin de renforcer leurs positions contre les Iroquois, qui utilisaient cette rivière comme voie d'attaque. Avec l'aide de ces établissements les Français pouvaient contre attaquer les Iroquois.

La première expédition en plein hiver fut un échec. Cependant la deuxième fut conduite à l'automne 1666 et fut dirigée par le général Tracy, motivé par une haine personnelle des Iroquois, qui avaient récemment tué son neveu. Mais plutôt que de faire face aux quelque 1200 hommes du régiment, les Iroquois quittaient leurs villages avant que Tracy les ait rejoints. L'armée française ne trouva pas de résistance, hormis des obstacles naturels comme des rivières et des montagnes. Tracy décida alors de piller et brûler cinq villages Agniers. Huit mois plus tard, en mars 1667, la paix était signée entre Iroquois et Français.

Sa mission terminée, le régiment Carignan-Salières était démobilisé, mais environ quatre cents soldats et officiers choisirent de rester définitivement en Nouvelle-France. Il fallait donc trouver des filles à marier pour fonder des foyers. En 1666, on dénombrait dans la colonie 719 célibataires masculins âgés de 16 à 40 ans pour seulement 45 filles célibataires dans la même tranche d'âge.

Pour combler cette lacune, Louis XIV avait décidé d'envoyer plusieurs contingents de « Fille du Roi » au Canada. Celles-ci sont des femmes célibataires et quelques veuves dont le roi favorise la migration en Nouvelle-France entre 1663 et 1673. Comme les intérêts privés favorisent la migration d'engagés mâles, le gouvernement français et les communautés religieuses tentent de corriger la disproportion entre les sexes dans les colonies au Canada. Les quelque 770 filles qui débarquent au cours des 10 années citées furent appelées « Filles du roi ».

Cette décision de l'administration française contribua de façon très significative à la consolidation de la Colonie de Nouvelle-France. La venue du Régiment Carignan-Salières et les 400 soldats qui décidèrent de fonder des familles avec les «Filles du Roi » est probablement le principal contributeur à la pérennité de la Colonie de Nouvelle-France en Amérique du Nord. Selon un article du Journal de Montréal en date du 7 mai 2018, pas moins de 3 555 591 individus étalés sur 15 générations sont des descendants des « Filles du Roi ». Ces deux décisions majeures des autorités françaises sera couronné 35 ans plus tard avec la Grande Paix de Montréal, un traité qui a été signé le 4 août 1701 par le Sieur de Callière, représentant la Nouvelle-France, et par 39 nations Amérindiennes.

8- FONDATION PERMANENTE DE L'ACADIE 1632

Lorsqu'en 1632 Charles Ier d'Angleterre rétrocède l'Acadie et le Canada à la France par le traité de Saint-Germain-en-Laye, la Company of Adventurers to Canada perd ses droits, les Anglo-Écossais de Port-Royal sont rapatriés et leurs installations détruites. Nommé gouverneur de l'Acadie, **Isaac de Razilly**, membre de la **Compagnie de la Nouvelle-France**, reprend possession de Port-Royal et s'établit lui-même à **La Hève** (La Have, N.-É.).

Izaac de Razilly accompagné de son adjoint **Nicolas Denys**, arrive à **La Hève** (N.É) le 8 septembre 1632 avec trois vaisseaux et 300 hommes.

De Razilly avait 45 ans lorsqu'il arriva en Acadie et il avait été un officier de marine ayant connu beaucoup de succès. De plus, il était issu d'une famille noble. Le Cardinal Richelieu l'aimait tellement qu'il lui avait initialement offert de reprendre Québec mais De Razilly refusa, indiquant que son ami Samuel de Champlain était bien mieux équipé pour s'occuper de cette tâche. De Razilly accepta avec enthousiasme le défi de fonder une colonie en Acadie. Il fut gouverneur et vice-roi de 1632 à sa mort en décembre 1635 à La Hève en Acadie au jeune âge de 48 ans. Chose étrange, il mourut le même mois et même année que son ami Champlain.

Marchand à La Rochelle, **Nicolas Denys** était en 1632 agent et représentant de la Compagnie de la Nouvelle-France. À ce titre, il s'occupa du recrutement de volontaires et de l'équipement de l'expédition envoyée en Acadie sous le commandant Isaac de Razilly

.

Cette expédition arrivait vingt-quatre ans après la fondation de Québec et dix ans avant la fondation de Montréal. Les historiens s'entendent pour dire que le premier peuplement français permanent et durable en Acadie date de cette présence d'Isaac de Razilly, Nicolas Denys et leurs compatriotes en 1632.

<u>Endroits et dates importantes</u> :

Miramichi N.B.: Fondé vers 1648 par Nicolas Denys, l'établissement de Miramichi est fortifié vers 1680 par Richard Denys de Fronsac, fils du premier.

Fort Sainte-Anne, Île Royale : Aujourd'hui appelé Englishtown, cet établissement a servi à la fois comme poste de traite et comme mission catholique. Elle était un port de pêche français en 1557. En 1629, Charles Daniel fit construire une première fortification en employant les services de prisonniers écossais. Fort Sainte Anne fut le lieu de la première mission Jésuite en Amérique du Nord. En 1651, Simon Denys, frère de Nicolas, s'établit à cet endroit pour y faire la traite des fourrures et la pêche.

Fort Saint-Pierre, Île Royale : Nicolas Denys y construit un fort vers 1650 afin d'y faire la traite des fourrures avec les Amérindiens de la région. Aujourd'hui connu sous le nom de St Peter's. En 1654, le Roi Louis XIV reconfirme les droits de pêche et commerce de la fourrure à Nicolas Denys. Pendant l'hiver de 1668–1669, un incendie détruisit complètement sa demeure et ses dépendances de Saint-Pierre.

Nipisiguit (Bathurst, NB): Ce poste de traite est fondé et fortifié par Nicolas Denys en 1652. C'est le lieu où Denys écrira son histoire (1670) en deux tomes et y terminera sa vie en 1687 ou 1688.

Miscou N.B : Jacques Cartier jette l'ancre à Miscou en juillet 1534 et explore la région pendant quelques jours. En 1619, l'Association des marchands de Bordeaux fonde un poste de pêche à Miscou. David Kirke et ses frères s'emparent de Miscou le 18 juillet 1628. La signature du Traité de Saint-Germain-en-Laye, en 1632, redonne l'Acadie, y compris Miscou, à la France et permet donc aux pêcheurs de revenir à Miscou. La mission Saint-Charles est fondée en 1634 par les Jésuites dans le but d'évangéliser les Micmacs. En 1645, Nicolas Denys faisait du commerce sur la côte de la baie des Chaleurs et du Golfe Saint-Laurent et construisit un poste fortifié pour la pêche et traite des fourrures à Petite-Rivière-de-l'Île, juste au sud de Miscou. En 1647, Menou d'Aulnay, cousin de Razilly expulse Nicolas Denys de Miscou.

Fort Chedabouctou (Guysborough, N-É)**:** En 1659, Nicolas Denys établit à Chedabouctou un poste de commerce qu'il perd en 1667 au profit d'un autre commerçant, le sieur de La Giraudière.

9- Nicolas Denys, une histoire remplie de rebondissements :

DENYS, NICOLAS, colon, entrepreneur, auteur, l'une des figures éminentes de l'Acadie pendant plus de la moitié du XVII ième siècle, né le 2 juin 1603 à Tours, France et décédé à Nipisiguit NB en 1687 ou 1688.

Nicolas Denys était le fils de Jacques Denys de La Thibaudière et de Marie Cosnier. Il déclara lui-même être d'une « famille d'ingénieurs ». On sait peu de chose de ses premières années. On peut affirmer cependant que s'il n'alla pas longtemps à l'école, il avait par ailleurs acquis une grande expérience dans la navigation, l'industrie des pêcheries, l'exploitation forestière et l'administration.

Revenons maintenant à la Compagnie de la Nouvelle-France. Vers 1633, Nicolas Denys établit une pêcherie à Port-Rossignol (Liverpool, N.-É.). Il reçut du commandeur, en 1634, une concession de terres très boisées à La Hève. L'année suivante, il y commençait la coupe du chêne blanc, débité en planches et en poutres, pour l'exportation en France par les vaisseaux qui étaient propriété de Razilly, son associé en cette première entreprise d'exploitation forestière au Canada.

Nicolas Denys a donc le mérite d'avoir été le premier à exploiter, à l'échelle commerciale, les forêts de la Nouvelle-France. Il est intéressant de constater que certaines de ces forêts vierges renfermaient beaucoup de chênes, à la grande

satisfaction de Denys. Selon lui, les meilleurs chênes du pays croissaient le long de la rivière Pentagouët. Ils servaient à la construction de navires de même qu'à la fabrication de caisses à marchandises. Il mentionne encore plusieurs autres essences, par exemple, le hêtre, le bouleau, le pin, l'épinette, le sapin, le frêne, l'érable, le noyer, le tremble, l'orme, etc. Ces bois étaient destinés aussi bien à la production d'objets domestiques qu'à l'exportation Denys nous renseigne sur l'utilisation respective de la plupart de ces arbres. Le hêtre servait à la confection du bordage de la coque des navires et à la fabrication d'avirons de galère, avirons qui atteignaient parfois cinquante pieds ; le *mignogon* ou bouleau noir servait à faire les pièces de la carcasse mais surtout à confectionner des fûts ou montures de fusils; le pin donnait la planche réservée aux constructions navales et terrestres; l'épinette noire se prêtait magnifiquement à la mâture des vaisseaux ; le sapin trouvait une application importante dans les œuvres mortes comme les boiseries intérieures, les mobiliers, les planchers, etc.; les petits pins rouges, les épinettes noires et les sapins fournissaient le brai et le goudron.

Voilà autant d'usages auxquels les diverses espèces d'arbres s'adaptaient. Aujourd'hui encore nous leur réservons un grand nombre de ces mêmes usages. Il est regrettable qu'il ne nous ait pas laissé de statistiques précises sur son commerce du bois. Cependant, nous sommes portés à croire que ce commerce était relativement imposant si on en juge par la perte de plus de vingt mille livres que lui faisait subir Menou d'Aulnay, cousin de Razilly, vers 1635. Il n'est pas exagéré de supposer que ses affaires atteignaient au moins dix mille livres par an.

En vertu des pouvoirs que la première compagnie lui avait accordés, Denys fit venir plusieurs hommes de métier dans la colonie: bûcherons, maçons, charpentiers, pêcheurs, matelots, sauniers, etc. Il ne se contenta pas de recruter uniquement des colons utiles à la Nouvelle-France, mais il trouva aussi des recrues pour le lointain pays de la Guadeloupe, tel un Raimet, faiseur d'eau-de-vie et de vinaigre, un Doublet, constructeur de navire, un Philou, charron, etc. Le 8 mars 1637, il est désigné dans un contrat comme noble homme, écuyer, capitaine de navire pour le service du roi.

La mort de Razilly, en décembre 1635, fut un coup assez dur pour la colonie en général, et pour Denys en particulier. L'un des lieutenants de Razilly, Charles de Menou d'Aulnay, prit dès lors le commandement. Il refusa à Denys l'autorisation d'exporter son bois d'œuvre. Ce refus et la saisie sans dédommagements d'un vaisseau et d'une cargaison de morue dans un port du Portugal, quelques mois plus tôt, furent les premières infortunes dans l'existence de cet homme intrépide. Mais les malheurs qui devaient continuer à s'abattre sur lui diminuèrent considérablement, à la longue, la part qu'il voulait prendre à la mise en valeur de l'Acadie.

Nicolas Denys devant l'inimitié de d'Aulnay, le désordre et les dissensions qui régnaient, s'en retourna à La Rochelle, où il redevint le représentant de la Compagnie de la Nouvelle-France. En outre, il organisa ses propres expéditions de pêche et de traite sur les côtes de Terre-Neuve et surtout, à ce qu'il semble, dans le Golfe Saint-Laurent.

Terre-Neuve
Nicolas Denys, est un des premiers dans l'histoire canadienne à définir le terme « **Banc** » avec précision. Décrivant dans le détail les modes de pêche, il s'arrête à ces lieux de capture au sujet desquels il écrit : « Je commencerai par la molue verte qui est celle que l'on mange à Paris, & qui se pêche sur le grand Banc de Terre-Neuve. Le Banc qui s'appelle ainsi est une grande montagne qui est dans la mer et sous l'eau distante de vingt-cinq lieues environ de l'île de Terre-Neuve ».

En fait, il y a plus qu'une montagne dans ces parages, ce qui donne nécessairement plusieurs bancs. Ce sont le Grand Banc, le Banc Saint-Pierre, le Banc aux Veuves, le Banc au Vert, le Banquereau. Les pêcheurs, habitués de ces lieux, ont circonscrit avec leurs lignes de profondeur la géographie de chacun et savent les localiser avec ou sans l'aide d'une carte géographique. Celui de Terre-Neuve, ou Grand Banc, écrit Denys, mesure plus de 150 lieues (480 kilomètres) d'un bout à l'autre. Son sommet le plus élevé affleure la surface de l'océan à quelques vingt-cinq brasses (ca 42,5 mètres), mais sa surface présente sur toute son étendue un plateau situé à environ cinquante brasses de profondeur. Les pêcheries s'étendent à cet endroit du golfe sur 320 kilomètres de distance et sur une largeur de 108 kilomètres. Si l'on jette la ligne à côté de la montagne, écrit toujours Nicolas Denys, le pêcheur n'atteint pas encore le fond marin avec 1 500 brasses de cordages. « Par-là vous pouvez juger de la hauteur de la montagne qui est de roche, tout le haut en est plat, quoi qu'elle aille en baissant…», conclut-il.

En août 1640, nous le retrouvons dans le commerce des pelleteries à La Rochelle. Trois ans plus tard, il est qualifié du titre de **conseiller et secrétaire du roi**, titre honorifique peut-être mais quand même enviable. De 1640 au début d'avril 1645, Denys embauche de nombreux colons tant pour la Guadeloupe que pour l'Amérique. Puis il passe lui-même peu après à Miscou (N.B), en Acadie, où il fonde un établissement.

De 1643 à 1650, Nicolas Denys sera présent pratiquement à chaque année à La Rochelle, période durant laquelle il deviendra père de sept enfants, tous nés à cet endroit.

En **1645**, Nicolas Denys construisit un poste fortifié de pêche et de traite du côté sud du havre de **Miscou**. De plus, il fit défricher et ensemencer le sol par les colons qu'il y établit. Cependant, d'Aulnay, qui détenait à cette époque la commission royale de gouverneur de l'Acadie, refusait de reconnaître le droit de la compagnie d'accorder ce privilège sans son approbation. Il s'empara, en 1647, du poste de Miscou et il expulsa Denys. Il accepta de le dédommager pour les marchandises de traite et les autres biens confisqués, mais il ne tint pas sa promesse. Il est possible que, par suite de ces revers, Denys ait construit un poste de traite sur la Miramichi en 1648. Ce que nous savons en tout cas, c'est qu'à la nouvelle du décès de d'Aulnay en 1650, Denys se rendit à l'Île Royale (Cap-Breton**)** avec son frère, Simon, dans le but d'y faire la pêche et la traite. **En 1651, la Compagnie de la Nouvelle-France convient avec la compagnie subalterne de Miscou de dédommager Nicolas Denys.** À l'automne de 1651, des

soldats, envoyés par Mme d'Aulnay, prirent les deux postes de **Fort Saint-Pierre (Île Royale)** et de **Fort Sainte-Anne (Île Royale)**, occupés par les sieurs Denys qui furent faits prisonniers et emmenés à Québec. Là, les autorités ne durent pas admettre la légitimité de cette mesure puisque, libéré peu après, Nicolas Denys retourna à Saint-Pierre. Tout en continuant à s'y occuper, il construisit en 1652 un autre poste à **Nipisiguit** (Bathurst, N.-B.), mais il ne devait pas jouir longtemps en paix du fruit de ses efforts. A sa mort, d'Aulnay était lourdement endetté envers **Emmanuel Le Borgne**, marchand de La Rochelle, qui réclama dès lors les droits de d'Aulnay en Acadie jusqu'à concurrence de ce qui lui revenait sur la succession de celui-ci. **En 1653, Le Borgne dressa une embuscade à Denys**, le fit prisonnier à Saint-Pierre, s'empara de toutes les marchandises qu'il y trouva, de même qu'à Nipisiguit, et emmena son prisonnier à Port-Royal, où Denys fut mis aux fers et au cachot. On lui permit ensuite de rentrer en France et **Denys** porta plainte au roi immédiatement et réclama la somme de 50,000 livres, en invoquant qu'il avait construit son poste avec l'autorisation de la Compagnie de la Nouvelle-France. Tout comme dans son différend avec d'Aulnay au sujet du tort qu'il avait subi à Miscou, **le roi décida de nouveau en faveur de Denys**, mais en dépit de la restitution de ses forts, il ne reçut pas de dédommagements.

10- SUPER CONCESSION DE LOUIS XIV À NICOLAS DENYS

Le 3 décembre 1653, les Compagnies de la Nouvelle-France et celle de Miscou lui concèdent « à perpétuité en propriété et seigneurie, [...] les païs, terres, bois, costes, ports et isles scituéz en la grande baye de Saint Laurent à commencer depuis le Cap de Canceaux jusques au Cap des Roziers », comprenant les îles de Terre-Neuve, du Cap-Breton, de Saint-Jean et autres îles adjacentes.

Le 30 janvier 1654, le roi Louis XIV nomme Nicolas Denys Gouverneur et Lieutenant Général de toute l'Acadie et lui accorde, outre le monopole du commerce des fourrures, le « pouvoir de faire une Compagnie sédentaire de la pêche des molües [...] et autres poissons qui se trouveront dans toute l'estendue dudit pays, coste de la Cadië, jusques aux Virginies Isles adjacentes ». Par la même occasion, le brevet royal confirme le droit pour tous les Français de « faire pesche verte et seiche » librement, « avec navires et en tels ports et havres que bon leur semblera ». Il s'agissait d'un territoire maritime immense, dont seul un roi pouvait en principe revendiquer l'équivalent en Europe. La propriété de Nicolas Denys équivalait à la totalité du littoral atlantique français, rien de moins.

Tous les sites de pêche du golfe Saint-Laurent lui reviennent en exclusivité. Il reçoit le droit de traiter avec les Micmacs et d'exploiter la forêt à son profit ainsi que les gisements de charbon à l'Île Royale. En contrepartie, il a l'obligation dans les six années à venir de **créer deux établissements permanents et d'y amener quatre-vingt familles au total**. Nicolas Denys attire en priorité des colons-pêcheurs dans deux postes situés sur l'Île Royale, appelés Saint-Pierre et Sainte-Anne. Il installe aussi des colons à Miramichi et à Nipissiguit (Bathurst, N.-B.) et, en 1659 à Chedabouctou (Guysborough, N.-É.).

En janvier 1654 Nicolas Denys reçoit la confirmation de sa concession de la **Compagnie de la Nouvelle France avec l'assentiment du Roi Louis XIV.** Cette concession s'étend du Cap Breton à la Baie des Chaleurs et la partie sud de Terre-Neuve. Nicolas revient alors sur l'Île Royale et il habita principalement au Fort Saint-Pierre (St.Peter's, N.E.) tout en maintenant des activités de traite et de pêche aux autres endroits cités sur cette carte.

De retour de France en 1654, il installe sa famille au **Fort Saint-Pierre** de l'Île Royale, qui compte alors plus de quatre-vingts soldats. Des six prêtres (deux Capucins, trois Jésuites et un séculier) qui les accompagnent, il ne restera plus l'année suivante que les Jésuites qui se partagent l'aumônerie du fort et les missions nomades auprès des Amérindiens.

Denys s'occupa d'organiser une compagnie de pêche et de traite dont l'activité s'exerçait dans les limites de sa concession. Il avait pour associés dans son entreprise Christophe Fouquet de Chalain et les frères Jacob et Abraham Duquesne. **La nouvelle compagnie effectua des voyages chaque année, de 1654 à 1664.** Son vaisseau quittait la France au début de mai et y retournait en octobre avec de la morue et des fourrures. L'expédition comprenait en moyenne 15 marins, 10 soldats et 16 agents. Le coût de chaque voyage variait, en plus des gages, de 12 000 à 15 000 livres.

À Saint-Pierre, Nicolas y fit de la pêche, de la traite et un peu de culture. Il construisit plusieurs petits navires et il fit de la coupe de bois. De plus, il amena des troupeaux et des colons pour faire la pêche et cultiver le sol. Il inaugura la culture du blé et il arrêta les plans d'un moulin à farine et d'une brasserie, escomptant substituer la bière au vin qu'il fallait importer.

En 1655, il renvoya tous les soldats à son service et il alla s'établir avec sa famille à **Chedabouctou** (près de Guysborough, N.E.) face à l'Île Madame, détroit de Canso,

N.E. À cet endroit, le marchand français Isaac de Razilly avait construit le **Fort Saint François** en 1634.

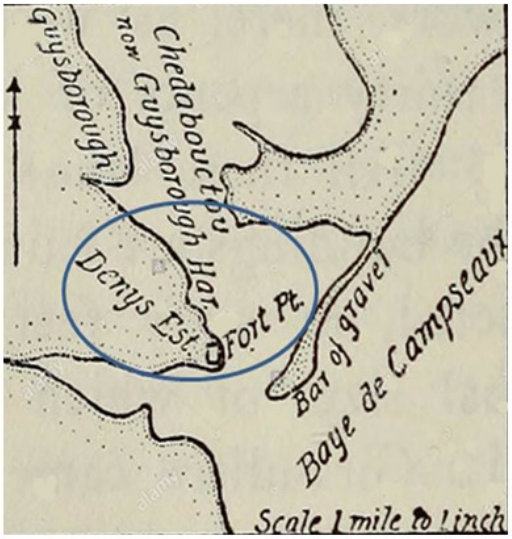

L'aventure du charbon : Vers 1657, Nicolas faisait la découverte du plâtre et de la pierre à chaux qui, d'après lui, étaient inconnus jusque-là. Le gypse abondait dans les montagnes le long du lac Bras d'Or, sur les falaises de la baie Sainte-Anne. Quant au charbon, il en avait certainement découvert avant 1654, alors qu'il obtenait la permission de l'extraire. George Johnson nous apprend que c'est à cette date que fut faite la première mention de la présence de charbon en Nouvelle-Ecosse et, ajouterons-nous, probablement dans toute la Nouvelle-France. Dans son récit, Denys s'empresse de nous révéler l'existence de mines de charbon dans sa concession— celle du Cap-Breton (Île Royale) évidemment — en particulier le long de la côte; ce charbon était d'aussi bonne qualité, à son dire, que celui d'Ecosse, d'après les essais qu'il avait faits lui-même au pays et en France. Un peu plus loin, il répète son assertion, et précise, cette fois, l'endroit où gît le charbon. Une mine d'excellent charbon se trouvait à l'intérieur de la rivière aux Espagnols (**le havre actuel de Sydney**). Puis, plus au nord, à l'entrée du Petit Bras d'Or, il en existait une autre, de même qu'à Mabou, sur la côte ouest du Cap-Breton. Un mémoire daté de 1665 sur l'état des affaires du Canada que devait régler la **Compagnie des Indes Occidentales**, fait allusion aux mines de charbon de terre et de plâtre dans les dépendances de Denys en Acadie où « l'on assure mesme qu'il y en a d'or et d'argent ». Denys ne put pas s'occuper activement de l'extraction du charbon, vu le manque de main-d'œuvre nécessaire. Le petit nombre de Blancs et d'autochtones qu'il avait à son service ne lui permettait pas d'exploiter ce commerce comme il l'aurait voulu.

Cependant il protégea avec un soin jaloux ses droits sur ses concessions minières. L'incident suivant relaté dans un arrêt du **Conseil Souverain de Québec**, en date du 31 octobre 1676, nous en fournit une preuve convaincante. Le **gouverneur Frontenac** avait chargé, au mois de mai précédent, Michel le Neuf, sieur de la Vallière, de visiter les côtes de l'Acadie en vue de connaître les occupations des Hollandais et autres

ennemis de la France. Accompagné de son beau-frère, Richard Denys (fils de Nicolas), Michel le Neuf, remarqua, au cours de son voyage, trois caiches anglaises de Boston qui chargeaient du charbon à l'île du Cap-Breton. La Vallière et Denys arrêtèrent les flibustiers anglais et exigèrent des capitaines la production de leurs passeports, ce qu'ils ne purent faire. Sur ce, La Vallière et Denys s'emparèrent des trois caiches, firent l'inventaire des cargaisons en présence des équipages, amenèrent l'une des caiches à Québec avec les trois équipages et gardèrent les deux autres embarcations. Le Conseil approuva entièrement leur conduite. Les Anglais n'en continuèrent pas moins leurs incursions intermittentes dans cette île, si bien qu'en la seule année de 1706, plus de vingt vaisseaux y étaient venus chercher du charbon.

Il est malheureux que Denys n'ait pu profiter davantage de cette industrie. Le Cap-Breton était pourtant un lieu bien choisi pour une exploitation intensive, grâce à ses côtes naturellement découpées en excellents petits havres et à sa grande abondance de charbon. L'exploitation de ces mines restera longtemps à la phase primitive; elles ne seront réellement productives qu'à la fin du XIXe siècle.

Sa société de pêche et de traite n’avait guère réussi. Le passif de son entreprise s’élevait, vers 1658, à 51,520 livres. En 1664, il écrivit au président de la compagnie, Fouquet, qu’il ne pouvait faire honneur à ses obligations, que ses associés estimaient alors à près de 100 000 livres. Certaines possibilités d’assistance financière lui étaient, de ce fait, désormais interdites.

Pendant ce temps, tout n’allait pas pour le mieux à **Chedabouctou**. Un monsieur de **Canger** et son lieutenant, La Giraudière, s’y trouvaient depuis 1658. Par des manœuvres perfides et en dénaturant les faits, ils avaient réussi à obtenir de la **Compagnie de la Nouvelle-France** une augmentation de leur concession comprenant le poste de Denys à Chedabouctou. Un combat armé s’ensuivit et le conflit dura quelques années, jusqu’à un voyage que **Denys fit en France, où il obtint rapidement, par une décision du 9 novembre 1667, une confirmation de ses droits en Acadie.**

Au cours de sa contestation avec Canger, il semble que Denys ait ramené sa famille à Saint-Pierre. C’est alors que sa carrière, si éprouvée, atteignit l’un de ses points les plus critiques. **Pendant l’hiver de 1668–1669, un incendie détruisit complètement sa demeure et ses dépendances de Saint-Pierre.**

Cette catastrophe le ruinait complètement. Déjà, par suite de l’incendie, du pillage et de la guerre, il avait perdu plus de 100 000 livres, somme considérable pour le temps. **Âgé de 66 ans, il était maintenant contraint de transporter sa famille au poste qu’il avait établi à Nipisiguit (N.B.).** Ce poste comprenait une maison de grès rouge entourée d’une palissade de 18 pieds de haut, renforcée de quatre bastions. Là, il se tourna vers une carrière nouvelle pour lui, celle d’auteur.

Divers lieux de résidence de Nicolas Denys (1650-1669)

L'histoire de l'Acadie racontée par Nicolas Denys

Si Denys a fait œuvre durable, ce ne fut pas comme organisateur de pêcheries, négociant ou entrepreneur en colonisation, mais bien à titre d'auteur de la description géographique et historique des côtes de l'Amérique septentrionale, avec l'histoire naturelle du pays. **Composé à Nipisiguit (1670), cet ouvrage est l'un des plus précieux documents du XVII ième siècle sur l'Acadie**. Quand il l'eut terminé, Denys se prépara à se rendre en France pour le publier. Il espérait évidemment, avec son ouvrage, intéresser le public à l'Acadie et y favoriser la colonisation. Avant de partir, il nomma son fils, **Richard Denys de Fronsac** ainsi que sa femme, **Marguerite De Lafitte**, coresponsables de sa concession.

Donc en 1671, Nicolas se rendit en France. Il parvint, en 1672, à publier, en France, son ouvrage qui comprenait deux volumes. Le premier est consacré à **une description de la région côtière de l'Acadie, de la rivière Penobscot à Gaspé, et à quelques-unes de ses aventures dans cette région.** Le second volume traite de la pêche et des poissons, et généralement des ressources naturelles de la région, des Micmacs, au milieu desquels il avait vécu pendant 40 ans. Il est intitulé « ***Histoire naturelle des peuples, des animaux, des arbres & plantes de l'Amérique septentrionale & de ses divers climats*** ». On y trouve une description exacte de « la pesche des moluës, tant sur le Grand Banc qu'à la coste ; & de tout ce qui s'y pratique de plus particulier ».

La langue en est médiocre et révèle le manque de formation littéraire, voire l'insuffisance de la formation scolaire de l'auteur. Cependant, l'ouvrage est intéressant et de grande valeur. Denys lui-même écrit : « Vous excuserez un pescheur ; si j'avois autant employé de temps à l'étude que j'ay fait à m'instruire & à rechercher les moyens de suivre la molüe [...] je vous aurois donné plus de satisfaction en tout ce récit que je n'ay fait. » Denys semble n'avoir eu que peu de notes pour sa composition. Il s'inspirait

principalement de ses souvenirs, de là de nombreuses erreurs. Cependant, le tableau qu'il donne du pays, des populations, de même que de ses propres entreprises et de celles de ses contemporains, comme Razilly, d'Aulnay, La Tour et Le Borgne, est sans prix. On tient, par exemple, sa description de la pêche à la morue pour la plus complète et la meilleure qui soit. Les chapitres qui traitent des autres ressources naturelles respirent en leur ensemble un grand enthousiasme et reflètent son inaltérable confiance en l'avenir du pays. Il fait des Indiens la description la plus satisfaisante que l'époque nous ait laissée. Dans l'ensemble, son livre est visiblement l'œuvre d'un homme d'action, qui possède son sujet à fond, mais dont le style manque de cette aisance qui retient l'attention du grand public.

Malheureusement, à ses propres yeux, ce travail dut se solder par un échec puisqu'il n'en tira rien qui lui permît de redresser ses affaires. L'ouvrage ne contribua pas non plus à encourager la colonisation de l'Acadie. Pourtant, ayant une confiance illimitée en l'avenir de ce pays, sans doute parvint-il à amener de nombreuses familles de colons en Acadie, mais peu y restèrent. **Par exemple, en 1662, il n'avait gardé que sept familles établies à demeure, alors qu'aux termes de sa concession de 1654, il était tenu d'en emmener 80.**

À la suite de cet échec dans la colonisation de ses domaines, la **Compagnie des Indes Occidentales** commença, à partir de 1663, à tailler pour d'autres colons, des concessions à même le territoire de Denys, soit aux Îles-de-la-Madeleine, à Chedabouctou ou à Percé. Ce démembrement de sa seigneurie lui causa de grands soucis. Pendant les dernières années de sa vie, l'effritement de son domaine d'Acadie le forçat à rabattre son optimisme naturel, d'autant qu'il se trouvait maintenant dénué de toutes ressources financières. Ainsi, on lit quelque part qu'au début de 1685, il était réduit à vivre de charité, à Paris. C'est probablement cette année-là qu'il retourna en Acadie avec l'intention de passer ses dernières années à Nipisiguit. Vu son grand âge, il est peu probable qu'il se soit occupé beaucoup d'affaires, et il dut se contenter d'en laisser la direction à son fils Richard. **En 1687, la concession qui avait été accordée à Nicolas Denys fut annulée par le Conseil Souverain de la Nouvelle-France et, le 17 avril de la même année, fut reconnu son droit à une grande seigneurie « qui serait choisie plus tard ». Nicolas Denys mourut probablement à Nipisiguit en 1688, à l'âge de 85 ans**. Certaines sources situent sa mort en 1687.

Avec ses propres écrits et ceux des auteurs contemporains, on peut se faire une idée de l'homme. Il était doué d'une forte constitution au point de donner l'impression que les difficultés lui étaient un stimulant. On sait peu de choses de son aspect physique, si ce n'est qu'il avait une barbe fournie, blanche, ce qui amenait beaucoup de Micmacs à l'appeler la « Grande Barbe ». En le suivant à travers ses entreprises, on voit un homme doué de courage, de décision, du don de commandement, habile en affaires et sûr de lui-même. Par-dessus tout, il n'aimait ni la guerre ni les querelles, n'ayant d'autre but « que de m'appliquer dans mon district, à mon établissement & à mes affaires, sans me mêler de celles des autres. » À deux reprises, il vint en aide aux enfants d'hommes qui lui avaient fait tort, ce qui atteste une générosité d'âme peu commune. **Peut-être sa qualité principale fut-elle son honnêteté**, une caractéristique dont conviennent la plupart des historiens. Cette qualité confère une autorité exceptionnelle à ses

descriptions de l'Acadie, à une époque où les querelles intestines et la guerre l'avaient amené au point mort. **Visionnaire, s'efforçant toujours de transformer ses rêves en réalité, Denys s'employa à mettre en valeur une grande seigneurie sur la rive nord de ce qui est aujourd'hui le Nouveau-Brunswick.** Négociant entreprenant, pêcheur, pionnier de la colonisation, cet homme d'une activité dévorante rêva visiblement de terres cultivées, de vaisseaux chargés de morue et d'autres produits de la pêche pour le marché européen, et de radeaux de gros billots descendant les rivières jusqu'à la mer pour l'exportation en France. Il est certain qu'il aurait réussi dans une grande partie de ses entreprises si ses projets n'avaient pas été entravés, et ses ressources épuisées par la guerre, l'incendie, les prix prohibitifs et de ruineuses concurrences. D'ailleurs, son échec ne fut pas plus grave que ceux d'une demi-douzaine de ses contemporains, parmi lesquels Le Borgne et d'Aulnay.

En fait aucun de ses postes à Miscou, à Nipisiguit, à Saint-Pierre, à Sainte-Anne ou à Chedabouctou ne devinrent permanents. Il reste que de les avoir établis, d'avoir contribué par ses écrits à faire mieux connaître le pays, en porta d'autres à immigrer en ces lieux et à y continuer l'œuvre des pionniers. Lui-même écrivait dans son ouvrage : « Je croy n'avoir pas tout à fait perdu mon temps, bien qu'il ait esté traversé de milles disgraces ». **Par-dessus tout, étroitement mêlé à la vie économique du pays, il fit l'histoire de l'Acadie pendant plus d'un demi-siècle. À lui revient la distinction d'être le premier auteur acadien et le premier exploitant forestier**. Certains historiens tendent à diminuer l'impact de Nicolas Denys sur la colonisation en Acadie mais en réalité le système seigneurial avait déjà établi de belles racines lors de son décès en 1688.

En résumé, nous pouvons dire que Nicolas Denys, organisateur renommé et commerçant habile, voulant poursuivre à fond ses projets d'exploitation, avait toujours fait preuve d'un jugement sûr dans le choix de ses postes pour ses principales occupations de traite et de pêche en Nouvelle-France. Miscou et Chedabouctou étaient des centres idéals pour la pêche, tandis que Saint-Pierre et Nipisiguit étaient fort avantageux pour la traite. Aucun de ses contemporains, semble-t-il, ne poussa plus loin cette exploitation des ressources naturelles de l'Acadie.

À la fin de ses jours, **Nicolas Denys** avait au moins la satisfaction d'avoir consacré toutes les ressources de son génie à la mise en valeur de ce nouveau pays d'Acadie qu'il avait depuis longtemps fait sien par intérêt personnel. Les pertes qu'il avait subies par la mise sur pied de ses différentes industries, s'élevaient, selon lui, à près de trois cent mille livres. **Voilà à quel prix il peut revendiquer le mérite d'avoir été un grand pionnier de la Nouvelle-France et, indirectement, un colonisateur de mérite, car son œuvre favorisa certainement le peuplement du pays**. **Contrairement aux assertions des historiens, Nicolas Denys n'eut jamais le titre de « sieur de Fronsac », mais son fils, Richard, le prit vers 1677.**

En résumé, Nicolas Denys est mieux connu en Atlantique qu'au Québec. Il fait figure de proue dans l'histoire de la présence française dans l'Est du Canada. Il aurait été le premier à s'établir à l'Île Royale, maintenant connue comme l'Île-du-Cap-Breton à un endroit nommé Saint Pierre (St. Peter) dans le détroit de Canso. En 1967 on décida d'y

fonder le Musée Nicolas Denys. Voilà une belle façon de commémorer ce personnage illustre. Deux ans plus tard, en 1969, c'est au Nouveau Brunswick que l'on décide de créer la **Société Historique Nicolas Denys** : http://www.shnd.ca/index.html

Deux institutions honorant la mémoire de Nicolas Denys

1- Musée Nicolas Denys, Saint-Pierre, Cap Breton

2- Société Historique Nicolas Denys, Shipagan, N.B.

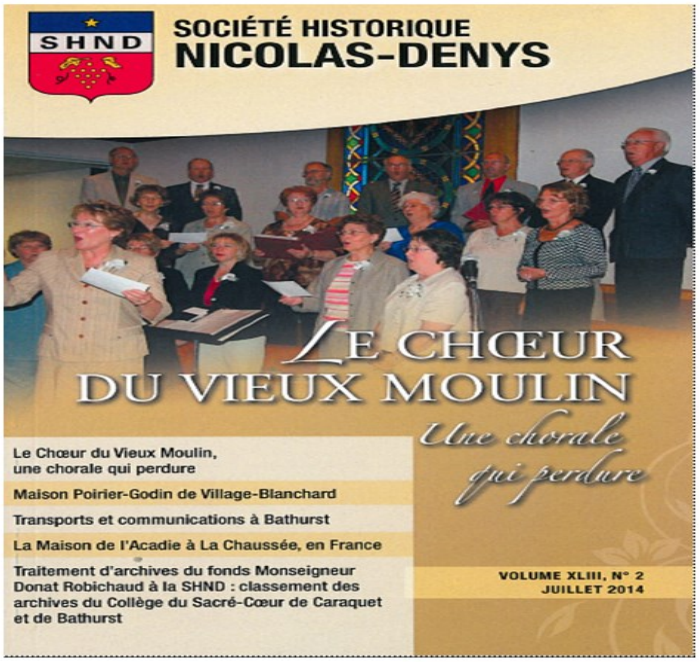

Pour nous joindre

Responsable :
Nathalie Lanteigne

Président par intérim :
Raymond Léger

Adresse :
218, boulevard
J.-D.-Gauthier
Shippagan (N.-B.)
E8S 1P6 Canada

Université de Moncton, campus de Shippagan
Local : PIL 061

Téléphone :
(506) 336-3461
Télécopieur :
(506) 336-3603
Courriel :
shnd@umoncton.ca

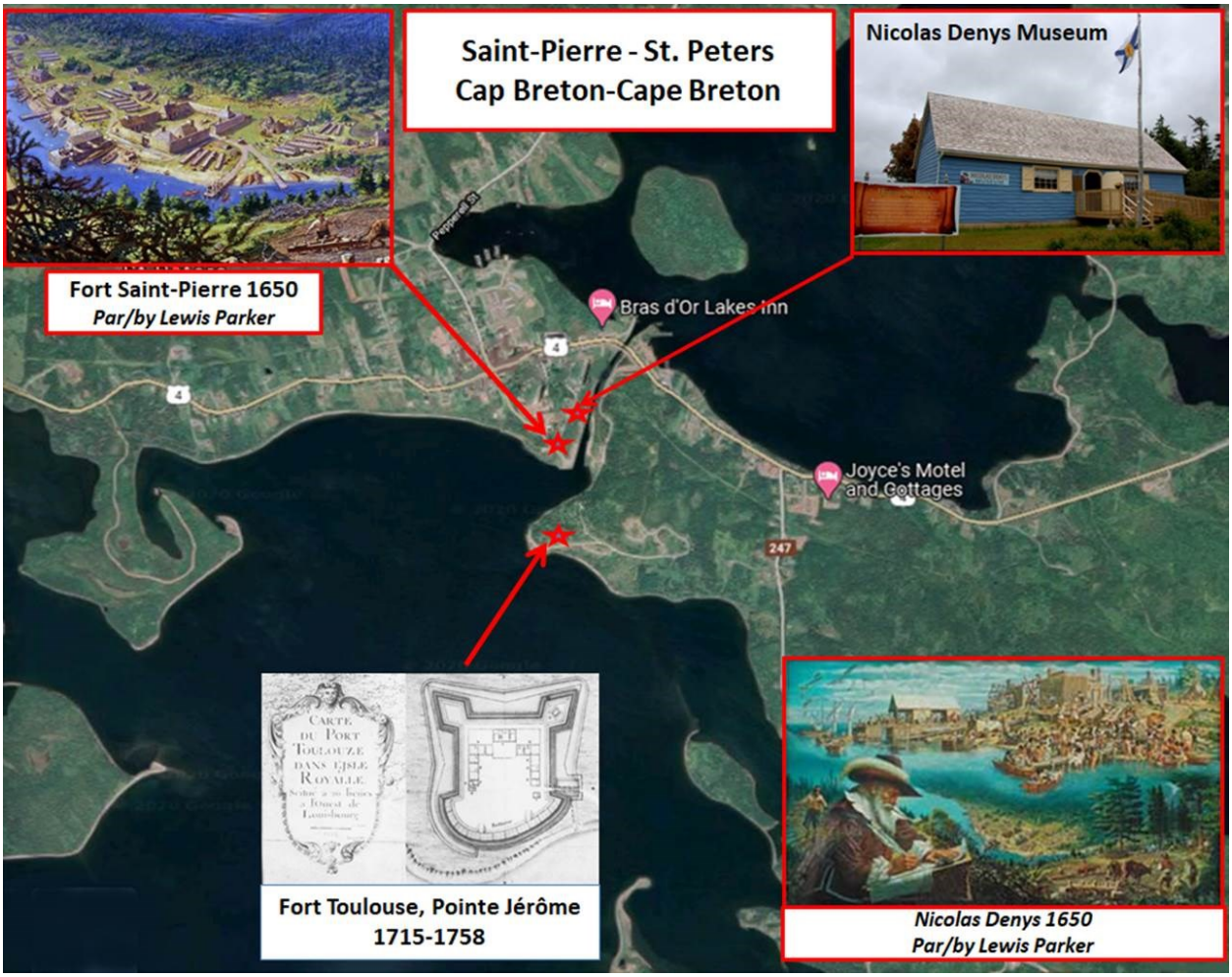

<u>Fort Saint-Pierre</u> (Note 39): Il est établi à une date avoisinant celle de Fort Sainte-Anne par certains actionnaires de la COMPAGNIE DES CENT-ASSOCIÉS. Se voyant accorder tous les droits commerciaux, ceux-ci fondent la Compagnie de Cape Breton. À ces droits s'ajoute aussi la propriété de Fort Sainte-Anne, construit sur la rive nord-ouest du lac Bras d'Or en 1629. Bien qu'ils aient d'abord été construits comme bases pour la pêche à la MORUE et la TRAITE DES FOURRURES, les deux forts étaient fortifiés, en partie pour prévenir de possibles attaques de la part des Anglais, mais plus encore comme défense contre les compagnies de traite concurrentes. L'emplacement de Fort Saint-Pierre, près de l'Atlantique et sur une route de portage micmac menant vers l'intérieur de Cap Breton et du lac Bras d'Or, était avantageux pour la pêche et le commerce, bien que les bancs et les canaux étroits de son port faisaient en sorte qu'il était difficile pour les gros navires d'y accoster. Malgré tout, le commerce au Cape Breton n'était pas particulièrement rentable, ce qui faisait en sorte que la propriété du poste changeait fréquemment de mains, soit parce qu'elle était achetée ou carrément attaquée.

Le 4 septembre 1647, Charles DE MENOU, sieur d'Aulnay de PORT-ROYAL et alors gouverneur désigné de toute l'ACADIE, ordonne au commandant de Fort Saint-Pierre de lui remettre le poste, incluant tout son contenu. D'Aulnay réussit à garder la main sur

le fort jusqu'à sa mort le 24 mai 1650. Les droits commerciaux sur Cape Breton, incluant Fort Saint-Pierre, sont alors loués par Nicolas DENYS, de pair avec son frère Simon Denys et J. Gaudin. Nicolas Denys se concentre sur Fort Saint-Pierre, alors que Simon Denys s'établit à Fort Sainte-Anne.

Nicolas Denys construit un « chemin de halage » à travers l'isthme, ce qui permet de transporter les bateaux entre l'Atlantique et le lac Bras d'Or, et d'éviter ainsi la longue route qui longe la côte extérieure. Cette nouvelle route est faite de rondins de bois attachés à la suite l'un de l'autre. Elle fut reconstruite au cours du XIXe siècle, puis supprimée lors du réalignement du canal de 1912 à 1918.

Fort Toulouse (Note 40): En 1713, lorsque l'Acadie péninsulaire devient « Nova Scotia » suite au traité d'Utrecht entre la France et l'Angleterre, un groupe d'Acadiens vient s'établir à Saint-Pierre. Parce que leur village est situé à moins de 55 kilomètres de la frontière anglo-saxonne et qu'il faut protéger l'accès au portage (d'une longueur de 800 mètres seulement) vers le lac Bras d'Or, Fort Jérôme est construit sur la Pointe Jérôme en 1715. Puis, le village prend le nom de Port Toulouse et devient l'un des trois ports principaux de l'Isle Royale à l'époque (1713 - 1758), les deux autres étant Port Dauphin (anciennement Port Sainte-Anne) et Port Louisbourg.

La plupart des Toulousains sont ni fermiers ni pécheurs. Ils gagnent leur vie à faire du cabotage naviguant le long des côtes pour acheminer des marchandises ou des passagers sur de brèves distances. Un examen des recensements de l'époque révèle que beaucoup de caboteurs toulousains épousent des femmes de Port-Royal, du bassin des Mines ou d'ailleurs. Les filles à marier viennent non pas d'un roi d'outre-mer, mais de rencontres occasionnelles lors de voyages à travers la région. Ceux qui ne peuvent caboter travaillent à l'une des deux briqueteries de Port Toulouse.

La colonie prospère jusqu'à ce que les Britanniques s'emparent de Louisbourg à deux reprises. À chaque fois ils viennent détruire Fort Toulouse, une première fois en avril 1745. Les téméraires Toulousains construisent un nouveau fort quatre ans plus tard. Après la chute de Louisbourg en 1758, le fort est incendié et le village passe sous contrôle britannique. Puis, arrive le deuxième tsunami du Grand Dérangement, c'est-à-dire la déportation massive des acadiens vers la France cette fois, sauf pour les militaires qui sont amenés en Angleterre pour y être emprisonnés.

Des vétérans britanniques de la guerre de la Conquête (1754 - 1760) s'installent à Port Toulouse et renomment le village St. Peter's.

Certains éléments sur Fort Toulouse proviennent de JP Bernier, contributeur Facebook.

Famille de Nicolas Denys : Il épousa à La Rochelle en 1642, **Marguerite De Lafitte.** Les sept enfants suivants sont issus du couple **: Marie** (1643), **Nicolas** (1644), **Marguerite** (1645), **Jacquin** (1646) et **Richard** (1647), **Charles** (1648) et **Jacques** (1650). Tous ces enfants sont nés à **La Rochelle**, Province de l'Aunis.

Marie épousa **Michel Leneuf, de La Vallière**, **Seigneur de Beaubassin**, nommé par le Gouverneur Frontenac. Marguerite épousa le capitaine de navire James Forsyth. **Richard** épousa Anne Parabego (Partarabego), une amérindienne et ils eurent deux enfants, Marie-Anne et Nicolas. Le 15 octobre 1689, Richard Denys se remariait, cette fois à Québec, avec Françoise Cailleteau de Champfleury, qui lui donna un fils, Louis.

Michel Leneuf, de La Vallière, Seigneur de Beaubassin : Né à Trois-Rivières en 1640. Après avoir étudié en France, Michel revint au Canada en 1657. Selon Charlevoix, il commandait à l'île Royale (île du Cap-Breton), en 1666, sous Nicolas Denys. En 1678, il était promu **commandant de l'Acadie**, à la place de Pierre de Joybert. Il jouissait de la faveur de Frontenac qui, en 1681, le recommandait au ministre comme futur gouverneur. Nommé gouverneur en 1683, La Vallière n'exerça ses fonctions que pendant un an à Port-Royal (Annapolis Royal, N.-É.) ; après quoi, il réintégra son domicile à Beaubassin. Ses nombreuses démêlées avec ses compatriotes semblent lui avoir nui. La plus importante fut celle qu'il eut avec Bergier qui, depuis 1682, dirigeait la Compagnie de la pêche sédentaire de l'Acadie. Bergier lui reprochait de gêner son entreprise par la distribution trop libérale de permis de pêche aux Bostoniens et de préparer ainsi la perte de l'Acadie. L'intendant de Meulles continua malgré tout d'appuyer La Vallière mais la cour, cédant aux instances de la compagnie, le remplaça par François-Marie Perrot qui fut nommé gouverneur en avril 1684. Michel Leneuf eut une carrière bien remplie car il fut à la fois marin, voyageur, trafiquant, seigneur, colonisateur, diplomate et gouverneur.

Simon Denys, frère de Nicolas Denys : Simon est né en 1599 à Tours, France, et il était âgé de quatre années de plus que son frère Nicolas. Il fut inhumé le 11 novembre 1678 dans la paroisse Saint-Barthélemy à La Rochelle, France.

En 1632, Simon accompagna son frère Nicolas en Acadie. Nicolas établit une pêcherie au Port Rossignol (près de l'actuelle ville de Liverpool, en Nouvelle-Écosse) et confia à Simon le commandement d'un navire qu'il avait acheté pour ce commerce.

En 1651, Nicolas tenta de s'établir à l'Île Royale ; il construisit une habitation à Saint-Pierre, tandis que Simon reconstruisait le poste du capitaine Charles Daniel à Sainte-Anne. À l'automne de 1651, Mme d'Aulnay [Motin], veuve du gouverneur, envoya des troupes pour s'emparer de ces postes. Les deux frères furent faits prisonniers et, en octobre 1651, envoyés à Québec. C'est ainsi que Simon se trouva, lui aussi, impliqué dans la rivalité complexe qui existait entre Menou d'Aulnay et la compagnie.

En août 1652, les Jésuites, seigneurs de Notre-Dame-des-Anges, lui accordaient une concession appelée « ferme de la Trinité ». Il fut gratifié par la suite de plusieurs autres concessions qui lui permirent de s'établir avec sa famille pour cultiver la terre. On dit en outre qu'en 1660 il était « procureur fiscal et receveur général » pour le compte de la Compagnie des Cent-Associés. Celle-ci fut dissolue le 24 février 1663 et remplacée par la Compagnie des Indes Occidentales.

Apparemment, Simon Denys ne s'enrichit guère, mais il gagna l'estime des autorités car **il fut anobli par le roi en 1668 sur la recommandation de l'intendant Talon**.

Même si ces lettres de noblesse ne furent enregistrées au Conseil souverain de Québec qu'en 1680, après sa mort en1678, personne ne lui contesta, ni à ses descendants, leurs quartiers de noblesse.

RICHARD DENYS SIEUR DE FRONSAC : Administrateur, colonisateur, négociant et entrepreneur en pêcheries, baptisé le 29 août 1647 dans la paroisse Saint-Barthélemy à La Rochelle, France, fils de Nicolas Denys et de Marguerite De Lafitte.

- Héritier de la seigneurie **Sainte-Croix** sur la **Miramichi** en 1688. Son père avait reçu cette seigneurie en 1636.
- Jean Gobin lui donne la seigneurie de **Gobin** (À la Baie des Chaleurs) le 28-5-1690
- Pierre Le Moyne d'Iberville lui donne la seigneurie de **Restigouche** le 28-5-1690

Richard avait pris la relève des intérêts familiaux même avant le décès de son père en 1688. **Richard encouragea le peuplement de ses trois seigneuries avec tant d'énergie que, vers 1689, soit un an après la mort de son père, il comptait 103 colons français sur son domaine**, nombre élevé par rapport à la population totale de l'Acadie à cette époque. 31 de ces derniers étaient à son service personnel, dont 23 à sa seigneurie de Sainte-Croix et 8 à la baie des Chaleurs. En outre, il comptait « deux villages de Sauvages » près de ses établissements, l'un à la baie des Chaleurs, de 60 familles ou de 400 Amérindiens, et un autre, de 500 âmes réparties en 80 wigwams.

Richard Denys réussit à tirer sa subsistance de la forêt, de l'agriculture et des pêcheries. Il cultiva des pois et du blé et même des poires et des pommes. Il conserva les postes de Nipisiguit et de Miscou. La part qu'il prit, en 1676, à la défense des gisements de houille de son père à l'Île Royale contre trois caiches anglaises, montre

qu'il tenta d'exploiter toutes les ressources disponibles ; cependant, la traite des fourrures et les pêcheries étaient ses principaux moyens de subsistance.

Richard Denys de Fronsac avait d'abord épousé, probablement en 1680, **Anne Parabego (Partarabego)**, une amérindienne et ils eurent deux enfants, Marie-Anne (1681) et Nicolas (1682). Ce Nicolas se maria également avec une amérindienne du nom de Marie et ils auront quatre enfants : Marie (1702) François (1708), Gabriel (1716) et Jacques (1718). Fin tragique pour cette famille qui périt la même année à Beaumont, QC, possiblement de la variole qui fait des centaines de morts au Québec. Donc François décède le 22 janvier, son père Nicolas le 3 février, Jacques le 6 février, Marie le 8 août et Gabriel le 28 décembre, 1732. L'épouse, Marie, ne figure pas dans les avis de décès mais la sœur de Nicolas, Marie-Anne est décédée en 1728.

Le 15 octobre 1689, Richard Denys se remariait, cette fois à Québec, avec **Françoise Cailleteau de Champfleury**, qui lui donna un fils, Louis, né le 31 octobre 1690. Ce fils Louis décéda en 1701 soit à 11 ans. **À l'automne de 1691, Richard Denys périt en mer à l'âge de 37 ans, seulement trois ans après le décès de son père**. Le vaisseau sur lequel il s'était embarqué pour Québec, le Saint-François-Xavier, fut perdu corps et biens.

Françoise Cailleteau de Champfleury : Elle naît le 21 juillet 1665 à Québec. Elle épouse Sieur Richard Denys dit Fronsac fils de Marguerite de Lafitte et Nicolas Denys le 15 octobre 1689 à Québec. Elle devient veuve au décès de Richard Denys en 1691. Le 17 juillet 1694, elle hérite officiellement des trois seigneuries (Miramichi, Restigouche et Gobin) de son défunt époux. Huit jours plus tard, soit le 25 juillet 1694, elle épouse Pierre Rey-Gaillard de Québec. De cette union naîtront 7 enfants : Jeanne-Françoise (1695-1731), Geneviève (1697-1697), Marie (1698-1698), Charlotte-Ignace (1700-?), Marie-Françoise-Achille (1701-1783), Jean-Baptiste-Pierre (1702-1762), Anonyme (1704-1704). Françoise Cailleteau décède le 12 mai 1720 à Québec. À la mort de Françoise, son fils Louis qu'elle a eu avec Richard Denys est déjà décédé et donc Pierre Rey Gaillard devient l'héritier des seigneuries. Quant aux enfants du couple Cailleteau-Gaillard, trois décèdent à la naissance, Jeanne-Françoise décède en 1731, de sorte qu'en 1753 par un acte notarié de transmission des trois seigneuries familiales (Miramichi, Gobin-Nepissiguit et Iberville de Ristigouche) on confirme que Marie-Françoise-Achille devient la seule héritière car le seul autre survivant de sa lignée est son frère Jean-Baptiste-Pierre, absent de la colonie depuis plus de 30 ans.

Pierre Rey Gaillard (1656-1726), marchand et artilleur, s'intéressait beaucoup plus à la traite des pelleteries qu'à ses fonctions et à ses terres. Le 24 novembre 1696 Pierre Rey-Gaillard, comme tuteur de Louis Denys, concède à Denis Riverin l'arrière-fief de Caraquet (2 lieues de front sur le bord de la mer à partir du milieu de la rivière Caraquet, à l'ouest de la seigneurie de Pokemouche) détaché de la seigneurie de Miramichi. Denis Riverin était déjà propriétaire de la seigneurie de Cap-Chat et de la seigneurie de Sainte-Anne-des-Monts. Le 4 décembre 1716, les missionnaires Récollets dénoncèrent les pratiques scandaleuses de Rey Gaillard qui, pour avoir du gibier et des pelleteries, attirait les Indiens tous les jours par la boisson. Rey Gaillard décéda en 1726. Il semble y avoir une gestion collective de la succession par les

enfants de Rey Gaillard après son décès et ce jusqu'en 1753, alors que les seigneuries du Nouveau Brunswick semblent laissées à l'abandon car trop éloignées de Québec. En 1753 par un acte notarié, Marie-Françoise-Achille est reconnue comme seule héritière des trois seigneuries et elle vend celle de Ristigouche à un certain Bonfils, de Québec. Marie Françoise Achille Rey dite Gaillard était demeurée célibataire (n. 4 avril, 1701-d. 23 octobre 1783). Nous n'avons pas pu établir si Marie Françoise Achille a vendu les deux autres seigneuries à cette époque mais nous pouvons le supposer. Enfin avec l'arrivée de la grande déportation acadienne de 1755, il y a eu dépossession des terres des habitants et ils furent rapidement remplacés par des sujets britanniques.

Questions à résoudre : La recherche n'a pas permis de confirmer la date de décès d'Anne Parabego. Certains documents estiment que c'est avant le second mariage de Richard en 1689. L'autre question d'importance, pourquoi le fils Nicolas (1682-1732) issu du premier mariage n'a-t-il pas hérité des trois seigneuries de son père? Il semble en effet que Françoise Cailleteau et Pierre Rey Gaillard aient écartés volontairement les métis issus du premier mariage de Richard Denys de Fronsac de la succession de ce dernier.

Jusqu'à la fin de sa vie, Richard Denys servit néanmoins les intérêts de la France et de l'Église avec une intelligence, une énergie et une élévation d'esprit qui autorisent à le tenir pour l'un des Acadiens les plus remarquables du XVIIe siècle.

Compagnie de la pêche sédentaire en Acadie (1682-1708)

Par un édit de décembre 1674, le **roi Louis XIV** avait supprimé la **Compagnie des Indes Occidentales**, qui gérait ses affaires en Nouvelle-France, et avait réintégré dans son domaine tous les territoires précédemment concédés à la compagnie. Cette gérance s'exerçait à partir du **Conseil Souverain de Nouvelle-France basé à Québec**. En conséquence, tous les sujets du roi eurent pleine liberté de négocier dans ces lieux jusque-là interdits. C'est ainsi que la **Compagnie de la pêche sédentaire en Acadie se forma en 1682**, pour l'établissement d'une pêcherie dans cette colonie. En réalité, la première démarche en ce sens est effectuée en novembre 1680 à Paris, lorsque le vénérable **Nicolas Denys** donne pouvoir au sieur Clerbaud Bergier des Hormeaux d'aller choisir des terres dans « l'étendue de sa concession ». Même en toute fin de carrière, Denys se prévaut toujours des titres ronflants d'« **écuyer, gouverneur et lieutenant général pour le roi »** en toute l'étendue de la grande baie de Saint-Laurent.

En théorie, Denys détient toujours le droit exclusif d'établir une pêche sédentaire, de faire du commerce et de saisir les navires et les cargaisons des contrevenants. C'est toutefois Richard Denys de Fronsac, fils de Nicolas Denys, qui négocie avec Bergier pour lui permettre de trouver un ou des lieux appropriés pour établir ses postes de pêche et de commerce des fourrures. Toujours dans la perspective théorique de l'entente, le seigneur Nicolas Denys accordait une concession à la **Compagnie d'Acadie** qui, en contrepartie, devait lui verser une redevance annuelle. Mais les documents produits par la suite en faveur de la compagnie montrent plutôt qu'elle sera redevable directement au roi et non aux Denys.

En août 1688, Chedabouctou subit une attaque des Anglais. Cette année-là, les Anglais envoyèrent des espions au fort de Chedabouctou pour en évaluer les forces et les faiblesses : les canons n'y sont pas montés, on néglige la garde puisque La Boulaye envoie « tout son monde » à la pêche ou à la traite. Les assaillants arrivent donc avec 200 hommes qui débarquent à trois lieues du fort, et s'y précipitent à l'ouverture des portes le matin. Il n'y a aucun blessé puisqu'aucune résistance n'est offerte — surtout pas de la part du commandant de la place, que les Anglais surprirent endormi au lit « de la fatigue qu'il avait prise avec une sauvagesse qui fut trouvée couchée avec lui » et ils pillent et brûlent l'établissement. Même si c'était en temps de paix, les Anglais prétextèrent que c'était l'œuvre de forbans et non de corsaires détenant une commission autorisée par l'État. Il y a alors 150 personnes sur place, dont 80 pêcheurs-engagés. En effet, cette attaque se déroula en dépit du traité de neutralité de 1686 (Whitehall) entre la France et l'Angleterre. Alors que la compagnie peine à se remettre des pertes, le ministre français Seignelay demande d'augmenter de 12 000 livres les envois destinés à la subsistance des habitants de l'Acadie. C'est sans doute ce qui conduit à la formation d'une **deuxième société de la Compagnie de la pêche sédentaire en Acadie, en 1689.**

Dans l'histoire de l'Empire colonial français, les trente années (1683–1713) qui ont suivi le règne de Colbert (1663–1683) n'ont pas été favorables à la poursuite d'une vision claire du développement économique des colonies. L'époque est marquée par deux longues guerres (Ligue d'Augsbourg, 1688–1697 et Succession d'Espagne, 1701–1713) et c'est durant ces temps difficiles que la Compagnie de la pêche sédentaire en Acadie est privée d'hommes, de capitaux et de provisions. La Compagnie des habitants, ou de la colonie, fera elle-même faillite au Canada en 1705.

Un récit détaillé de cette époque fourni de nombreux autres détails sur l'importance de « **La Compagnie de la pêche sédentaire en Acadie, 1682–1708** » note 28.

11- HISTOIRE DE L'ACADIE

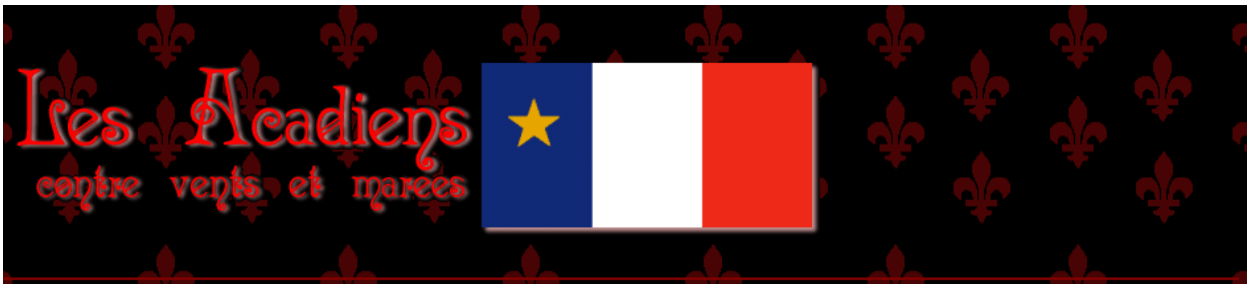

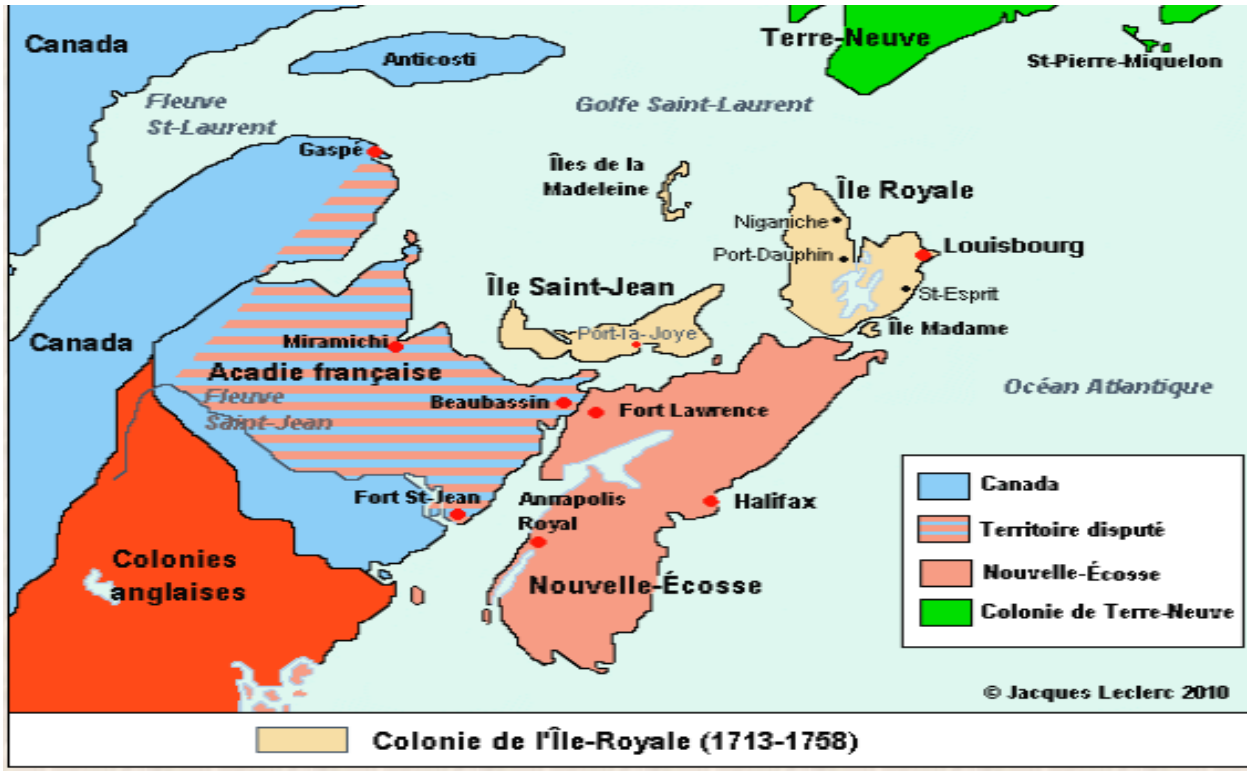

1524: C'est l'explorateur Verrazzano qui aurait d'abord donné à la région le nom d'« Accadie». Ce nom provient peut-être de «Arcadie» (légendaire province de la Grèce antique) ou encore «**La Quoddy» ou «La Cadie»** (une adaptation française d'un mot micmac qui signifierait «endroit fertile»).

1605: **Les premiers colons français débarquent avec Samuel de Champlain** dans la Baie Française (aujourd'hui rebaptisée la Baie de Fundy). Champlain fonde Port-Royal (aujourd'hui Annapolis Royal en Nouvelle-Écosse). Les habitants adoptent très tôt le nom «Acadiens». Au cours des années, ils développeront leur propre culture, leurs propres coutumes et une variété de français unique au monde (le français

acadien). On y retrouve plusieurs particularités du français parlé dans le Poitou à cette époque.

1607: Port-Royal est abandonné car le roi de France retire le monopole de traite des fourrures à sieur de Mons, l'entreprise fait banqueroute et la colonie est rapatriée en France. Elle avait aussi beaucoup souffert du scorbut

1621: Le roi d'Angleterre revendique l'Acadie qu'il rebaptise «Nova Scotia» (Nouvelle-Écosse). Il cède la colonie à un gentilhomme écossais, Sir William Alexander.

1628: Alexander installe une garnison de 70 hommes à Port-Royal qu'il rebaptise Fort Charles.

1629: Suite au traité de Suze, le cardinal de Richelieu exige que l'Acadie soit restituée à la France. Les Anglais sont forcés de quitter. L'Acadie et Port-Royal retrouvent leurs noms originaux.

1632 : Charles Ier d'Angleterre, rétrocède l'Acadie et le Canada à la France par le traité de Saint-Germain-en-Laye, la *Company of Adventurers to Canada* perd ses droits, les Anglo-Écossais de Port-Royal sont rapatriés et leurs installations détruites. Nommé gouverneur de l'Acadie, **Isaac de Razilly**, membre de la Compagnie des Cent-Associés, reprend possession de **Port-Royal** et s'établit lui-même à **La Hève**. **Nicolas Denys** fait partie de l'équipe de Razilly. C'est vers la même date que la Compagnie des Cent- Associés établit des postes de traite et de pêche à Fort Saint-Pierre et Fort Sainte-Anne, Île Royale (Cap Breton). C'est à cette période que le peuplement permanent des acadiens en Atlantique débute.

Le peuplement initial en Acadie se limitait essentiellement à trois régions: Port-Royal dans la baie Française, Beaubassin (1670) dans l'isthme de Chignectou et Les Mines (1682) au fond de la baie Française dans le bassin des Mines. À partir de ces régions, de nombreux autres villages furent fondés. Si l'on peut retenir l'année 1604 comme le début du peuplement en Acadie, la véritable colonisation n'a commencé qu'à partir de 1632 durant l'administration du gouverneur Isaac de Razilly qui a amené les premières familles françaises en Acadie.

À partir de la fin du XVIIe siècle, la France n'enverra plus d'immigrants en Acadie, la situation politique étant jugée trop instable. Et les autorités françaises avaient toujours la hantise de ne pas dépeupler la France au profit des colonies! Après 1670, l'immigration resta famélique . En 1701, la population acadienne atteignait 1300 habitants. Port-Royal comptait pour un peu moins de la moitié. Il y en avait 189 à Beaubassin, 400 aux Mines, 150 à Richibouctou, les autres étant dispersés en petits groupes au Cap-Sable, à La Hève, à Canceau.

1645 Nicolas Denys obtient une concession de pêche et traite des fourrures de la Compagnie de la Nouvelle-France lorsqu'il s'établit à l'île Miscou N.B.

1654 : Nicolas Denys reçoit de Louis XIV, les concessions de pêche pour l'entièreté du Golf Saint Laurent et s'installe à Saint-Pierre (St. Peter's) au Cap Breton nommé Île Royale à cette époque. Denys s'était déjà installé dans cet endroit en 1650.

1654: L'Angleterre déclare l'Acadie «possession illégitime des Français» et entreprend une reconquête. Le major Segewick attaque et s'empare à nouveau de l'Acadie.

1656 : Oliver Cromwell, Lord protecteur du Commonwealth d'Angleterre, Écosse et Irlande, octroie l'Acadie-Nouvelle-Écosse à Sir Thomas Temple et William Crowne.

1657: La France considère toujours que l'Acadie lui appartient et Mazarin nomme **Alexandre Le Borgne**, **gouverneur de l'Acadie et Seigneur de Port-Royal**. Il meurt à Port-Royal vers 1693.

1667: Avec le traité de Bréda, l'Angleterre accepte de restituer l'Acadie à la France en échange d'îles dans les Antilles. Le Borgne est confirmé dans ses fonctions.

1670: Hector D'Andigné, sieur de Grand Fontaine est nommé gouverneur de l'Acadie. Il entreprend un grand recensement acadien qui révèle une population d'environ 500 personnes. Le Borgne devient gouverneur de Port-Royal.

À partir des années 1670, le peuplement de l'Acadie deviendra un peu plus diversifié. Le gouverneur général de la Nouvelle-France concédera des seigneuries à de nombreux canadiens qui s'établiront alors en Acadie, surtout dans la baie des Chaleurs et dans la région de Beaubassin. Au total, il y eut 55 seigneuries en Acadie, mais la plupart des seigneurs ne se préoccupèrent guère d'exploiter leur territoire et de le peupler: la superficie des seigneuries était trop grande et le gouvernement colonial n'exerçait aucun contrôle. Les Acadiens étaient avant tout des agriculteurs, même si plusieurs faisaient de la pêche et la traite des fourrures. Le bétail constituait leur plus grande richesse. Comme la colonie manquait de tout, la Nouvelle-Angleterre devenait le débouché commercial le plus naturel. Les Acadiens vendaient du bétail aux Bostonnais contre des tissus et autres articles indispensables.

1676: Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France, concède la région de Beaubassin à **Michel Leneuf de La Vallière** (époux de Marie Denys, fille de Nicolas Denys) pour qu'il voit à son peuplement et à son développement.

1680: Pierre Thérriot et plusieurs autres Acadiens quittent Port-Royal pour aller s'installer à Bassin des Mines. Des digues sont construites pour assécher de nouvelles terres cultivables.

1687 ou 1688 : **Décès de Nicolas Denys**

1690: **L'amiral Phipps** assiège Port-Royal avec quatre navires de guerre. La garnison française ne compte que 70 hommes contre 700 soldats anglais. Les Français capitulent. Phipps ne respecte pas les termes de la capitulation et ordonne à ses hommes de piller et brûler les maisons avant de repartir pour attaquer Québec. Il sera

défait à Québec la même année. Plusieurs habitants acadiens abandonnent Port-Royal en ruines pour s'installer à Jemseg sur la rivière Saint-Jean.

1691: Le capitaine britannique Edward Tyng se rend à Port-Royal avec une nouvelle garnison. Il est capturé et fait prisonnier par le gouverneur français, Joseph de Villebon. Ce dernier décide que Port-Royal est trop risqué et il érige un nouveau fort à Nashwaak.

1691 : **Décès de Richard Denys de Fronsac**, Seigneur de Miramichi, Gobin et Restigouche

1697: Avec la paix de Ryswick, l'Angleterre reconnaît une fois de plus l'Acadie comme territoire français. La paix sera toutefois de courte durée.

1704: Le colonel Benjamin Church et ses 1300 hommes attaquent l'Acadie! Port-Royal résiste et les Anglais sont finalement obligés de battre en retraite. Mais avant de partir, ils brûlent plusieurs maisons et massacrent le bétail. Les Anglais tenteront à nouveau leur chance, sans succès. Les Acadiens, embusqués dans les bois, mettent les Anglais en déroute à chaque fois. Leurs alliés Abénaquis leur viennent également en aide.

1710: Les Anglais décident d'en finir une fois pour toute et Port-Royal est assiégé par une véritable armée de 3400 soldats (environ 10 fois plus que la défense acadienne). Après un siège de 10 jours, la capitale de l'Acadie tombe. La résistance en région sera rapidement écrasée.

1713: Avec le **traité d'Utrecht**, la France abandonne l'Acadie à l'Angleterre. Quelques 1700 Acadiens deviennent sujets du monarque britannique. Les Anglais renomment le territoire Nova Scotia et cette fois c'est pour de bon. **La France conserve toutefois l'Île Saint-Jean, l'Île Royale et la côte nord de la Baie Française**. Malgré la neutralité des habitants francophones, le gouvernement anglais voit la population d'un mauvais œil. Ils tentent de leur faire abandonner leur religion catholique en ordonnant le serment d'allégeance à l'Angleterre obligatoire. Les Acadiens refusent massivement de renier leur religion et la France. Très rapidement, il devient évident que les nouveaux dirigeants anglais n'ont aucune intention de respecter les libertés des Acadiens. On les empêche de quitter le territoire conquis pour éviter qu'ils aillent s'allier aux forces de la Nouvelle-France. On a également besoin d'eux pour fournir les garnisons anglaises en nourriture.

1713: La France consolide sa position en Acadie à l'Île Royale et Michel-Philippe Isabeau entreprend la construction de la forteresse de Louisbourg.

1730: Le lieutenant Lawrence Armstrong commence à octroyer des terres à des colons bostonnais mais refuse d'en faire autant pour les Acadiens dont la population s'accroît sans cesse.

1738: Malgré l'interdiction des autorités anglaises, plusieurs Acadiens quittent Nova Scotia pour aller s'établir en territoire français, dans l'actuel Nouveau-Brunswick et sur

l'Île Royale où les Français ont construit la forteresse de Louisbourg. Ces régions deviendront connues sous le nom de «**nouvelle Acadie**».

1749: L'Acadie, maintenant rebaptisée **Nova Scotia**, est l'objet d'un nouveau plan de colonisation de la part de l'Angleterre. On envoie 2500 colons anglais, irlandais et allemands. On fonde également **Halifax** qui deviendra le siège du gouvernement colonial. Plusieurs milliers d'Acadiens émigrent vers les terres françaises de l'île Saint-Jean (Île-du-Prince-Edward) et l'île Royale (Cap Breton).

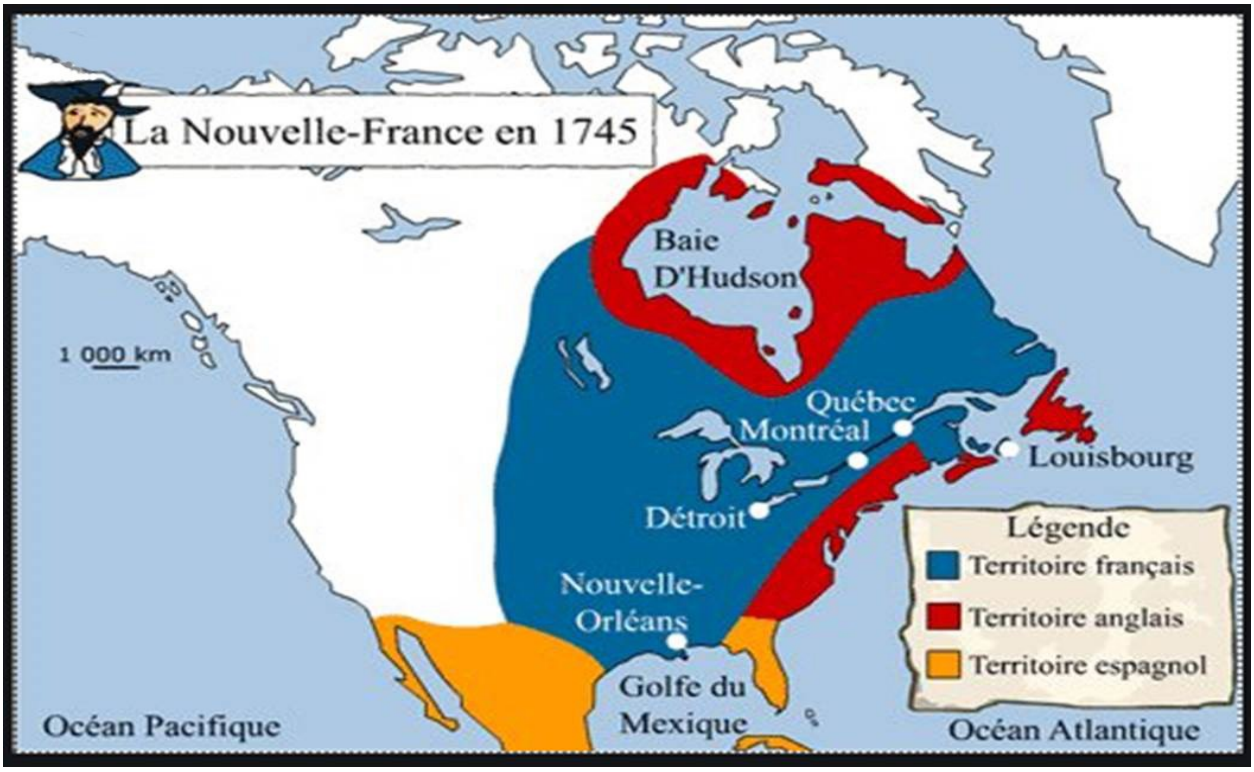

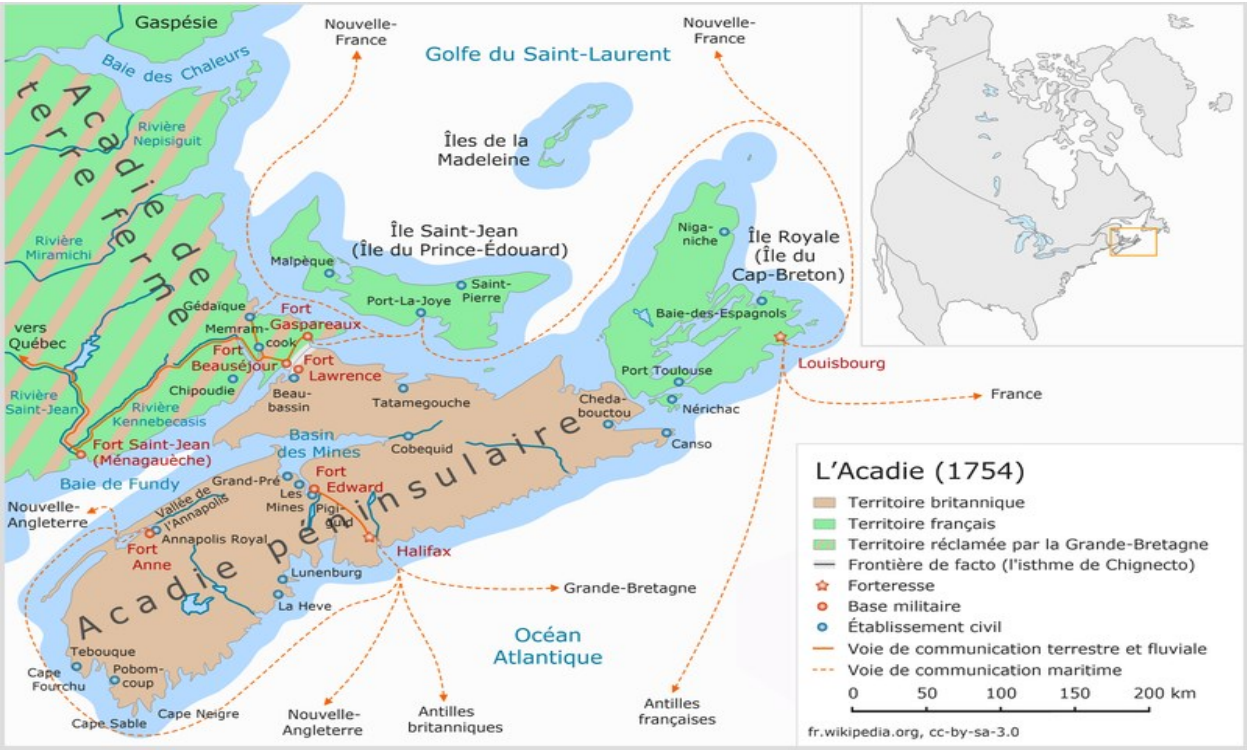

1750: C'est la **fin de la nouvelle Acadie**. Au printemps 1750, une expédition britannique fut lancée sous le commandement du major **Charles Lawrence** en vue de chasser les Français de l'isthme de Chignectou. Face à un adversaire bien armé, Lawrence et ses troupes durent rebrousser chemin et accepter temporairement la

présence de ces « intrus » sur le territoire qu'ils revendiquaient. Cependant, à l'approche des troupes britanniques, les Français avaient donné l'ordre d'incendier le village de Beaubassin en enjoignant ses habitants de passer sur la rive ouest de la rivière Mésagouèche, dans le territoire considéré comme appartenant à la Nouvelle-France. Cet événement, avec ceux entourant la nouvelle politique coloniale britannique en Acadie, plus agressive, a provoqué l'exode de milliers d'Acadiens et représente **le début du Grand Dérangement** (c'est-à-dire tous les mouvements de population de cette période), car près du cinquième de la population totale de l'Acadie fut déplacé dès 1749-1750, soit plus de cinq ans avant la Déportation de 1755.

1755: Le Grand Dérangement ou La Déportation des Acadiens. Le gouverneur Charles Lawrence et le colonel **Robert Monckton** ordonnent qu'on s'empare d'environ 12 000 Acadiens qui seront expulsés de leur patrie et 8,000 d'entre eux périront lors de ces déplacements. Les soldats anglais les entassent de force sur des bateaux pendant que la garnison britannique s'affaire à brûler leurs maisons et leurs granges. Les amants sont séparés, les familles déchirées. Plusieurs navires coulent emportant avec eux leurs passagers. Les survivants seront par la suite dispersés et abandonnés à leur sort dans les colonies de la côte est américaine, d'autres dans les Caraïbes et d'autres encore sur les côtes de la France. Plusieurs Acadiens se réfugient en Louisiane pour devenir les premiers Cajuns. Lawrence ordonne à ses hommes: «Vous devez faire tous les efforts possibles pour réduire à la famine ceux qui tenteront de s'enfuir dans les bois.» Des survivants, beaucoup allaient poursuivre leurs pérégrinations pendant plusieurs années, sinon des décennies, avant de retrouver une terre où s'installer. Cela explique que les Acadiens, et leurs descendants, vivent dans des régions du globe très différentes : Canada (Acadie, Québec), archipel Saint-Pierre-et-Miquelon, Côte Est des États-Unis, Louisiane (les Cajuns), Antilles, Royaume-Uni, France, et jusqu'aux lointaines îles Malouines.

Des Acadiens attendent de s'embarquer à bord des navires qui les amèneront loin de leurs foyers. (Peinture par Claude Picard)

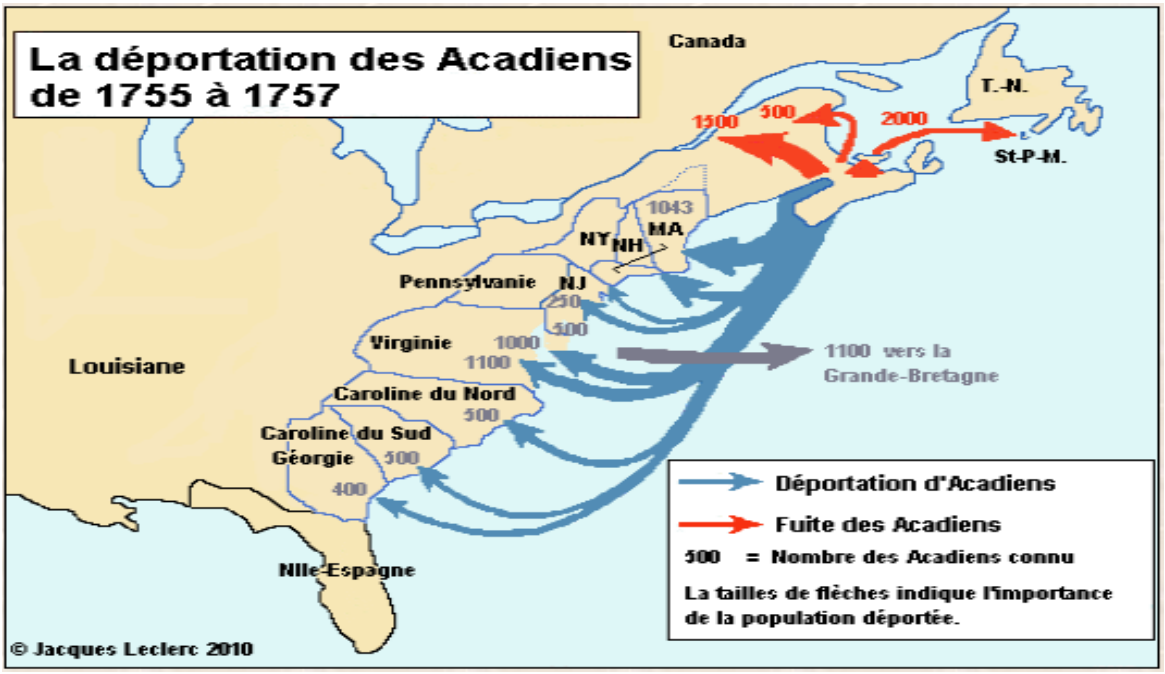

1755-56: Le gouvernement colonial de Nova Scotia donne les terres acadiennes à des colons anglophones protestants.

1756: Des milliers d'Acadiens s'enfuient vers Québec et l'Île Saint-Jean, les soldats anglais à leur trousse. Plusieurs d'entre eux mourront de faim et de maladies avant d'atteindre leur but.

1758: Depuis l'abominable exil des Acadiens, la population de l'Île Saint-Jean est maintenant d'environ 5000 personnes. Suite à la conquête de Louisbourg par les Britanniques, l'Angleterre prend possession des Îles Royale et Saint-Jean. Une **troisième déportation** est organisée. Les deux tiers de la population acadienne sont envoyés de force en France. Les autres réussissent à s'enfuir vers Québec ou Saint-Pierre et Miquelon. En 1768, un recensement révèle qu'il ne reste plus que 203 Acadiens sur l'île Royale.

1763: Avec le traité de Paris, l'interdiction est levée et les Acadiens exilés sont autorisés à revenir s'installer en Nouvelle-Écosse. Certains Acadiens reviennent à pied d'aussi loin que la Georgie pour retrouver leur pays ancestral! Toutefois, on oblige ceux qui décident de revenir à jurer allégeance à la couronne britannique et à s'établir sur la côte rocailleuse et peu fertile de la baie Sainte-Marie (bien différentes des terres fertiles et riches qu'on leur a volées). Sans terres cultivables, plusieurs deviennent bûcherons ou pêcheurs.

À cet endroit, la municipalité de Clare et une douzaine d'autres villages situés entre Saint-Bernard et Rivière-aux-Saumons demeurent encore aujourd'hui un bastion important de la culture acadienne. Les toponymes francophones des villes, villages,

rivières et lacs seront officiellement anglicisés par les politiciens au cours des ans mais les Acadiens utilisent encore aujourd'hui les appellations originales françaises. Elle demeure la région la plus résolument acadienne de Nouvelle-Écosse.

1769: L'Île-du-Prince-Édouard (l'ancienne Île Saint-Jean) se sépare de Nouvelle-Écosse et devient une nouvelle colonie britannique. Les propriétés des Acadiens vivant sur l'île leur sont confisquées et les propriétaires (et fondateurs) deviennent simples locataires. Plusieurs décideront de quitter l'île suite à cette cruelle injustice.

1784: La province de Nouvelle-Écosse est divisée en deux, l'ouest est rebaptisé Nouveau Brunswick.

1847: Le poète américain Henry Wadsworth Longfellow publie son célèbre poème «**Evangeline, A Tale of Acadie**». Le poème, basé sur l'histoire vécue d'Emmeline Labiche et Louis Arceneaux, raconte l'histoire de deux amants (Évangéline et Gabriel) séparés par la Déportation de 1755 à la veille de leur mariage. Évangéline tente de retrouver Gabriel toute sa vie et ils sont finalement réunis des années plus tard alors que Gabriel est sur son lit de mort. Ce poème devient un important symbole de la tragédie et de l'identité acadienne.

1854 FIN DU RÉGIME SEIGNEURIAL : En Nouvelle-France, la vie productive, surtout dans l'agriculture, s'est organisée autour du concept de seigneurie, une forme d'exploitation économique héritée directement du Moyen-Âge et importée en Amérique du Nord à partir de la France. Selon l'historien William Bennet Munro, le Canada français fut l'ultime bastion du régime seigneurial et il démarra en 1627. Même après la Conquête, la féodalité franco-canadienne perdure et les compagnies anglaises la prolongent presque un siècle durant. L'*Acte pour l'abolition des droits et devoirs féodaux dans le Bas-Canada*, sanctionné le 18 décembre 1854, met fin à un régime de tenure des terres pour le remplacer par un système autre basé sur la propriété privée.

En 1860, six ans après l'abolition du régime seigneurial, la plupart des colons affranchis sont en mauvaise posture financière et sont prêts à abandonner leurs terres pour s'engager sur les nombreux chantiers de la Couronne Britannique ou émigrer vers les États-Unis. **En 1880, près du quart des paysans canadiens-français prennent le chemin d'un exode massif vers les États-Unis.** La Nouvelle Angleterre emploie alors des milliers d'ouvriers dans les secteurs des textiles, chaussures, ameublement et autres types de production.

1867: Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse deviennent des provinces fondatrices de la nouvelle fédération canadienne, avec le **Québec et l'Ontario**. L'Île-du-Prince-Édouard refuse d'abord de signer mais se ravisera quelques années plus tard.

1871: Avec le «Common School Act», le gouvernement du Nouveau-Brunswick abolit son soutien financier aux écoles séparées de langue française et catholiques, auxquelles avaient droit les Acadiens. Tous les enfants devront aller à l'école anglaise. Cependant, les parents qui le souhaitent peuvent financer eux-mêmes leurs écoles, à condition de continuer à payer la taxe provinciale de l'éducation. En d'autres termes, ils

devront payer deux fois! Il s'agit clairement d'une mesure d'assimilation dirigée contre les Acadiens de la province.

1872: George King, le procureur général à l'origine du «Common School Act», se présente aux élections provinciales. Tout au long de sa campagne, il exploite le ressentiment à l'égard des Acadiens catholiques. Son slogan: «Vote for the Queen against the Pope». Le préjudice religieux est bien ancré dans la population anglaise de la province car il remporte les élections avec une large majorité. Les Acadiens, qui représentent pourtant le tiers de la population, ne font élire que cinq députés qui sont en faveur des écoles séparées.

1875: Les Acadiens qui refusent de payer la taxe scolaire en guise de protestation sont harcelés. Un curé est même jeté en prison. La situation se détériore. En janvier de cette année, une émeute secoue Caraquet. On envoie l'armée pour rétablir l'ordre dans la ville. Bilan: deux morts, une vingtaine d'arrestations. Les journaux de St-John et de Fredericton promettent que des agissements semblables à ceux de Riel, au Manitoba, ne seront pas tolérés! Devant la situation explosive, le gouvernement de la province recule et permet que, «dans les régions où le nombre le justifie», les enfants francophones reçoivent une éducation catholique et française.

1877: Le «Public School Act» abolit l'enseignement du français à l'Île-du-Prince-Édouard (l'ancienne Île Saint-Jean).

1880: La société Saint-Jean-Baptiste de Québec invite les Acadiens à leur congrès annuel. Plusieurs se rendent à Québec pour l'événement et décident à leur retour d'organiser leur propre convention acadienne l'année suivante.

1884: Lors de leur deuxième convention nationale tenue à Miscouche, les Acadiens se dotent officiellement de leur drapeau et de leur hymne national. Ils adoptent le tricolore français afin de souligner leurs origines et y ajoutent l'étoile acadienne dans le coin supérieur gauche (le bleu symbolise pour eux leur protectrice, la vierge Marie). L'étoile est jaune (la couleur papale) et symbolise l'attachement des Acadiens à l'Église catholique. L'hymne fait également mention de cette étoile qui guide le peuple acadien dans ses épreuves douloureuses.

1923: Pierre-Jean Véniot est le premier Acadien élu au poste de premier ministre du Nouveau-Brunswick.

1981: Le gouvernement du Nouveau-Brunswick vote la loi 88 qui reconnaît finalement l'égalité des deux communautés linguistiques de la province. **Le Nouveau-Brunswick devient la première et la seule province canadienne officiellement bilingue**. La même année, on permet enfin aux familles acadiennes de la Nouvelle-Écosse d'envoyer leurs enfants à l'école française. Auparavant, les enfants étaient obligés d'aller à l'école anglaise. Un petit collège religieux de Clare grandit pour devenir l'Université Sainte-Anne, la seule université francophone de la province.

1994: Le premier congrès mondial acadien a lieu au Nouveau-Brunswick. Des gens de partout dans le monde s'y rendent pour célébrer leur passé et leur culture. On qualifie

l'événement de «plus grand rassemblement acadien depuis la Déportation». Il réunit environ 300 000 participants. Suite au succès de ce premier rassemblement, un second congrès mondial est organisé en Louisiane en 1999.

1995: Roméo LeBlanc est le premier Acadien nommé au poste de Gouverneur général du Canada.

Aujourd'hui: Le peuple acadien a su survivre à sa cruelle histoire. On compte aujourd'hui environ 300 000 francophones dans les provinces maritimes. De ce nombre, les deux tiers vivent au nord et sur la côte Est du Nouveau-Brunswick.

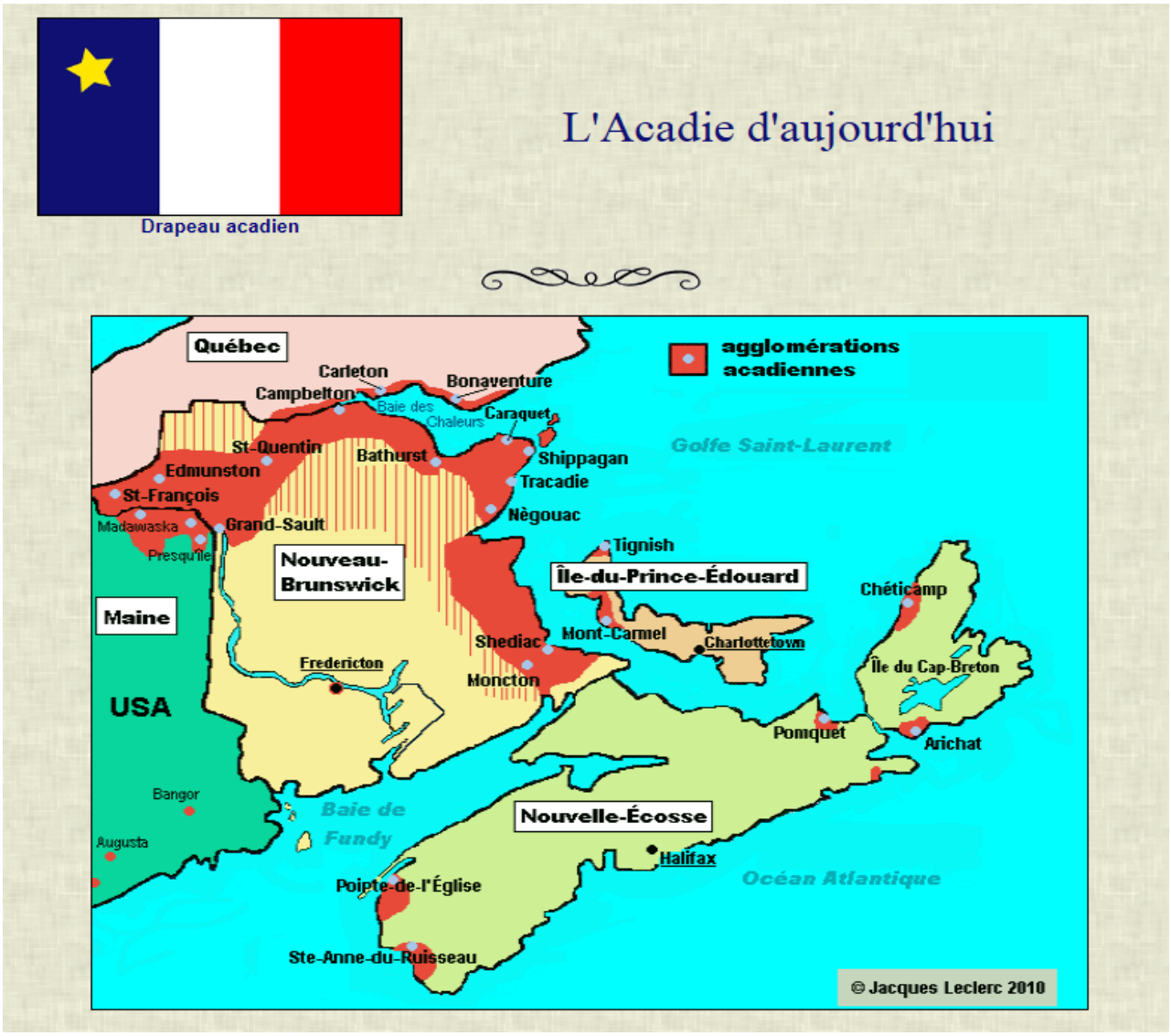

11- RÉBELLION DES PATRIOTES

Puisque nous venons de couvrir la Grande Déportation, il est opportun de souligner que les Anglais ont poursuivi cette technique pendant au-moins un siècle supplémentaire. En effet, un fort mouvement contestataire au Québec en 1837, appelé la **Rébellion des Patriotes**, fut réprimée par les troupes anglaises, suivi d'une autre déportation. Voici un résumé :

La tension entre patriotes majoritairement francophones (mais contenant également des anglophones) et les conservateurs bureaucrates atteint un paroxysme à la fin des années 1830. Deux organisations paramilitaires, la Société des Fils de la Liberté, une organisation nationaliste, et le Doric Club, une population du Bas-Canada restée loyale à la Couronne, s'affrontent physiquement à Montréal.

Le général John Colborne prépare les troupes britanniques contre l'insurrection des nationalistes du Parti patriote. L'Église catholique prend le camp des Britanniques. L'Assemblée des six-comtés, en Montérégie, annonce le conflit imminent. La Rébellion des Patriotes débute avec à sa tête **Louis-Joseph Papineau** mais également les frères Robert et Wolfred Nelson, intellectuels francophiles.

Bataille de Saint Eustache, 14 décembre 1837

Par la suite, les Patriotes encaissent les défaites face aux troupes coloniales britanniques. Ils doivent retraiter vers les États-Unis pour préparer une contre-attaque. Ces résistants, les Frères chasseurs, cherchent à établir des alliances avec les insurgés haut-canadiens et les Américains, sans succès. Papineau, de son côté, ne réussit pas à obtenir l'appui de la France.

En 1838, les Patriotes réfugiés aux États-Unis dirigés par Robert Nelson proclament la République du Bas-Canada et invitent les volontaires américains à se joindre à eux. Le Président américain n'est cependant pas d'accord et menace de peines de prison tous ceux qui compromettront la neutralité du gouvernement des États-Unis.

En février 1839, le **Rapport Durham** propose l'union entre le Haut et le Bas-Canada afin de faire face aux conséquences politiques des Rébellions du Haut et du Bas-Canada. L'union donnera naissance à la **Province du Canada en 1841**. Le Rapport Durham était un déplorable geste d'assimilation de la population francophone du Canada.

Procès post Rébellion et déportation :

Du 28 novembre 1838 au 1er mai 1839, 14 procès ont eu lieu dans le Bas-Canada en lien avec les Rébellions. Le gouverneur de l'époque, Colborne, a traité en justice 108 accusés. De ce nombre, 9 furent acquittés et 99 condamnés à mort. Par la suite, 12 ont été pendus, 2 bannis du pays, 27 libérés sous caution et 58 ont été déportés. Ces derniers sont emprisonnés et le 25 septembre 1839, ils reçoivent la nouvelle qu'ils devront s'exiler en Australie. Les adieux à la famille et aux amis sont très brefs puisqu'ils quittent le pays le 28 du même mois. Du voyage, on retrouve aussi 83 prisonniers politiques du Haut-Canada. « Le trajet, qui dure plus de cinq mois sans escale, se fait dans des conditions exécrables. On devait garder le silence le plus absolu pendant la nuit. Il était défendu de communiquer, en aucun temps, les uns avec les autres, d'un côté à l'autre des logements, et nul ne pouvait aller aux lieux d'aisance, sans la permission du sentinelle ». Du nombre, un seul, venant du Haut-Canada, meurt durant le voyage. Le 16 février 1840, les prisonniers du Haut-Canada débarquent à Hobart en Tasmanie et le 25 février, le reste des occupants arrivent devant Sydney, Nouvelle-Galle du Sud. Ils font la rencontre de Monseigneur Polding qui leur permet de s'installer à Longbottom. Ils s'installent donc dans le camp. Ils ont au départ la tâche de construire la route de Sydney à Parramatta. Par la suite, ils connaissent plus de liberté et les exilés peuvent travailler pour les habitants qui les logent, les nourrissent et leur versent une petite rémunération. À partir de février 1842, les prisonniers sont libres et peuvent obtenir la citoyenneté du pays. La majorité respecte les lois imposées et certains possèdent même de petits commerces.

En avril 1844, 5 Canadiens ont reçu leur pardon complet. Le 24 juin de la même année tous les autres exilés avaient reçu les documents les déclarant hommes libres. Pour retourner au Canada, ils doivent payer leur voyage jusqu'à Londres. Donc, le 8 juillet 1844, 38 Patriotes peuvent quitter l'Australie. Les autres infortunés le feront plus tard. De Londres, ils se dirigent vers New York où ils débarquent le 13 janvier 1845. Les frais

de cette partie du voyage ont été défrayés par l'Association de la Délivrance de Montréal.

Ce récit nous démontre que la coexistence entre Britanniques et Canadiens-français n'a pas toujours été harmonieuse. En 1841 la population du Bas Canada était estimée à 650,000 personnes et en forte croissance. Il n'était donc pas possible de concevoir une déportation de plus grande ampleur par les Britanniques en 1839.

Généalogie Nicolas Denys

♂ Nicolas DENYS

- Né le 2 juin 1603 - St-Saturnin, Tours (37)
- Décédé en 1687, à l'âge de 84 ans
- Gouverneur et lieutenant général pour le Roi au Canada

Parents

- Jacques DENYS 1564-1631 (Conseiller du Roi et administrateur de l'Hôtel-Dieu à Tours.)
- Marie COSNIER 1567

Union(s), enfant(s), petits-enfants et arrière-petits-enfants

- Marié *le 1er octobre 1642, La Rochelle (17)*, avec Marguerite de LAFITTE (voir note) dont
  - ♀ Marie DENYS 1643 *Mariée le 22 juin 1666, Québec, Québec (Canada), avec* Michel Le NEUF de La VALLIÈRE, *Seigneur de Beaubassin* 1640-1705 dont
    - ♀ Marie Josette Le NEUF de La VALLIÈRE *Mariée en 1692 avec* Jean Paul Le GARDEUR de SAINT-PIERRE, *Commandant du fort de Chagouamigon* 1661-1722..1723 dont :
      - ♂ Jean Baptiste Le GARDEUR de SAINT-PIERRE 1693
      - ♀ Marguerite Le GARDEUR de SAINT-PIERRE
      - ♀ Agathe *Le Gardeur de Saint-Pierre* Le GARDEUR 1696-1729
      - ♀ Marie Anne Le GARDEUR de SAINT-PIERRE 1699-1742
      - ♂ Jacques Le GARDEUR de SAINT-PIERRE 1701-1755
      - ♀ Charlotte Le GARDEUR de SAINT-PIERRE
    - ♂ Michel Le NEUF de La VALLIÈRE, *sr de la Vallière* 1677-1740 *Marié le 10 février 1710, Plaisance (Canada), avec* Renée BERTRAND dont :
      - ♀ Barbe Le NEUF de La VALLIÈRE †/1762
      - ♂ Philippe Le NEUF de La VALLIÈRE †1769
      - ♀ Angélique Le NEUF de La VALLIÈRE
    - ♀ Marguerite Madeleine Le NEUF de La VALLIÈRE 1680-1760 *Mariée le 5 août 1700, Rivière-St-Jean (Canada), avec* Louis Joseph de GANNES 1664-1714 dont :
      - ♂ Louis François de GANNES de FALAISE 1701-1746
      - ♂ Michel de GANNES de FALAISE 1702-1752
      - ♀ Marguerite Madeleine de GANNES de FALAISE 1703-1733
      - ♂ Louis Joseph de GANNES de FALAISE 1704-1775
      - ♂ Pierre de GANNES de FALAISE 1705-1774
      - ♂ Simon de GANNES de La CHANCELLERIE 1707-
      - ♀ Anne Angélique de GANNES de FALAISE 1709-1750
      - ♂ Charles Thomas de GANNES de FALAISE 1710-
  - ♂ Nicolas DENYS 1644
  - ♀ Marie Marguerite DENYS 1645-ca 1684
  - ♂ Jacquin DENYS 1646
  - ♂ Richard DENYS 1649

La date et lieu de naissance de Nicolas Denys semblent faire l'unanimité parmi les généalogistes mais pas la date ni le lieu de son décès. Dans la généalogie plus bas tirée du site Généanet, il serait mort en 1687 et d'autres sites indiquent une mort en 1688, probablement à Nipisiguit, NB. Il aurait donc été âgé entre 84 ou 85 ans.

13- Bibliographie :

1-Voyage St.Brendan, 6e siècle : https://www.heritage.nf.ca/articles/en-francais/exploration/le-voyage-de-saint-brendan.php

2- St. Brendan histoire: https://history.howstuffworks.com/history-vs-myth/irish-monk-america1.htm

3-St.Brendan History Channel: https://www.history.com/news/did-an-irish-monk-discover-america

4- Les Vikings: https://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/expeditions-vikings

5- Plaisance effacée de l'histoire : https://www.ledevoir.com/opinion/idees/439217/l-effacement-de-plaisance-ou-la-toponymie-de-l-oubli

6-Fort de Plaisance : https://www.pc.gc.ca/fr/lhn-nhs/nl/castlehill/info

7-Baie Saint-George: https://journals.lib.unb.ca/index.php/nflds/article/view/968/1320

8-Forteresse de Louisbourg: https://fr.wikipedia.org/wiki/Forteresse_de_Louisbourg

9-Colonie française de l'Acadie : http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/NIle-France-Acadie.htm

10-Nicolas Denys, Encyclobec : http://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=367

11-Nicolas Denys, CyberAcadie : http://cyberacadie.com/cyberacadie.com/index5588.html?/acadie_hier_biographie/Nicolas-Denys.html

12-Nicolas Denys, Érudit: https://www.erudit.org/fr/revues/haf/1955-v9-n1-haf2010/301692ar.pdf

13-Nicolas Denys, Wikipedia: https://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas_Denys

14-Nicolas Denys, généalogie : https://www.wikitree.com/genealogy/Denys-Descendants-18

15-Nicolas Denys, bio: http://www.biographi.ca/fr/bio/denys_nicolas_1F.html

16-Société Historique Nicolas Denys: http://www.shnd.ca/apropos.html

17- SHLD Facebook: https://www.facebook.com/Soci%C3%A9t%C3%A9-historique-Nicolas-Denys-187957724571999/

18-Présence française à TN : https://www.heritage.nf.ca/articles/en-francais/exploration/francais-a-terre-neuve.php

19-Pêche française à TN : https://www.heritage.nf.ca/articles/en-francais/society/peche-francaise-terre-neuve.php

20-Bancs de pêche : http://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=324

21-Histoire Canada-Acadie : https://books.openedition.org/pum/1224?lang=en

22-Déportation des acadiens : https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/la-deportation-des-acadiens

23-Contre vents et marée : https://www.republiquelibre.org/cousture/ACADIE.HTM

24-Huguenots en Amérique : http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-733/Les_Huguenots_en_Amérique,_un_patrimoine_paradoxal.htm

25-Richard Denys bio: http://www.biographi.ca/fr/bio/denys_de_fronsac_richard_1F.html

26-Françoise Champfleury: http://genealogie.quebec/testphp/info.php?no=10777

27-Michel Leneuf : http://www.biographi.ca/fr/bio/leneuf_de_la_valliere_et_de_beaubassin_michel_1705_2F.html

28-Seigneurie Beaubassin: http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-491/Beaubassin,_vestiges_de_l%E2%80%99Acadie_historique.html#.Xg-E81VKjcs

29-Régime seigneurial : https://histoire-du-quebec.ca/abolition-regime-seigneurial/

30-Patriotes, déportation: http://www.1837.qc.ca/1837.pl?out=article&pno=analyse51

31-Bas Canada: https://fr.wikipedia.org/wiki/Bas-Canada

32-Chedabouctou, Compagnie sédentaire de l'Acadie : https://www.erudit.org/fr/revues/pa/2012-n22-23-pa0515/1014975ar.pdf

33- Samuel de Champlain à Québec: Presses Université Laval http://quebec400e.cieq.ca/temps/pages/pdf/VQC/QVC_046-049.pdf

34- Amérique française (pêche): http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-204/Saint-Malo.html#.Xv9IheWSncs

35-Les Basques au Canada (Érudit) : https://www.erudit.org/fr/revues/cd/1992-n29-cd1040042/8018ac.pdf

36- Vikings à Terre-Neuve (Étude récente) : https://www.lapresse.ca/actualites/sciences/2019-08-19/les-vikings-a-terre-neuve-plus-longtemps-qu-on-ne-le-croyait

37- Optimum Climatique Médiéval : https://fr.wikipedia.org/wiki/Optimum_climatique_m%C3%A9di%C3%A9val

38- Plaisance et ses 3 forts : http://starforts.com/royal.html

39- Fort Saint-Pierre : https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/fort-saint-pierre

40- Fort Toulouse: https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/fort-toulouse-et-port-toulouse

41- Archeological report Placentia: https://www.gov.nl.ca/tcar/files/Vol5-2007.pdf?fbclid=IwAR321ksYMIP1s7MoxlShTNxdLKMflyXiRXCQImiqm83KQDLkAQi0_XqunXM

42- Le Vieux Fort de Plaisance : http://www.placentiahistory.ca/images/pdfs/le_vieux_fort.pdf

Sommaire

Ce bref récit historique vise à mieux faire connaître la présence française dans l'Est du Canada, et surtout les provinces atlantiques ainsi que les défis rencontrés par les nouveaux arrivants. Les peuples québécois et acadiens ont amplement démontré leur grande résilience face au climat rigoureux, les incessantes invasions des Anglais et des Américains et les querelles intestines entre compatriotes français.

Notes sur l'auteur : Paul Desbiens est originaire de la Haute-Mauricie au Québec. Il est diplômé en administration de l'Université Laval. Il a fait partie de la diplomatie canadienne pendant 35 ans pour ensuite exercer le métier de consultant en investissement étranger pendant 10 ans. Pleinement retraité depuis 2016, il s'adonne à la recherche historique et généalogique. En 2018 il publiait son premier livre « Histoire du Rapide-Blanc » son village natal. En 2020 il publie ce livre pour mieux faire connaître aux Canadiens, l'histoire des premières présences françaises dans le Golfe Saint-Laurent. Ses deux livres sont disponibles gratuitement en format PDF sur son site internet www.lerapideblanc.com D'autres notes sur l'auteur apparaissent à la page couverture dans l'article publié dans l'Écho de La Tuque.

L'Écho
La Tuque / Haut-St-Maurice

Paul Desbiens raconte les premières présences françaises dans le Golfe Saint-Laurent

Le 28 janvier 2020

Après avoir écrit sur l'histoire de Rapide-Blanc, le Latuquois d'origine Paul Desbiens vient de compléter un document sur l'histoire des Premières présences françaises dans le Golfe Saint-Laurent. Les amateurs d'histoire vont avoir sous la main un ouvrage fort intéressant qui fournit de l'information pertinente.

«Les Vikings et pêcheurs français avaient précédé Jacques Cartier dans la découverte du Canada. Ce récit remonte au XVIIe siècle alors que Louis XIV accorde une concession de pêche et traite des fourrures à Nicolas Denys couvrant tout le Golfe Saint-Laurent. Cette histoire fera mieux connaître aux canadiens hors-Atlantique, la vie très mouvementée en Acadie au début de la colonie. Le héros de ce récit, Nicolas Denys, a connu une vie très mouvementée, remplie de rebondissements. Pas étonnant qu'en Atlantique, on lui ait dédié un Musée et une Société Historique», raconte Paul Desbiens. La venue régulière des Vikings à Terre-Neuve dans les années 1000, la colonisation du Canada, l'histoire de l'Acadie racontée par Nicolas Denys, la fondation de Québec et de Ville-Marie ne sont que quelques éléments de l'ouvrage de 78 pages raconté par ce retraité du gouvernement fédéral, passionné d'histoire.

La Forteresse de Louisbourg,
Nouvelle-Écosse

Bataille des Plaines d'Abraham, Québec 1759
Battle of the Plains of Abraham, Québec, 1759